

sud cependant, la progression vers l'ouest a été suivie de façon satisfaisante. Alors que le Golfe du Morbihan semblait être la limite au début des années 1960, l'Hypolaïs avait atteint la rive est de la rivière d'Étel/Auray en 1968 et l'avait dépassée en 1972 (Merlevenez/Baud) pour atteindre dès 1973 l'extrême sud-ouest du Morbihan (Pont-Scorff/Lorient). La limite occidentale ne semble guère avoir évolué depuis 1970 sur le littoral des Côtes-du-Nord et 1973 dans le Morbihan. Cependant, la multiplication des observations dans les secteurs récemment conquis traduit probablement une progression numérique à la frange occidentale de l'aire. Cette augmentation semble particulièrement nette dans l'intérieur où il faut s'attendre à une poursuite de l'extension vers l'ouest. Dans le sud des Côtes-du-Nord, l'espèce, encore localisée, atteignait déjà le Bodeo/Quintin en 1972 et les abords de Loudéac en 1975.

FAUVETTE PITCHOU

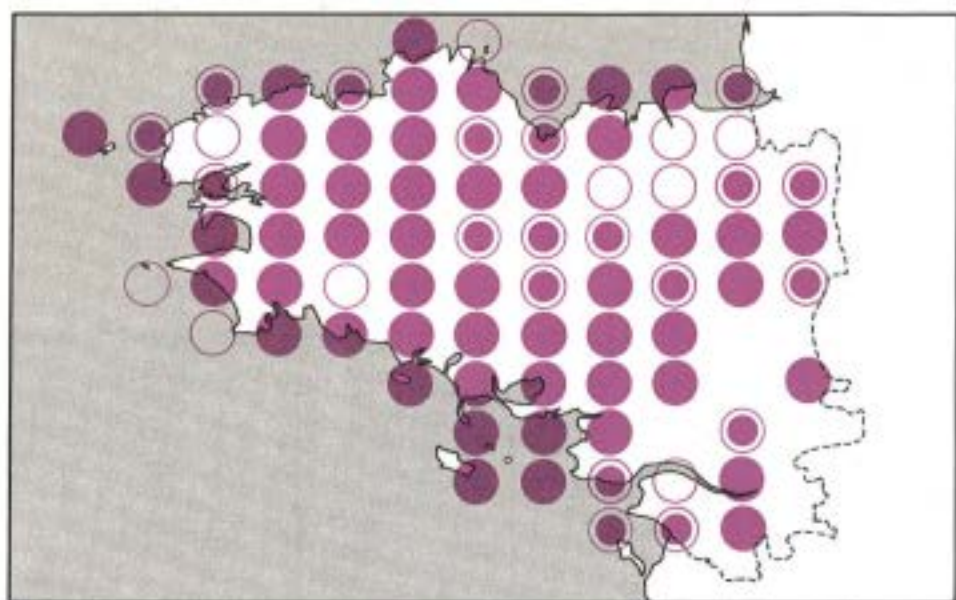
SYLVIA UNDATA



Des trois fauvettes sédentaires d'origine méditerranéenne qui atteignent en Europe des latitudes élevées, la Fauvette pitchou est de loin la plus anciennement installée et la mieux répartie en Bretagne. Avec 29 % des cartes occupées en France au cours de l'enquête, notre pays apparaît, à côté de la Méditerranée, de la Gascogne et de l'Anjou-Touraine comme un des quatre grands noyaux de peuplement de cet oiseau²⁰. Elle est ici l'espèce caractéristique des landes, et on peut donc espérer la rencontrer partout où pousse cette formation végétale sous l'une ou l'autre de ses variantes, c'est-à-dire partout ou presque²¹. Elle abonde au bord de la mer, bien entendu, mais aussi et surtout dans les grandes landes des hauteurs de la Bretagne intérieure (Montagnes Noires et d'Arrée, Mené, massif de Paimpont, Landes de Lanvaux, etc...), et toutes les grandes îles sont occupées : Bréhat, Batz, Hoëdic, Houat, Belle-Ile, Groix et Ouessant où 20 couples étaient localisés sans recherches spéciales en 1973¹³. En Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, les étendues favorables se réduisent, et avec elles les possibilités de nidification des pitchous : dans ces deux départements, elle est sporadiquement distribuée.

Elle est connue de tous les auteurs du siècle dernier qui, déjà, lui attribuent unanimement la lande haute comme habitat de prédilection ; la "découverte" de l'espèce à Ouessant en 1955¹⁴⁶ ne fait, à n'en pas douter, que corriger une lacune antérieure de prospection. Rien en fait ne nous permet de dire si son statut a globalement changé depuis le début du 19^e siècle.

En revanche, il est probable qu'elle a dû subir, ici comme outre-Manche, les fluctuations à court terme qu'entraînent généralement les hivers rudes. De 1860 à 1963, neuf hivers ont eu des effets particulièrement néfastes sur les populations britanniques de fauvettes pitchous ; le dernier en date, celui de 1962-63, est le seul pour lequel nous avons quelques indices en Bretagne. Sédentaire strict, cet insectivore est très vulnérable aux froids prolongés et surtout aux périodes de gel et d'enneigement qui lui rendent inaccessibles les petits arthropodes constituant le fonds ordinaire de son alimentation. Ainsi, les effectifs anglais, évalués à 460 couples en 1961 furent réduits à moins de 100 couples en 1962 à la suite d'un premier hiver difficile ; certaines populations résistèrent cependant assez bien pendant que d'autres étaient décimées ; mais les froids de janvier-février 1963 balayèrent la quasi-totalité des survivants au point qu'il n'en restait que 12 couples au printemps suivant¹⁵. De telles diminutions et disparitions furent constatées au même moment en Bretagne, et notamment autour de Vannes, les observateurs de cette région ayant eux aussi remarqué que certaines zones avaient conservé des effectifs normaux à côté d'autres complètement désertées^{16, 200}. Dès 1968, la situation était considérée comme rétablie dans le Vannetais¹⁶.

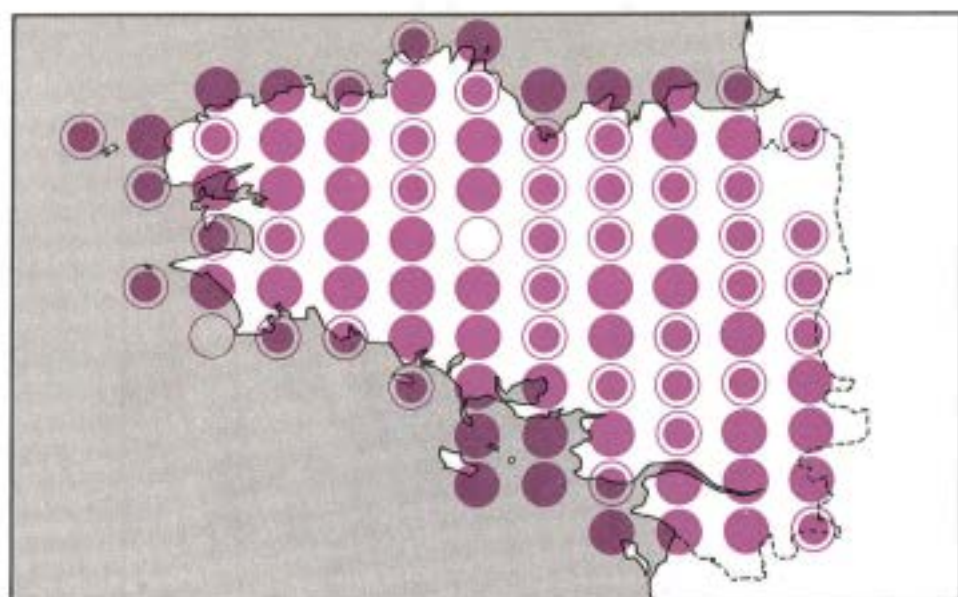


Au cours de l'enquête en tout cas, aucun hiver froid n'étant intervenu depuis 1963, la Fauvette pitchou était florissante en bien des endroits de la péninsule : 37 à 40 couples étaient comptés en deux zones de Fréhel/St-Cast en 1972 et l'on notait 14 chanteurs sur 29 hectares de landes d'une crête des Monts d'Arrée/Huelgoat en 1973 ; cette dernière densité est à peine supérieure à celle de 4 couples pour 10 hectares de lande sèche à Palmport/Ploërmel en 1968 et 1969⁷¹.

FAUVETTE GRISETTE SYLVIA COMMUNIS

Les recensements effectués chaque année dans les campagnes britanniques sur plusieurs centaines de secteurs-échantillon ont permis non seulement de déceler aussitôt, mais également de mesurer l'une des fluctuations les plus brutales jamais enregistrées dans l'avifaune terrestre européenne. Après avoir atteint un niveau remarquablement élevé en 1968, les populations de fauvettes grisettes déclinèrent de 77 % l'année suivante en Grande-Bretagne ; des régressions similaires notées à la même époque en Europe occidentale furent interprétées comme la conséquence de la longue série d'années sèches au Sahel, centre d'hivernage d'une fraction importante des populations de l'espèce¹⁵. Le pic de 1968 et l'effondrement de 1969 sont nettement marqués dans l'évolution annuelle des captures automnales à Ouessant²⁵⁴.

Faute de tels recensements, nous ne pouvons illustrer l'évolution récente des effectifs nicheurs bretons que par des impressions. Si une nette raréfaction par rapport à la situation des années 1960 est une évidence quotidienne pour la plupart des observateurs, il n'est pas possible de la mesurer. Il apparaît en outre que cette régression n'a pas affecté toutes les régions au même degré, ni au même moment, de nouvelles diminutions ayant été notées jusqu'en 1974 au moins en plusieurs endroits. Au début des années 1970, la Fauvette grisette ne manquait pratiquement nulle part en Bretagne, mais sa répartition se présentait comme la juxtaposition irrégulière de taches de densité très variable. Comme exemples de densités anormalement basses nous pouvons citer son absence d'Ouessant en 1973¹⁵ et sa rareté en diverses localités ou secteurs comme les environs de St-Brandan/Quintin et le Cap Sizun



(seulement 11 couples localisés sur quatre communes en trois semaines d'investigation) en 1973, Quimper et la région de Ploemel/Auray (1 chanteur tous les 4 kilomètres de route) en 1974. En revanche, il en était compté 22 couples pour 5 kilomètres de route au Vioreau/St-Mars et 6 chanteurs sur 1 kilomètre à St-Alban/Lamballe en 1970, elle était "commune" dans le pays de Retz/Paimbœuf en 1972, 16 à 22 chanteurs étaient cantonnés à Houat et 70 à 80 à Groix en 1973¹³, enfin sa densité était jugée forte à Plouguerneau en 1974. A une échelle moindre, Marion¹⁰ a lui aussi noté à Grand-Lieu la tendance de cet oiseau à nicher en groupes, 4 couples nichant côte à côte sur 6 hectares alors que les 12 hectares voisins étaient inoccupés.

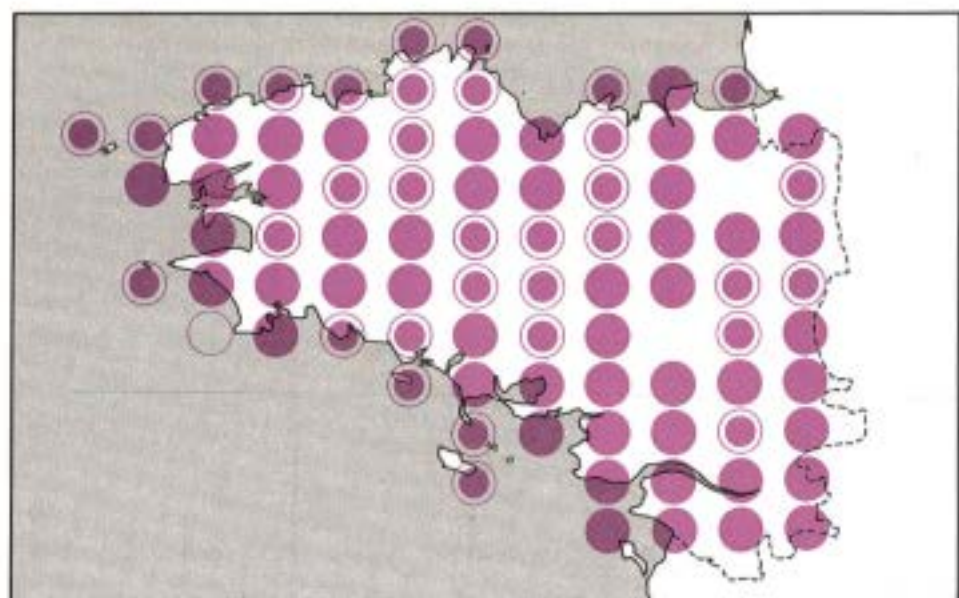
Quoi qu'il en soit, nous sommes aujourd'hui très en deçà des appréciations unanimes des naturalistes du siècle dernier et du début du 20^e siècle pour lesquels la Fauvette grisette était un oiseau "très commun".

FAUVETTE DES JARDINS

SYLVIA BORIN

La distribution de la Fauvette des jardins en Bretagne ne montre aucune discontinuité réelle. Elle se trouve partout, tant dans l'intérieur qu'au bord de la mer, au moins là où elle trouve un couvert végétal qui lui convient : c'est la fauette des ronciers, des végétations encombrées mais claires avec une préférence localement marquée pour le bord des eaux. Dans le massif forestier de Paimpont/Ploërmel et Montfort, ce sont les plantations de résineux de cinq ans qui en abritent les plus fortes densités : dans ce taillis mixte dont la hauteur est comprise entre 2 et 4 mètres, on en trouve en moyenne 10 couples pour 10 hectares ; dans les parcelles de 15 ans, dont la hauteur a doublé, il n'en reste que 2,5 couples pour la même superficie et l'espèce est absente des pinèdes de 30 ans et plus³⁶. Autour du lac de Grand-Lieu, les densités les plus élevées sont observées dans les massifs de saules et d'aulnes des levis, alors qu'on compte à peine 5 couples pour 10 hectares de bocage et 2 seulement pour une étendue identique de chênaie¹⁰.

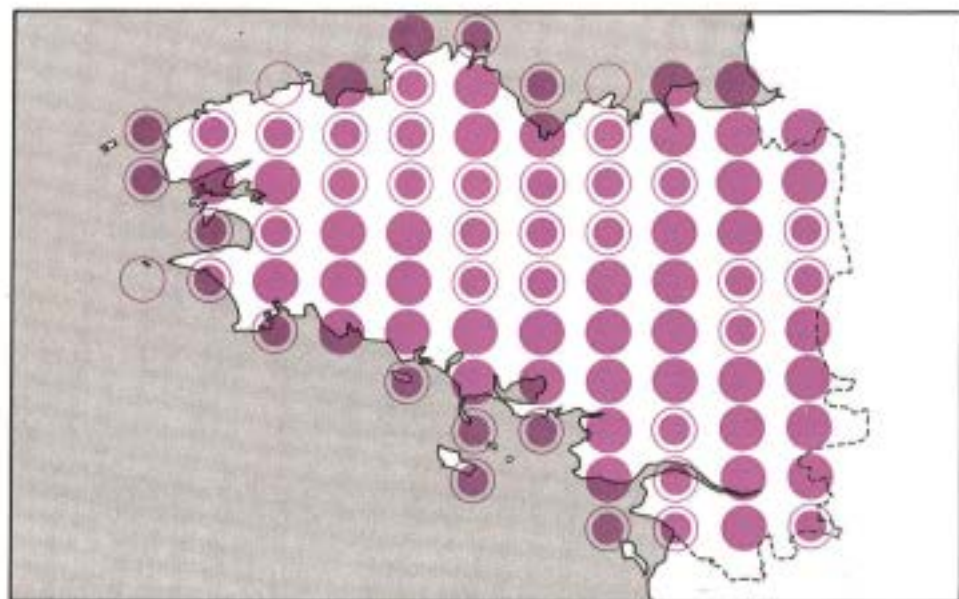
Elle niche sur au moins trois îles de la façade atlantique : Ouessant avec 3 chanteurs en 1973, Groix avec 20 à 25 chanteurs entendus sans recherches spéciales en 1973 et Belle-Ile avec au moins 70 chanteurs localisés en 1974, également sans enquête particulière¹³.



FAUVETTE A TÊTE NOIRE

SYLVIA ATRICAPILLA

Par rapport à la Fauvette des jardins à laquelle on la compare souvent, la Fauvette à tête noire est plutôt un oiseau des sous-bois et des parcs, c'est-à-dire de couverts végétaux moins embroussaillés, mais plus ombrus. Cette préférence explique sa rareté au voisinage de la mer, notamment dans l'ouest et le nord du Finistère : des recherches assidues n'ont permis de la découvrir ni en 1973 ni en 1974 sur les quelque neuf kilomètres carrés de la carte de la

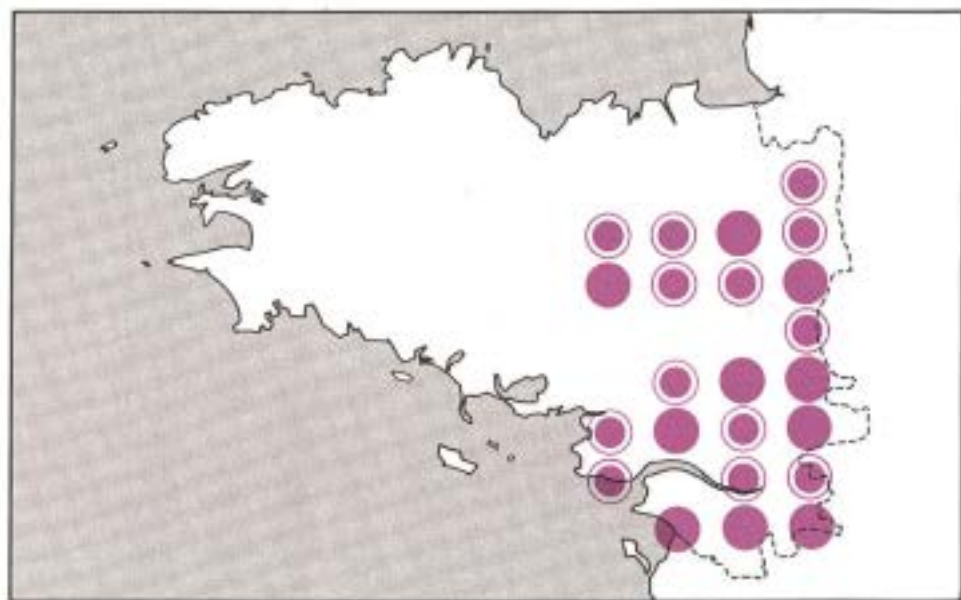


pointe du Raz où nichent cependant quelques couples de fauvettes des jardins, elle est extrêmement localisée dans l'ouest du Léon et manque à Ouessant qui héberge également trois couples de sa proche parente. Mais elle niche en petit nombre sur les îles plus boisées que sont Groix (6 couples) et Belle-Ile (12 couples environ), et peut-être à Houat (1 couple) dans les fossés d'un ancien fort¹³. Au voisinage de la Loire, Douaud avait remarqué qu'elle ne nichait que très isolément dans les paysages assez ouverts de la vallée proprement dite, ne devenant plus commune qu'à partir des hauteurs plus boisées du Sillon de Bretagne². A Grand-Lieu, c'est dans la chênaie qu'elle est le plus densément distribuée puisque l'on en trouve 12 couples pour 10 hectares dans ce milieu ; mais elle niche également dans le bocage avec une densité légèrement supérieure à celle de la Fauvette des jardins¹⁰. Elle est aussi présente en petit nombre (maximum de 2 couples pour 10 hectares) dans les stades jeunes des plantations de résineux de Paimpont, disparaissant rapidement dès que la pinède dépasse 15 ans³⁶.

POUILLOT DE BONELLI

PHYLLOSCOPUS BONELLI

Ne dépassant pas à l'ouest une ligne St-Nazaire-Paimpont-Fougères, la distribution bretonne du Pouillot de Bonelli apparaît nettement continentale. En deçà de cette limite il est cependant bien répandu puisqu'il y a été signalé en plus de trente localités. Ses exigences en matière d'habitat sont assez difficiles à préciser. En Ile-et-Vilaine, ses préférences semblent aller aux petits bois mixtes de feuillus et de pins sylvestres, dans leurs portions les plus claires, c'est-à-dire aux lisières et dans les clairières³⁰⁸. Selon Douaud, il serait également inféodé à la présence du Pin sylvestre en Loire-Atlantique². Mais pour Blandin il fréquente surtout le taillis¹ et à Grand-Lieu, Marion en trouve en moyenne un couple pour 100 hectares de taillis dense de chênes mêlés ou non de pins¹⁰ ; enfin, sur dix parcelles forestières étudiées par Eybert dans le massif de Paimpont, il n'habitait que la futaie de 50 ans³⁶.



Plusieurs publications font état d'une légère expansion vers le nord de ce pouillot méridional^{18, 101}. Mais au siècle dernier déjà, les ornithologues nantais le connaissaient dans au moins six localités de Loire-Atlantique jusqu'au nord du département ainsi qu'en forêt d'Araize/Châteaubriant en Ile-et-Vilaine^{1, 2}, et un nid fut découvert en 1913 à Coëtquidan/Ploërmel³⁰³. Cinquante kilomètres à peine séparent les forêts d'Araize et de Princé/Nozay, limite de la

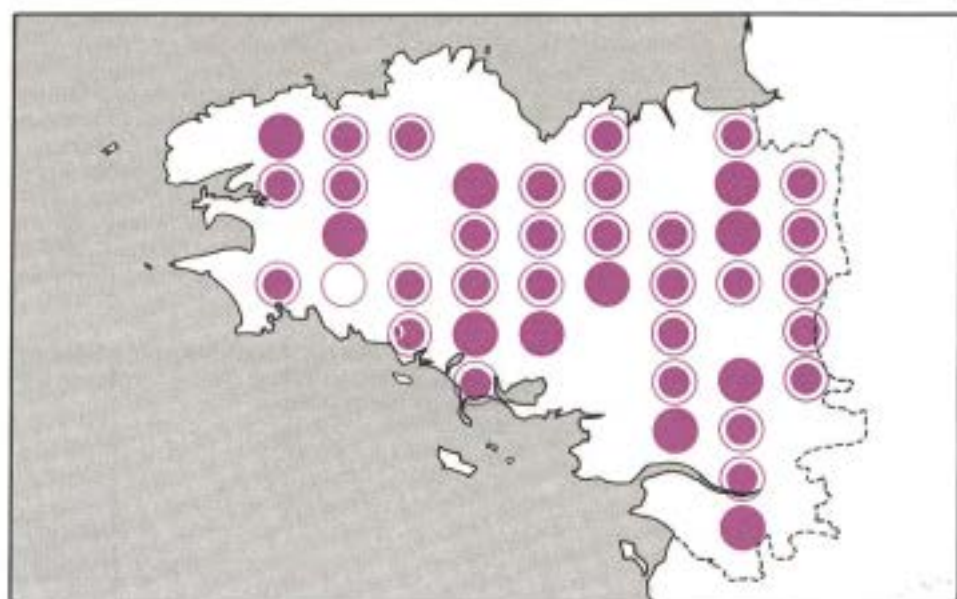
répartition connue au 19^e siècle, des sites les plus septentrionaux signalés aujourd'hui en Ille-et-Vilaine. En outre, l'espèce était présente en 1955 à St-Aubin-du-Cormier/Fougères¹⁹, moins de deux kilomètres au sud de Mézières qui constitue en 1975 le point le plus nordique de sa répartition bretonne. Des recherches assidues menées à la fin de l'enquête-atlas au-delà de ces limites ne permirent aucune nouvelle découverte. Les deux localités extrêmes atteintes en Bretagne sont donc occupées depuis plus de 60 ans pour la région de Paimpont et depuis plus de 20 ans pour celle de Fougères ; on notera de plus que ces deux observations furent fortuites, à des époques où ces secteurs étaient très peu, sinon jamais visités, ce qui signifie que le Pouillot de Bonelli pouvait fort bien s'y trouver depuis longtemps au moment de leur découverte. Une telle stabilité nous incline à penser que les observations récentes dans de nouvelles localités intermédiaires du sud de l'Ille-et-Vilaine sont plutôt dues à l'augmentation de l'activité ornithologique qu'à une progression réelle.

Les effectifs cumulés des divers sites de nidification visités pendant l'enquête (dont 13 chanteurs pour 60 hectares de forêt au Vioreau/St-Mars) dépassent 80 couples. La population bretonne de ce pouillot est, de toute évidence, plusieurs fois supérieure.

POUILLOT SIFFLEUR PHYLLOSCOPUS SIBILATRIX

Ce pouillot très arboricole ne fréquente guère que des futaies de feuillus réunissant au moins deux conditions : les arbres doivent former une voûte assez élevée au-dessus d'un sol nu ou au plus garni d'une végétation clairsemée. La présence d'un sous-bois trop dense exclut le Pouillot siffleur, ou tout au moins restreint son implantation aux secteurs les plus dégagés. Partant de là, sa distribution bretonne, calquée sur celle des massifs forestiers convenables, en fait un oiseau de l'Argoat. Mais il est capable de se contenter de futaies de faible superficie et de se reproduire ainsi dans des régions sans vraies forêts. Aussi sa répartition actuelle peut-elle être considérée comme assez restreinte, notamment en Basse-Bretagne où de nombreux petits bois et parcs restent à coloniser jusqu'à l'extrême ouest du Léon. Quant aux quelques blancs qui subsistent dans l'intérieur, ils ont de fortes chances de traduire des insuffisances de prospection plutôt que l'absence de l'espèce. Il n'en va sans doute pas de même dans le sud-est où la limite générale de répartition sur la façade atlantique est atteinte au niveau de la vallée de la Loire : un cas de reproduction en 1973 près du lac de Grand-Lieu. Sa rareté, voire son absence de vastes secteurs en Loire-Atlantique, notamment dans le sud et l'est n'est donc pas étonnante puisqu'il n'a pas été trouvé non plus dans les régions limitrophes (Vendée, ouest et nord de l'Anjou) au cours de l'enquête²⁰. Plus surprenante, pour ne pas dire invraisemblable, est l'absence de l'ensemble du Maine et du Cotentin alors que l'espèce est commune en Ille-et-Vilaine et que ces régions possèdent des habitats très favorables.

L'histoire du Pouillot siffleur en Bretagne est peu documentée. A la lecture des catalogues du siècle dernier, nous pensons que la distribution n'a probablement pas évolué sensiblement depuis plus d'un siècle. Au début du 19^e siècle, il niche dans le Finistère⁴, le Morbihan¹⁷ et la Loire-Atlantique où Blandin souligne sa rareté et cite quelques localités : la Meillaie/St-Mars, Châteaubriant et la Jonellière/Nantes¹ ; le musée de Nantes possède également des spécimens de la Meillaie, mais aussi de la forêt du Gâvre et de Ste-Luce/Nantes⁹. Au début du 20^e siècle, Lebeurier et Rapine omettent l'espèce dans la liste des nicheurs de Basse-Bretagne et contestent les données antérieures⁷ ; mais quatre ans plus tard, ils font paraître un correctif où ils reconnaissent que l'oiseau leur "*avait complètement échappé quoique relativement commun dans les grandes futaies de feuillus*"¹⁶³. En 1950 et 1951, Douaud confirme sa présence au voisinage de Nantes, sur la commune de Bouguenais². Nous devons donc considérer que la situation n'a pas changé depuis le siècle dernier et émettre des réserves sur la signification des récentes découvertes, tant à Grand-Lieu que dans plusieurs localités du Nord-Finistère/Landerneau et Morlaix qui sembleraient à première vue constituer des indices de progressions locales en 1973 et 1974. Mis à part des fluctuations numériques assez marquées d'une année sur l'autre en forêt de Rennes entre 1972 et 1975 (minimum en 1972, maximum en 1974), le seul changement signalé provient de la forêt du Vioreau/St-Mars où le Pouillot siffleur a semble-t-il fortement diminué depuis 1973 au point de n'avoir pas été observé en 1975. De telles fluctuations à court terme sont tout à fait classiques chez cet



oiseau, comme chez bien d'autres grands migrateurs, et pourraient expliquer des installations éphémères ou au contraire des disparitions locales certaines années dans des secteurs marginaux comme le Léon ou le sud de la Loire. On peut noter que dans une bonne partie de l'Angleterre des diminutions ont été constatées depuis 1940, mais que la tendance s'est peut-être renversée localement depuis une dizaine d'années¹⁴ ; en Irlande où l'espèce avait niché très irrégulièrement au début du siècle, elle s'est à nouveau installée en quelques points depuis 1968, durablement peut-être puisqu'un site est occupé chaque année de 1968 à 1975¹⁵.

POUILLOT VÉLOCE

PHYLLOSCOPUS COLLYBITA

Le plus commun et de très loin le plus abondant de nos pouillots est uniformément distribué en Bretagne, ne manquant que sur les petites îles comme Sein, Molène et les Glénan dans le Finistère. Peu représenté sur de petites îles comme Hoëdic, Houat, Batz ou même Ouessant (6 chanteurs seulement en 1973), il est plus abondant sur les îles boisées comme Belle-Ile, Groix (39 chanteurs en 1973) et surtout Bréhat où il y avait un minimum de 25 chanteurs en 1975¹³. Une capture sur l'île Dumet/St-Gildas en juin 1974 ne suffit pas pour envisager une nidification.

Au début du siècle dernier, le Pouillot véloce est considéré comme très commun dans le Finistère⁴. Quelques décennies après, les appréciations de trois naturalistes sont toutes en retrait par rapport à la précédente : il n'est considéré que comme "*assez commun*" en Loire-Atlantique¹ et dans le Finistère⁶ alors que Taslé n'hésite pas à le dire "*peu commun*" dans le Morbihan¹⁷. Peut-on en conclure à une diminution alors ? Une telle évolution s'opposerait à la progression notée au même moment en plusieurs points d'Europe et notamment en Irlande¹⁴. Quoi qu'il en soit, l'espèce est à nouveau "*fort commune*" en Basse-Bretagne au début de ce siècle⁷.

Récemment, une forte augmentation d'effectifs a été enregistrée dans les îles Britanniques, un pic étant atteint en 1970¹⁵. Bien que ne disposant que de nos propres impressions nous pensons qu'il en a été de même en Bretagne. En revanche, la très forte régression d'après 1970 outre-Manche (diminution de 50 % environ en quatre ans) n'a pas été évidente ici. Il



nous semble au contraire que ses effectifs n'ont cessé d'augmenter, au moins dans le Finistère. Actuellement, il se reproduit partout pourvu qu'il dispose de quelques arbres ou arbustes et son chant constitue le fond sonore du printemps breton. Il est très commun jusque dans les villes et se multiplie dans des milieux aussi peu classiques que les marais avec saules épars. En 1974, il y en avait 23 couples pour 10 hectares de chênale et 7 à 9 pour 10 hectares de bocage à Grand-Lieu¹⁰. Trois îles semblent n'avoir été colonisées qu'au début des années 1970 : Houat, Hoëdic et Quessant où le développement de la végétation arbustive et arborescente a sûrement joué un rôle déterminant dans l'installation du Pouillot véloce.

POUILLOT FITIS PHYLLOSCOPUS TROCHILUS

A première vue, le Pouillot fitis semble uniformément répandu en Bretagne. Cependant, bien que se reproduisant sur la quasi-totalité des cartes, il montre une abondance très variable selon les régions. Commun et localement abondant dans l'ouest et le nord de la Bretagne, il devient localisé et peu abondant par endroits dans le sud-est au point d'être considéré comme un nicheur rare au sud de la Loire : seulement trois couples sur le pourtour du lac de Grand-Lieu¹⁰. Cette raréfaction dans le sud-est breton n'est pas surprenante puisque ce pouillot a une distribution européenne plutôt nordique et que le secteur de Grand-Lieu-Machecoul constitue sa limite méridionale sur la façade atlantique.

Nous n'avons que peu d'éléments pour envisager une modification de la distribution ou des effectifs de cet oiseau en Bretagne depuis le siècle dernier. Les appréciations des naturalistes de cette époque ne diffèrent pas sensiblement de celles que nous pourrions formuler aujourd'hui, encore que Blandin considère cet oiseau comme assez commun en Loire-Atlantique, ne distinguant pas les deux secteurs d'abondance très différente séparés par la Loire¹. On pourrait penser à une raréfaction à la limite sud de distribution, ce que semblerait confirmer l'absence de la région de Clisson où Morel connaissait l'espèce dans les années 1940¹¹. A l'inverse, le Pouillot fitis s'est tout récemment installé sur l'île d'Quessant, profitant manifestement du développement de la végétation arbustive dans les vallons. Il n'est pas possible de situer l'arrivée de l'espèce sur les autres îles où il semble se reproduire en nombre très restreint : Belle-Ile, Groix et Bréhat¹². Encore faut-il ajouter que le Pouillot fitis est une des

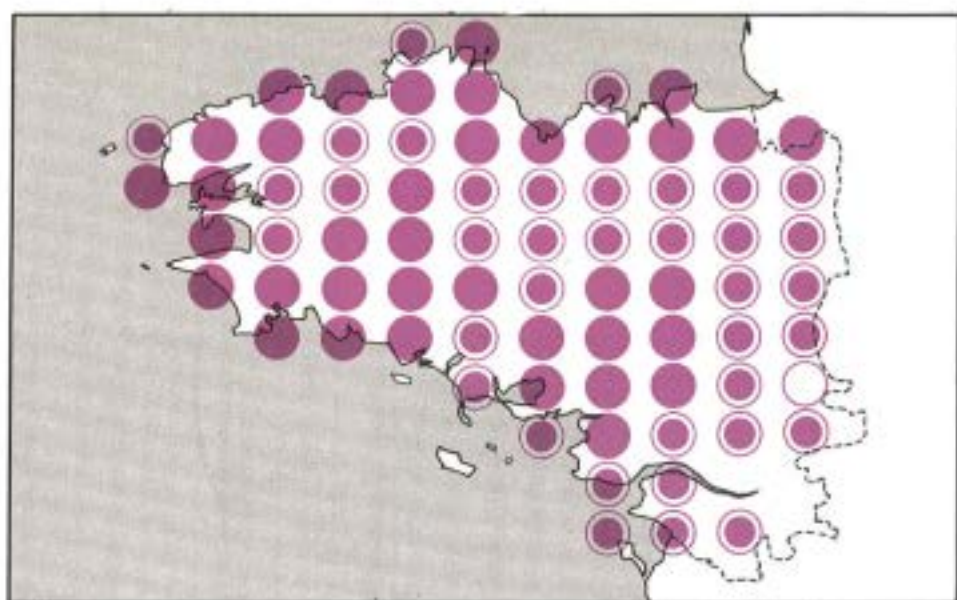


espèces qui chantent le plus fréquemment lors de ses haltes de migration printanière, ce qui laisse planer un doute sur la validité de certains indices recueillis sur les îles, à Groix notamment.

ROITELET HUPPÉ REGULUS REGULUS

La coexistence dans certaines régions de Bretagne d'espèces aussi semblables morphologiquement et biologiquement que les deux roitelets pose un problème écologique que ne peut résoudre le mode de représentation cartographique de l'atlas. Selon Géroudet, le Roitelet huppé serait plus exigeant que son proche parent quant aux essences forestières fréquentées : il se rencontrerait essentiellement dans les épicéas mêlés ou non de feuillus et n'adopterait d'autres essences qu'à défaut de ces arbres ; le Roitelet triple-bandeau, quant à lui, s'accommoderait de toutes sortes de conifères, même ornementaux, et s'installerait volontiers dans des plantations de feuillus, chênaies surtout, s'il y trouve des troncs couverts de lierre. En fait, il s'agit là d'une tentative de différenciation très schématique des habitats respectifs des deux espèces dans des secteurs où elles coexistent, mais qui ne s'applique pas aux régions où seule l'une des deux est bien représentée ; dans ce cas on observe une occupation d'autant plus fréquente d'habitats atypiques que la population atteint un niveau élevé. C'est le cas aujourd'hui du Roitelet huppé dans l'ouest et le nord de la Bretagne où il se rencontre dans toutes sortes de résineux, y compris les pins, même isolés au milieu d'un taillis de feuillus, dans des jardins urbains ou dans des haies autour de fermes ; de même, sa présence dans des zones de feuillus purs est fréquente dans le Finistère.

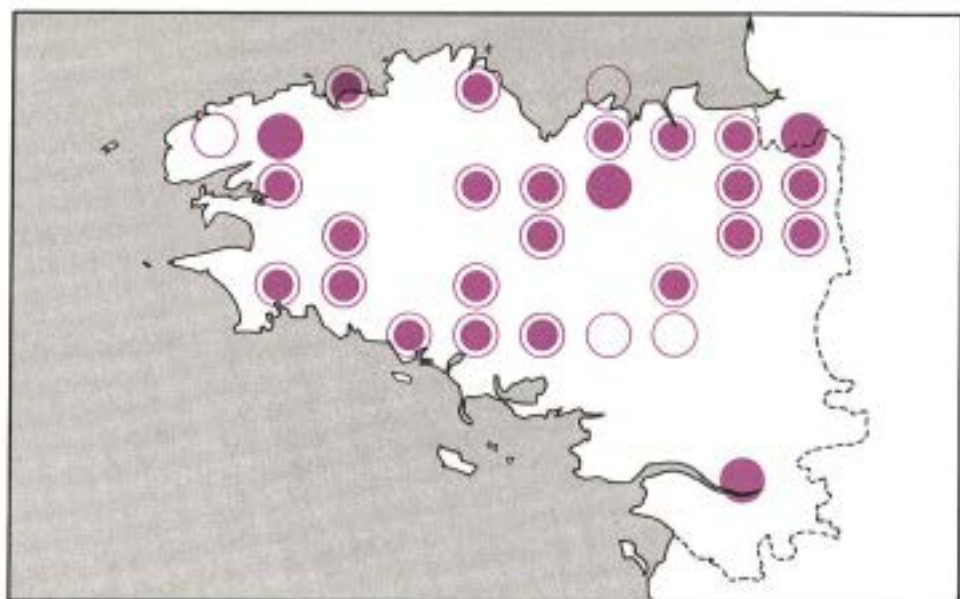
Très largement distribué dans la plus grande partie de la Bretagne à l'exception de la Loire-Atlantique où il semble très local, cet oiseau montre un biais nord occidental indéniable que l'on retrouve dans sa distribution française : il est répandu en Normandie, mais rare dans le Maine, localisé en Anjou et absent de Vendée²⁰. Les localités bretonnes du sud de la Loire se trouvent donc à la limite méridionale de l'aire continue sur le littoral atlantique. On peut aussi noter son absence d'îles boisées comme Belle-Ile ou Groix alors que deux petites îles de la côte nord sont occupées : Batz/St-Pol et Bréhat/Tréguier¹³.



L'augmentation et l'expansion signalées dans les Iles Britanniques depuis le siècle dernier ont été attribuées aux plantations accélérées de conifères. Cette explication serait tout à fait plausible pour la Bretagne où de nets changements de distribution se sont également produits depuis la première moitié du 19^e siècle. A cette époque, il est commun dans le Finistère⁴, mais n'est pas considéré comme nicheur dans le Morbihan¹⁷ et ne semble pas se reproduire régulièrement en Loire-Atlantique : *"quelquefois il niche"*¹. Une trentaine d'années plus tard, dans les années 1890, il se reproduit dans les parcs de Nantes et un juvénile est capturé le 7 juin 1892 près de Vannes⁸. Dans la première moitié du 20^e siècle, il est toujours connu dans le Finistère où Lebeurier et Rapine signalent des nidifications dans le lierre et le buis⁷. Douaud note des chanteurs en avril 1950 dans les pins sylvestres de la forêt du Gâvre, en Loire-Atlantique, et précise que l'espèce niche communément sur les mêmes arbres dans les Landes de Lanvaux, en Morbihan². Lors de ses visites de la fin des années 1950, Kumerloève trouve le Roitelet huppé partout en Bretagne ; il note en outre avec surprise la colonisation fréquente de villes et cite comme exemples Châteaubriant, Laval et Morlaix¹⁵³. Dès les années 1950, l'espèce a donc sans doute atteint la distribution que nous lui connaissons aujourd'hui, mais il est évident qu'il a continué d'augmenter depuis, malgré les hivers rudes de 1947, 1956 et 1962-63. Si de tels hivers déciment largement les populations de cet oiseau, ils n'influencent guère sur les tendances à long terme car les effectifs sont rapidement reconstitués. Le seul changement notable enregistré récemment dans la répartition bretonne serait la disparition de l'espèce des environs de Nantes où existe son concurrent potentiel, le Roitelet triple-bandeau.

ROITELET TRIPLE-BANDEAU REGULUS IGNICAPILLUS

Cette espèce s'est révélée assez largement répandue en Bretagne. Contrairement à toute attente, c'est surtout dans le nord et l'ouest qu'elle a été trouvée alors qu'elle semble absente — ou rare — dans tous le sud-est breton où Nantes fait figure de point isolé. Partout localisé et peu abondant, ce roitelet est encore trop peu connu dans notre pays pour qu'on puisse se satisfaire sans réserves des résultats de l'enquête. Il est possible cependant que son extrême localisation dans le sud-est soit bien réelle puisqu'il manque aussi presque totalement dans les régions limitrophes (Anjou, Maine, Vendée). En revanche, les localités du nord de l'Ille-et-Vilaine sont en continuité avec celles qu'occupe l'espèce à travers les collines du sud de la Normandie²⁰.



Si le chant de l'espèce, considéré comme typique, est le plus sûr, voire le seul moyen de la repérer, encore convient-il de fixer les limites des indices que l'on peut déduire de la seule audition d'un chant ; nous avons constaté à deux reprises que des chants typiques du Roitelet triple-bandeau étaient en fait émis par des roitelets huppés (cartes de Lamballe et Plabennec en 1974). Il convient donc d'être prudent et de n'admettre que des déterminations confirmées visuellement.

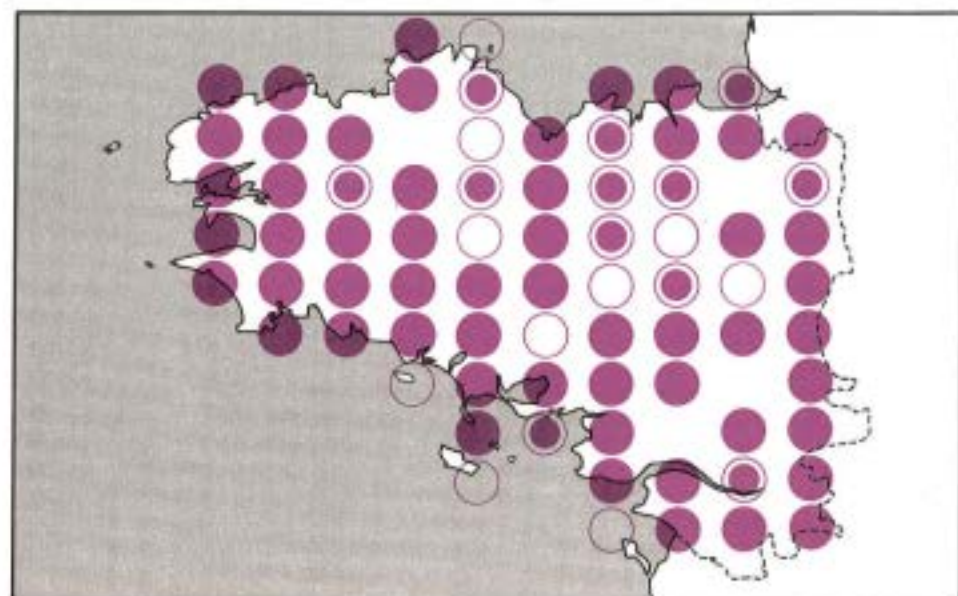
La distribution européenne du Roitelet triple-bandeau s'est récemment étendue. Il a niché pour la première fois en Hollande en 1930, au Danemark en 1961 et en Angleterre en 1962¹⁵. De même, des augmentations ont été notées dans le nord de l'Allemagne depuis le début du siècle¹⁹. En France, son implantation dans les régions voisines de la Manche se serait produite dans les deux dernières décennies^{11, 20}.

Il semble bien que la répartition bretonne actuelle soit aussi le résultat de cette extension vers le nord-ouest, même si l'absence apparente dans le sud-est n'y trouve pas d'explication. Au siècle dernier, seul Taslé, dans le Morbihan, considère l'espèce comme nicheuse, mais il semble bien que ses appréciations sur les deux roitelets aient été inversées¹⁷. Mis à part la reproduction d'un couple dans la banlieue brestoïse en 1911²³ — cas accidentel sans doute —, ce n'est que dans les années 1950 qu'il est trouvé nicheur en Bretagne. Kumerloève, visitant l'ensemble de la péninsule en 1957 et 1961, l'observe à Nantes, Châteaubriant, Vitré, Rennes, Fougères, dans la région de Loudéac et celle de Pontivy, près de Ploërmel, ainsi qu'à Carhaix et Châteaulin. On peut donc considérer que dès le début des années 1960, l'espèce est répandue dans l'intérieur de la Bretagne où elle est surtout notée dans des jardins et parcs urbains (mais Kumerloève, qui enquête alors sur la distribution du Serin cini, visite surtout les agglomérations). Le même auteur ne le trouve par contre dans aucune des localités côtières où il passe, tant dans le sud que dans l'ouest et le nord¹⁶³.

Depuis 1973, il a été découvert dans plusieurs régions dont Kumerloève le disait absent, comme le Finistère, la zone côtière dans l'ouest du Morbihan et en quelques points proches du littoral des Côtes-du-Nord. Bien que cette multiplication des observations soit en partie attribuable à un regain d'intérêt pour cet oiseau, on ne peut guère douter qu'une certaine expansion se soit produite tout récemment. On peut noter que c'est aussi en 1973 que l'espèce a été trouvée pour la première fois en Maine-et-Loire²². Ce n'est certes pas à l'enrésinement des bois²⁰ qu'il faut attribuer la progression de cette espèce en Bretagne depuis les années 1950, puisque les boisements de conifères sont plutôt le domaine des roitelets huppés et que dans la quasi-totalité des cas, c'est dans des futaies de feuillus (chênes et hêtres) avec taillis et houx en sous-bois que sont trouvés les roitelets triple-bandeau, en Anjou comme en Bretagne.

GOBEMOUCHE GRIS MUSCICAPA STRIATA

Tous les auteurs s'accordent pour faire du Gobemouche gris l'hôte des lisières de bois (feuillus et résineux), des allées, des vergers et des haies. Le bocage breton devrait donc lui convenir à merveille. Quoique régulièrement réparti, il n'est en fait jamais très abondant : le seul élément chiffré dont nous disposons est une densité d'un couple pour vingt hectares de bocage autour de Grand-Lieu¹⁰. Aucune carte ne doit en manquer, à l'exception peut-être de celles qui ne comportent qu'un fragment de littoral dépourvu des grands arbres qu'il affectionne : Penmarc'h, Raz, Plouarzel, Etables... Seule parmi les îles bretonnes, Belle-Ile — la plus boisée de toutes — en compte quelques couples³¹².



MÉSANGE A MOUSTACHES PANURUS BIARMICUS

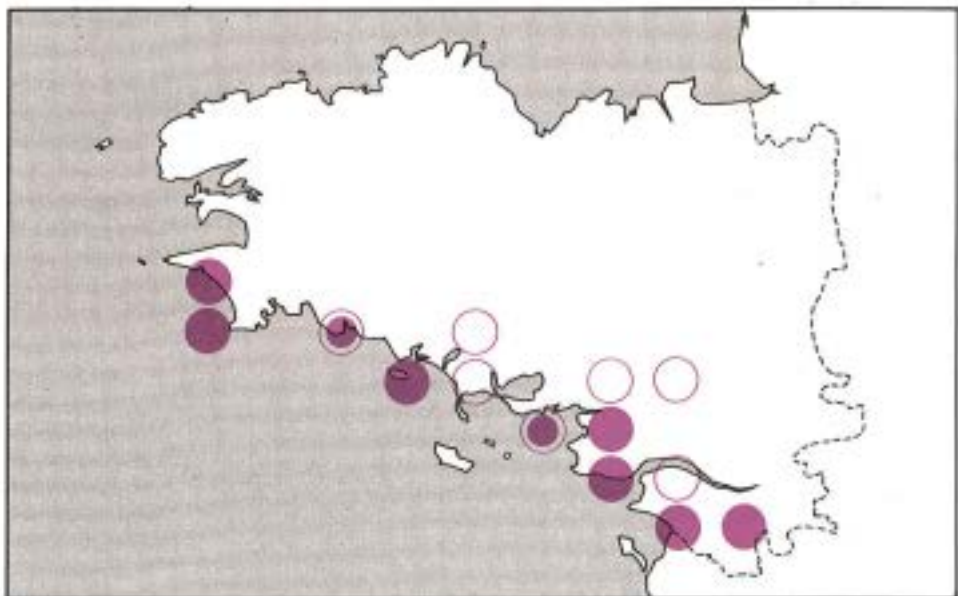
La Mésange à moustaches est un nicheur très récent en Bretagne, la première nidification n'ayant eu lieu qu'en 1966 en Brière⁹³ et la totalité des huit autres sites bretons ayant été conquis pendant la durée de l'enquête : Suscinio/St-Gildas en 1970, Loc'h Kergaran/Pont-Croix, Plouhinec/Groix et Penmarc'h en 1971, Trenvel/Pont-Croix, Guérande/St-Nazaire, Mache-coul et Grand-Lieu en 1973 (ce dernier site peut-être dès 1971), la nidification étant enfin probable sur la carte de Concarneau en 1975.

La Mésange à moustaches passant difficilement inaperçue, on peut considérer que cette liste donne une image réelle de sa répartition en 1970-75, mais il faut s'attendre à ce qu'elle complète par la suite cette invasion-éclair par la conquête de sites plus modestes ou plus éloignés des voies de passage, en particulier les marais de Ganedel sur la Vilaine et ceux de l'Erde. Car cet oiseau, strictement inféodé aux roselières (*Phragmites communis*) pour ses migrations et sa reproduction, peut se satisfaire de sites de superficie restreinte comme en témoigne le cas de Guérande. Mais la présence d'eau baignant en permanence les roselières semble indispensable à son installation, ce qui expliquerait l'absence de l'espèce dans les dernières grandes roselières de l'estuaire de la Loire, inondées seulement lors des marées²⁰⁷.

Fixer un effectif de couples reproducteurs est difficile en l'absence de recensements systématiques. Le lac de Grand-Lieu abritait en 1974 110 couples environ²⁰⁷. Si l'on admet une densité voisine pour la Brière, celle-ci doit compter entre 200 et 300 couples. Les autres sites n'abritent qu'un nombre de reproducteurs très faible : 5 à 10 couples à Guérande, autant à Machecoul et à Suscinio. La population bretonne abriterait néanmoins le cinquième des effectifs français forts de 1 900 couples, les quatre cinquièmes restants étant répartis sur les étangs du Languedoc-Roussillon et en Camargue²⁰⁸. Toutefois, les possibilités offertes par les superficies considérables de roselières dans l'ouest de la France (10 000 hectares) laissent prévoir une très forte croissance de la population bretonne, qui peut potentiellement devenir la plus importante de France et peut-être même d'Europe occidentale qui comptait moins de 800 couples en 1965.

Cette apparition massive de la Panure en Bretagne s'est simultanément produite dans d'autres régions françaises : Creuse en 1967, Nord en 1971, étangs du Languedoc-Roussillon entre 1970 et 1975, Charente-Maritime, Gironde et Somme en 1975. En l'espace de quelques années, cette espèce a donc essaimé aux quatre coins de France après n'avoir plus été représentée depuis le début du siècle que par la population camarguaise. Au siècle dernier, elle nichait en effet dans plusieurs marais français²⁰⁹ : à Metz avant 1936, dans les marais du nord (Dunkerque, St-Omer, Corbie, Abbeville, Dieppe, Marais-Vernier) avant 1900, et surtout à Péronne jusqu'en 1932 ; dans l'ouest, elle nichait avant 1867 dans le Maine-et-Loire et avant 1884 en Charente-Maritime ; enfin, dans le sud, elle a été signalée dans l'Isère et le Vaucluse avant 1930 et dans le Gard en 1937, sans oublier la Camargue. Sa régression semble surtout due aux destructions des roselières, au pillage des œufs, aux captures d'oiseaux à des fins commerciales et aux hivers rigoureux.

L'invasion actuelle de la Panure a débuté en 1965, suite à l'explosion démographique de la population de Hollande qui, après avoir longtemps stagné à 300 couples a atteint à la faveur de l'établissement de 30 000 ha de roselières dans l'IJsselmeer en cours de poldérisation, un effectif de 20 000 individus à l'automne 1965²¹⁰. Un fort mouvement migratoire se déclencha, atteignant la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Allemagne, la Scandinavie et la France. Dans celle-ci, les oiseaux furent aperçus à partir de la deuxième quinzaine d'octobre dans toute la moitié nord-ouest du pays, du Pas-de-Calais à la Gironde²¹¹. Il est possible que ce contingent concernait aussi quelques oiseaux anglais. Cette invasion se traduit par une installation en deux sites : la Brière en 1966 et la Creuse en 1967²¹². Depuis cette date, et en particulier depuis 1970, l'espèce effectue des migrations régulières chaque année, à partir d'octobre, les oiseaux provenant de Hollande et sans doute d'Angleterre hivernant surtout dans les marais situés le long du littoral de la Manche et de l'Atlantique jusqu'en Gironde, avant de retourner au prin-



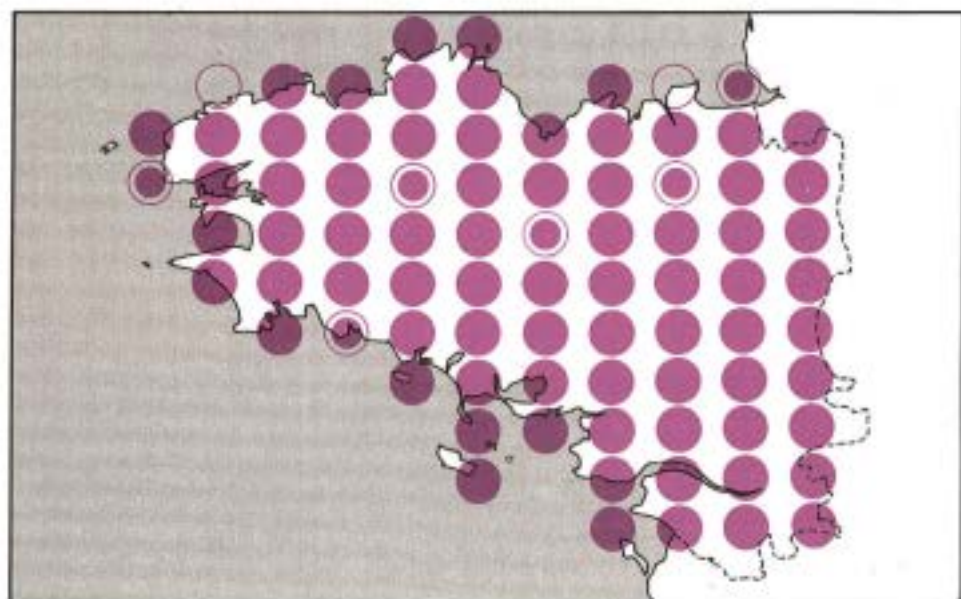
temps dans leur pays d'origine. Certains d'entre eux restent sur place et créent de nouvelles colonies ou grossissent les peuplements existants, mais selon Marion²⁰⁹ il semble probable que les colonies bretonnes soient issues de celle de Brière.

Les causes de cette invasion sont obscures : destruction d'une partie des roselières hollandaises pour leur mise en culture, changement comportemental d'origine génétique survenu par l'apport d'oiseaux de l'est ou par sélection interne, ou simple effet de masse extériorisant un comportement migratoire peu observé jusqu'en 1965 du fait du faible nombre d'individus présents en Europe occidentale.

La France abriterait donc actuellement deux populations : la première, méditerranéenne, concernerait la sous-espèce *Panurus biarmicus biarmicus*, peu ou pas migratrice ; la seconde, nordique et bretonne, issue des populations anglo-hollandaises, concernerait un hybride entre *P. b. biarmicus* et *P. b. ruscicus*, celle-ci étant originaire d'Europe orientale notamment.

MÉSANGE A LONGUE QUEUE AEGITHALOS CAUDATUS

En Loire-Atlantique, près de 80 % des nids de Mésange à longue queue sont établis dans les ajoncs selon Belhache²⁸. Cette préférence, également très marquée en Basse-Bretagne, est confirmée par les observations de Marion à Grand-Lieu : alors qu'il en note en moyenne 4 couples pour 10 hectares de chênaie et 2 pour la même superficie de bocage, il lui est arrivé de trouver 25 nids le même jour dans les ajoncs bordant les allées du bois de l'Halbrandière, la plupart n'étant distants les uns des autres que d'une vingtaine de mètres¹⁰. Dans une lande plantée de pins du massif de Paimpont, on en comptait un couple pour 10 hectares en 1970-1971⁹⁶. Quel que soit l'intérêt indicatif de ces estimations de densité, il ne faut pas perdre de vue qu'elles n'ont de valeur que pour un milieu précis et une année déterminée. Ce dernier point est spécialement évident pour cette mésange dont le niveau de population peut subir d'une année à l'autre des fluctuations importantes, notamment à la suite des hivers rigoureux. C'est ainsi que les froids de 1963 entraînèrent au moins localement une nette régression des effectifs nicheurs de l'espèce²⁰. L'expansion notée de 1964 à 1968 dans le sud de la Loire-Atlantique²⁷³ correspond sans doute à la phase de récupération consécutive à cet hiver exceptionnel.

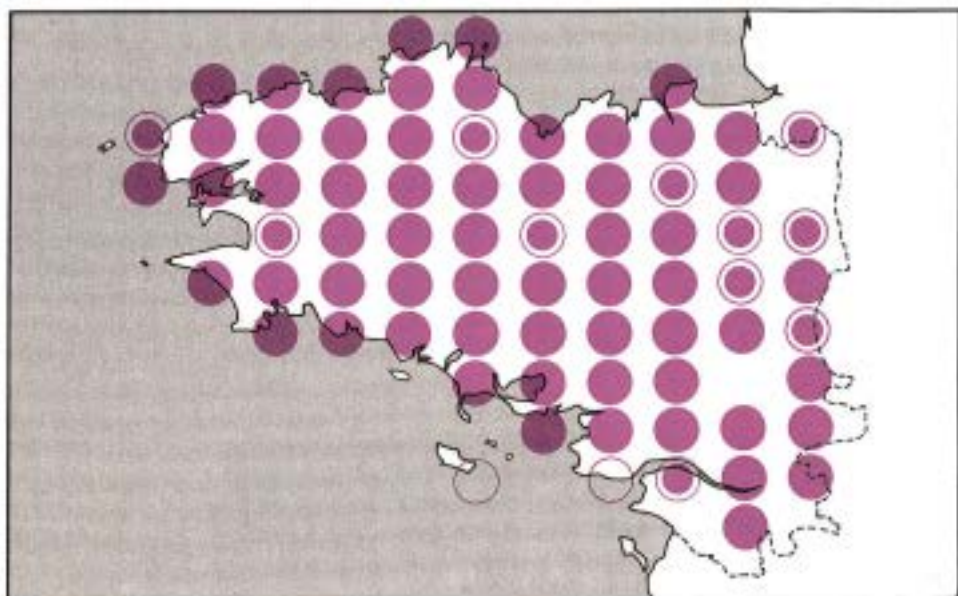


Répandu dans toute la péninsule, cet oiseau manque assez inexplicablement dans plusieurs îles : sa nidification n'a été observée que sur Bréhat, Groix et Belle-Ile¹³.

MÉSANGE NONNETTE

PARUS PALUSTRIS

La présence de deux mésanges nonnettes sur Belle-Ile au début du mois d'avril 1970 ne suffit pas pour envisager sa reproduction sur cette île qui paraît pourtant, a priori, la plus favorable de toutes. Les recherches approfondies menées par Nicolau-Guillaumet de 1973 à 1975 sur tous les grands ensembles insulaires bretons, de Bréhat à Hoëdic, ne lui apportèrent aucune nouvelle observation de l'espèce. Sur le continent, elle ne manque nulle part, et si elle semble marquer une préférence pour des milieux plus humides que ceux fréquentés par les autres mésanges, on la voit aussi nicher régulièrement dans le bocage, les vergers et les forêts. A Paimpont, Eybert l'a notée dans presque tous les stades de la chênaie-hêtraie, depuis le taillis de 5 ans jusqu'à la futaie de 70 ans⁹⁶. Autour de Grand-Lieu, elle est deux fois plus abondante dans la chênaie que dans le bocage où sa densité est comprise entre 0.5 et 1 couple pour 10 hectares¹⁰.



MÉSANGE HUPPÉE

PARUS CRISTATUS

La Mésange huppée ne choisit pas en Bretagne d'autres milieux que ceux qu'elle fréquente habituellement en Europe : elle habite surtout les boisements de conifères, et plus spécialement ceux de pins dont elle est une des espèces caractéristiques. Dans la région de Paimpont, par exemple, on la trouve dans tous les stades d'évolution des plantations de résineux âgées de cinq ans au moins ; mais c'est dans la pinède de 40 ans qu'elle atteint sa densité maximum : avec 3.5 couples pour 10 hectares elle arrive en seconde place des oiseaux nicheurs de cette formation végétale, juste derrière le Troglodyte⁹⁶. Cette préférence pour les conifères n'est d'ailleurs pas exclusive et l'on voit parfois quelques couples nicher dans des peuplements purs de feuillus.

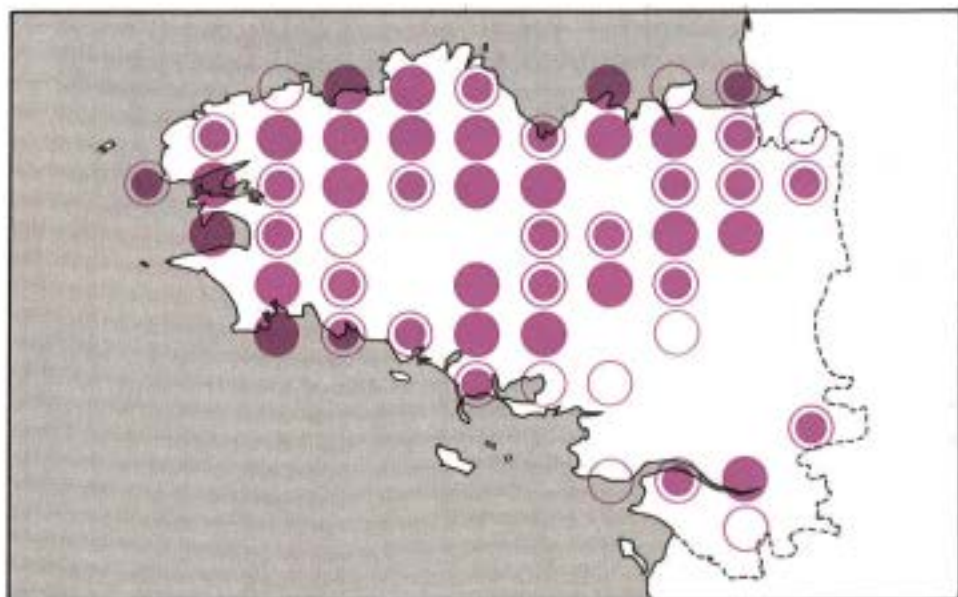


Sa distribution en Bretagne semble assez régulière. Mais elle fait totalement défaut dans l'ensemble des îles, malgré l'existence d'habitats assez favorables sur certaines, Belle-Ile en particulier.

MÉSANGE NOIRE

PARUS ATER

Dans l'aire de distribution de la Mésange noire, la Bretagne apparaît comme une tache très isolée des autres zones de reproduction. Rare, voire absente de vastes régions de l'ouest de la

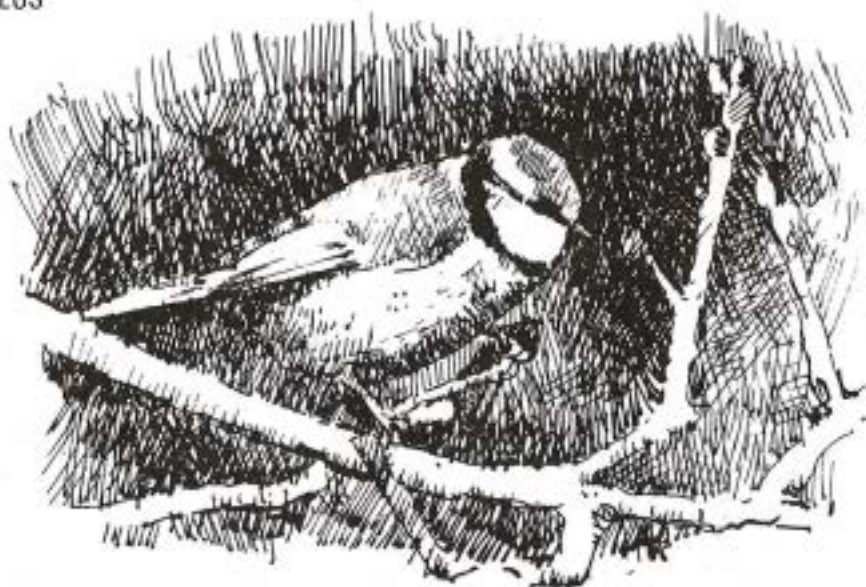


France, elle est encore très localisée en Loire-Atlantique et semble manquer dans le sud-est de l'Ille-et-Vilaine pour ne devenir réellement répandue qu'à l'ouest d'une ligne Vannes-Fougères. Passé cette limite, elle habite la plupart des bois de sapins et d'épicéas, et elle y est parfois bien représentée : 6 chanteurs en 1972 et 12 en 1975 sur 10 kilomètres de parcours en forêt de Rennes.

Cette situation suggère un profond changement par rapport au statut de l'espèce dans la première moitié de ce siècle, et sans doute avant. Blandin en 1864¹, Taslé en 1866¹⁷ et Lebeurier et Rapine en 1934⁷ ne la connaissent que de passage durant la mauvaise saison ; les 21 exemplaires des collections du muséum de Nantes ont tous été capturés en hiver⁹ ; Mayaud la dit très rare ou absente dans l'ouest de la France^{11, 12} et Stresemann ne l'a pas notée entre Vannes et Lorient au début des années 1940²⁸². A partir de cette date, quelques présomptions ou preuves de reproduction sont apportées pour la Loire-Atlantique, le Morbihan, les Côtes-du-Nord et le Finistère : ce sont là des événements que Mayaud juge dignes d'être signalés dans ses *Notes d'ornithologie française*^{216, 223, 224}. Depuis lors, les cas de nidification se sont véritablement multipliés, mais elle n'habite toujours aucune île. Comme dans les îles Britanniques¹⁴ et en d'autres régions d'Europe¹⁹, cette extension en Bretagne est certainement liée au grand développement récent des plantations de résineux. Mais il n'est pas interdit de penser qu'il ne s'agit là que d'une circonstance favorable et que la colonisation elle-même trouve son origine dans l'une ou l'autre de ces invasions de mésanges noires qui, depuis une trentaine d'années, ont déferlé sur l'Europe occidentale jusque dans notre pays²⁷⁶.

MÉSANGE BLEUE

PARUS CAERULEUS



Selon Lebeurier et Rapine¹⁷⁴, la Mésange bleue utiliserait plus fréquemment que la charbonnière les cavités des murs pour y établir son nid. Faut-il rechercher là l'explication de sa plus grande abondance à Bréhat et sa présence sur l'île de Batz où sa proche parente ne niche pas¹³ ? En tout cas, sa reproduction n'a jamais été observée sur les îles d'Ouessant, Houat et Hoëdic. Ce sont d'ailleurs les seules lacunes dans sa distribution en Bretagne : du littoral aux forêts de l'intérieur, elle est partout de rencontre commune, élevant sa nichée dans les cavités étroites des arbres de toutes essences et dans les trous des murs ou des rochers. Autour de Grand-Lieu, elle atteint des densités extrêmement proches de celles de la Mésange charbonnière, à la fois dans le bocage et dans la chênaie où l'on en compte respectivement 3,6 et 10 ou 11 couples pour 10 hectares⁷⁰. En revanche, elle est de loin la moins fréquente des deux dans les divers stades des plantations de résineux étudiées en forêt de Paimpont³⁶.



MÉSANGE CHARBONNIÈRE

PARUS MAJOR

Plusieurs petites irrptions de mésanges ont été enregistrées à Ouessant depuis une vingtaine d'années : en 1957, 1960, 1961 et 1963 entre autres, des mésanges à longue queue, noires, bleues et charbonnières furent capturées en nombre variable sur cette île du bout de l'Europe où aucun représentant de la famille n'avait jusqu'alors été observé en période de reproduction²⁵⁴. La Mésange charbonnière est la seule à s'être installée et à avoir lentement

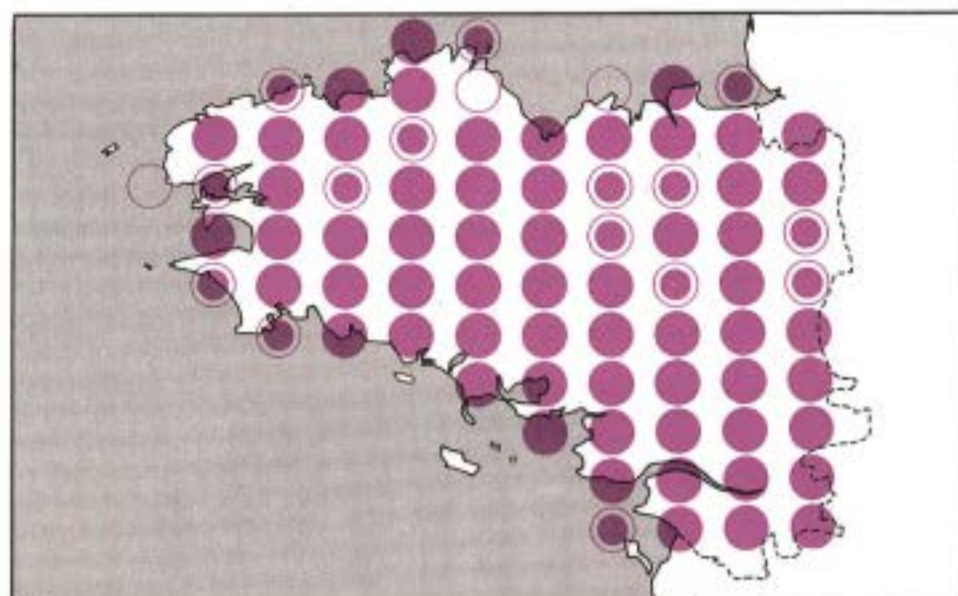


fait souche, entre 1957 et 1966 ; en 1973, la petite population ouessantine était forte de 6 à 10 couples¹³. Faute de renseignements comparatifs sur le continent ou sur d'autres îles, cet épisode reste évidemment du niveau de l'anecdote. Nous ne pouvons pourtant nous empêcher de le rapprocher de la lente augmentation constatée au cours de ce siècle en Grande-Bretagne, tendance qui s'est notamment concrétisée par l'installation de l'espèce aux îles Scilly dans les années 1920¹⁴. Pour le reste, la Mésange charbonnière habite en Bretagne les mêmes milieux que la Mésange bleue, avec des densités tout à fait comparables. Outre Ouessant, sa nidification a été établie sur les îles de Bréhat, Groix et Belle-Ile¹⁵.

SITTELE TORCHEPOT

SITTA EUROPAEA

Oiseau des vieilles futaies de feuillus, la Sittelle s'accommode de parcs, vergers et haies du bocage où de vieux troncs crevassés troués par des pics lui fournissent le site de son nid. Sa présence dans les résineux n'a guère été signalée en Bretagne et doit donc être l'exception. Ses exigences écologiques en font un oiseau très localisé dans certaines régions pauvres en boisements convenables comme le Léon, et la Sittelle manque en de nombreux secteurs côtiers ainsi que sur l'ensemble des îles. Elle est en revanche commune en Bretagne intérieure, notamment dans l'est où elle occupe un peu partout les haies hautes du bocage.

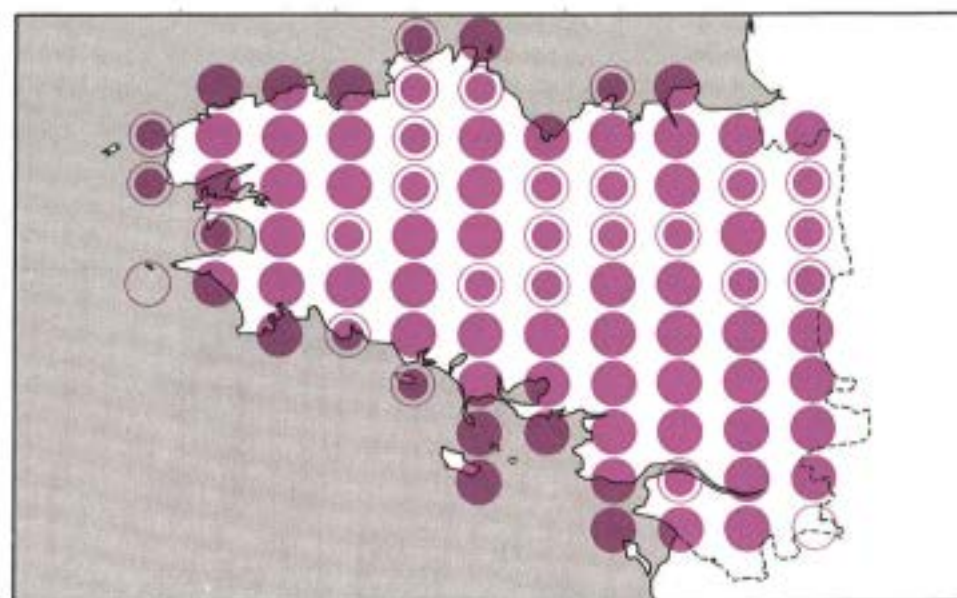


En Grande-Bretagne, après une période de recul vers le sud au cours du siècle dernier, la Sittelle a commencé à étendre sa distribution vers le nord depuis 1940 environ¹⁶. En Bretagne, il n'est pas impossible qu'une certaine régression soit également intervenue au siècle dernier, mais nous ne pouvons fonder cette hypothèse que sur des discordances dans les appréciations de quelques naturalistes : très commune dans le Finistère au début du 19^e siècle⁴, elle est qualifiée de peu commune par Taslé dans le Morbihan¹⁷ et de "pas très commune" par Blandin en Loire-Atlantique¹. Au début du 20^e siècle, elle n'est pas très commune en Basse-Bretagne⁷. Même si la densité de cette espèce n'est jamais très élevée, il faut bien admettre que les appréciations de Taslé et Blandin ne seraient plus valables de nos jours et que celle de Lebeurier et Rapine ne vaut plus que pour certains secteurs peu boisés de Basse-Bretagne. Considérée comme à peu près absente du Bas-Léon à l'ouest de Landerneau jusqu'au début des années 1970, la Sittelle y a depuis été trouvée dans la plupart des parcs et les rares bois

suffisamment étendus, sans que l'on puisse trancher l'éternel problème de savoir s'il s'agit là d'une progression ou de découvertes dues à l'intensification de la prospection à l'occasion de l'enquête pour l'atlas.

GRIMPEREAU DES JARDINS

CERTHIA BRACHYDACTYLA



Le Grimpereau des jardins est un nicheur commun dans l'ensemble de la Bretagne, avec naturellement des différences considérables d'abondance selon la fréquence de l'arbre dans le paysage. C'est ainsi qu'il est beaucoup plus abondant dans les régions boisées de l'est et du centre de la Bretagne, dans les régions bocagères avec des haies de grands feuillus, que dans les secteurs côtiers où l'arbre est rare. Dans le Bas-Léon dont les talus généralement plantés d'ajonc, d'aubépine ou autres arbustes ne lui conviennent pas, il ne se rencontre que dans de rares bosquets, des allées, des parcs ; il lui suffit parfois pour s'installer de quelques grands arbres oubliés dans une cour d'école, ou sur une pelouse de cité HLM (Quimper, Brest...). Il manque sur la quasi-totalité des îles à l'exception de Bréhat, et de Belle-Ile où son installation ne remonterait qu'à 1970 et où il était considéré comme très répandu dès 1974³¹² (on conçoit mal que les émissions vocales aient pu échapper aux nombreux observateurs qui ont visité l'île morbihannaise avant 1970). Il s'agirait donc d'un cas de colonisation récente et rapide assez surprenant de la part d'une espèce réputée strictement sédentaire ; on ne peut s'empêcher de rapprocher l'installation sur Belle-Ile de l'apparition de quelques oiseaux dans le sud de l'Angleterre depuis 1969¹⁵. L'absence du Grimpereau sur certaines îles ne peut s'expliquer par le manque d'arbres : Groix où la végétation arborescente est assez abondante et Ouessant elle-même avec ses quelques grands arbres pourraient héberger des niches.

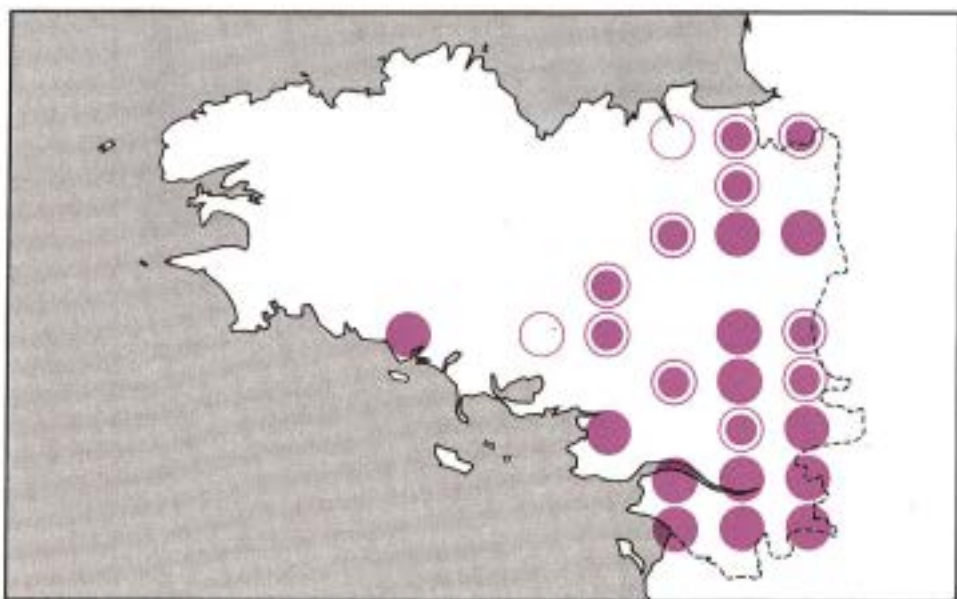
LORIOT D'EUROPE

ORIOULUS ORIOULUS

En Bretagne, le Lorient a une distribution orientale ne dépassant guère une ligne fictive joignant la baie du Mont St-Michel à l'estuaire de la Vilaine. S'il peut être qualifié de commun dans certains secteurs de Loire-Atlantique comme la vallée de la Loire en amont de Nantes, il

est localisé et peu abondant en Ille-et-Vilaine et devient extrêmement rare dans l'est du Morbihan. La nidification d'un couple dans l'extrême sud-est du Finistère en 1971 doit être considérée comme exceptionnelle. Il semble par ailleurs qu'il faille interpréter avec la plus grande prudence certaines observations de mai ou début-juin, même lorsqu'elles concernent des chanteurs. Ainsi, certaines observations morbihannaises (cartes de Groix et Elven) sont à rapporter à des migrants, ou tout au moins à des oiseaux qui disparaissent aussitôt ; il en va de même d'une observation près de Dinan et de celle d'un chanteur au bois de Bodvarec/Huelgoat, en plein centre du Finistère : cet oiseau, en plumage "féminin" entendu les 9 et 11 juin ne put être retrouvé ensuite.

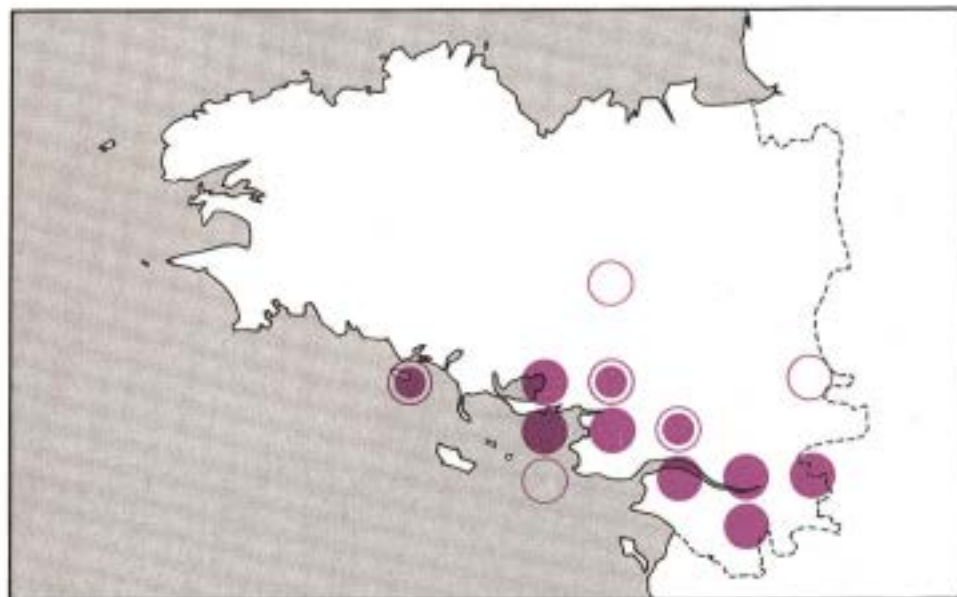
En Europe occidentale, le Lorient a récemment étendu son domaine vers le nord, profitant peut-être d'une augmentation des températures estivales¹⁸ ; il a colonisé le sud de la Suède et augmenté ses effectifs au Danemark. Bien que demeuré très rare en Grande-Bretagne, il y a montré une légère tendance à l'augmentation depuis les années 1950 dans le sud-est où il est devenu récemment un nicheur régulier ; la reproduction d'un couple a été constatée pour la première fois en Ecosse en 1974¹⁹.



Le Lorient a été plus largement distribué en Bretagne au siècle dernier. En 1838, Hesse et Le Borgne le considèrent comme assez commun dans le Finistère⁴ où de Lauzanne le signale encore comme nicheur rare en 1883⁶ ; de même, Taslé le dit estivant assez rare dans le Morbihan¹⁷. Au début du 20^e siècle, l'espèce ne niche plus en Basse-Bretagne⁷ et n'est plus signalée que de Loire-Atlantique ; elle est cependant connue dans le centre et le sud de l'Ille-et-Vilaine dans les années 1940²⁰, mais semble y régresser à cette époque. L'absence du Lorient dans la région de Lorient-Vannes est confirmée par Stresemann en 1942²⁸². Ce n'est que dans les années 1960 que l'espèce est retrouvée à l'ouest de la Vilaine, notamment à Arzal/La Roche-Bernard en 1967⁵¹, dans la moitié nord de l'Ille-et-Vilaine sur les cartes de Combourg, Rennes et Vitre^{310, 316}, ainsi que dans la vallée de la Rance sur la carte de Dinan. A partir de 1970, elle est signalée de plusieurs localités au nord de Rennes et de l'est du Morbihan sur les cartes de Ploërmel, Malestroit et Elven, un couple nichant même en forêt de Carnoët/Lorient en 1971. Il est possible que cette multiplication des observations hors de la Loire-Atlantique depuis une douzaine d'années traduise une tendance récente à l'expansion en Bretagne, mais il est difficile de faire la part des découvertes dues au développement spectaculaire de la prospection ornithologique.

Actuellement, cet oiseau ne se reproduit plus que dans une zone restreinte du sud-est breton. Réduite à une étroite bande côtière entre l'estuaire de la Loire et le Golfe du Morbihan, l'aire ne s'élargit vers l'intérieur qu'au niveau de la vallée de la Loire.

L'histoire récente de la Pie-grièche écorcheur en Europe occidentale est une des mieux documentées, de nombreux auteurs s'étant essayés à suivre de près et à tenter d'expliquer l'une des régressions les plus spectaculaires des dernières décennies. Un intéressant parallèle peut être établi entre l'évolution de la population britannique^{14, 15} et celle des nicheurs bretons. C'est dans les années 1930-40 que la réduction est devenue évidente en Grande-Bretagne ; après 1940, le mouvement s'est accéléré, affectant d'abord les secteurs les moins densément peuplés alors que dans les zones de forte implantation la diminution, bien que perceptible, est plus lente. En Bretagne, l'espèce a été largement répandue jusqu'au début du siècle puisque Lebeurier et Rapine¹ citent plusieurs localités nord-finistériennes : St-Jean-du-Doigt/Plestin, Porspoder/Plouarzel, Bohars/Brest et la Roche-Maurice/Landerneau. Auparavant, elle était considérée comme très commune dans le Finistère⁴ et assez commune dans le Morbihan¹⁷. Dès 1941, Mayaud écrit qu'elle semble manquer dans le Finistère²¹⁴. En 1953, il la considère comme absente du Finistère et des îles bretonnes¹¹ alors que Lebeurier la signale nicheuse sur les îles d'Houat et Hoëdic¹⁶⁴. En 1959, il arrête la limite occidentale à une ligne Vannes-Cap Fréhel²²⁰. Cependant, quelques couples subsistent sur la côte morbihannaise à l'ouest de Vannes jusqu'au début des années 1960 : un couple à Ploemeur/Lorient en 1960, un couple sur les dunes de Plouhinec/Groix en 1960 et un couple en un autre point des mêmes dunes en 1961²¹⁰. A partir de cette époque déjà, on ne trouve plus aucune donnée en dehors d'une zone restreinte dans le sud-est breton. Par la suite, la régression va se ralentir, la zone maritime à l'est de la rivière d'Etel constituant un bastion résistant : au milieu des années 1960, deux couples subsistent dans les dunes d'Erdeven/Auray⁵², puis on note Plouharnel et Carnac/Auray en 1964, Quiberon en 1964 et 1966¹⁶. On remarquera qu'au début des années 1960, si l'aire ne se réduit que lentement, il n'en va pas de même des effectifs, les rapports de la Société morbihannaise d'Ornithologie soulignant dès 1964 l'abandon de la quasi-totalité des cantonnements connus et le retrait vers la presqu'île de Rhuys où vont se situer les rares observations postérieures à 1966. Plus au sud, en Loire-Atlantique, une forte diminution a également été signalée dans les années 1960^{5, 10}.



Deux exceptions peuvent être notées durant la période d'enquête : la probabilité de nidification d'un couple sur l'île de Groix en 1971 et la présence d'un couple au Vioreau/St-Mars en juin 1974. Bien que Yeatman envisage la possibilité d'une "légère tendance vers une reprise" en 1975²⁰, nous préférons ne voir dans ces deux cas que des fluctuations circonstancielles tout à fait normales chez une espèce migratrice à faible effectif.

PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE

LANIUS SENATOR

Elle n'est actuellement connue que d'une localité du sud de la Loire-Atlantique où sa reproduction n'est sans doute même plus régulière : un couple a niché en 1973 au château de Bougon/St-Philbert.

Cette espèce méditerranéenne a fortement régressé dans le nord de son aire de répartition depuis le siècle dernier. Ce recul vers le sud a été signalé notamment en Belgique, en Allemagne et en France^{18, 20}. Depuis plus d'un siècle, la plupart des publications excluent la Bretagne de l'aire de reproduction, à l'exception cependant de la Loire-Atlantique, au sud de la Loire. Que penser alors de l'affirmation de Taslé¹⁷ qui la considère comme nicheuse très rare dans le Morbihan ? Notons que Blandin tient la Pie-grièche à tête rousse pour "pas très commune" en Loire-Atlantique¹. La présence de quelques couples reproducteurs en Morbihan au siècle dernier n'a rien de surprenant puisque c'est à cette époque que l'espèce connaît sa plus grande extension en Europe occidentale. Dans le dernier quart du 19^e siècle, elle est encore assez répandue aux environs de Nantes (vallée de la Loire en amont de Nantes surtout) si l'on en juge au nombre de spécimens fournis au muséum de Nantes⁹. Depuis cette époque, sa distribution a peu ou pas varié, se résumant à quelques localités du sud de la Loire-Atlantique : Ste-Pazanne/Machecoul en 1900⁸, Pont Rousseau/Nantes en 1949 et 1950², la Chapelle-Basse-Mer/Vallet en 1947 et 1956⁵. Notons aussi que la découverte du nid au château de Bougon en 1973 avait été précédée de l'observation d'un mâle dans cette localité en mai 1972 et de la capture d'une femelle le 1^{er} août 1969 à Bouguenais/Nantes¹⁰. On peut donc considérer que la Pie-grièche à tête rousse n'est plus représentée en Bretagne que par quelques couples — voire un seul — et que sa nidification dans notre pays n'est peut-être pas annuelle.



GEAI DES CHÊNES GARRULUS GLANDARIUS

Oiseau bien nommé s'il en est, le Geai est très largement tributaire du chêne sous nos latitudes, bien qu'il se reproduise également dans des régions où cet arbre manque¹⁰⁵. On estime que les fruits du chêne constituent au moins la moitié de sa nourriture¹⁰⁶, d'autres végétaux et en particulier les faines et les noisettes constituant un apport important. On serait tenté d'attribuer au caractère totalement arboricole du geai et à sa dépendance du chêne son absence de la totalité des îles bretonnes. La première de ces explications ne vaut pas pour les plus grandes îles ; la seconde serait plus satisfaisante excepté pour Belle-Ile où le chêne est bien représenté.



Alors que l'on signale des augmentations d'effectifs et des expansions marquées un peu partout en Europe occidentale depuis un demi-siècle, nous ne disposons d'aucun élément pour envisager une semblable augmentation en Bretagne. Il est évident que l'arrêt ou la diminution des persécutions humaines a dû profiter au Geai dans notre pays comme ailleurs, mais à l'inverse, la dégradation effrénée du bocage dans de nombreux secteurs ne peut que lui avoir porté préjudice dans les dernières décennies. On peut noter que le Geai peut se reproduire régulièrement dans les grandes villes dont il fréquente les parcs et les jardins publics : Brest, Quimper, et ailleurs sans doute.

PIE BAVARDE PICA PICA

Si vous interrogez les gens de la campagne, les uns prétendront que les pies disparaissent, d'autres qu'ils en voient de plus en plus autour de chez eux. Ils ont souvent raison, et leurs impressions qui se fondent sur un contact presque quotidien avec cette espèce très visible et très liée aux activités humaines, ne font que traduire la tendance des populations de pies à montrer des fluctuations locales non concordantes. C'est ainsi qu'il n'a pas été très facile de prouver sa nidification sur les cartes de Pontivy et de Bubry, par exemple, au cours des six années de l'enquête, et qu'elle est longtemps restée absente de la commune de Noyal-Pontivy et de ses environs depuis le début des années 1960³⁰⁸.



Elle se reproduit sur bon nombre d'îles, installant son nid dans les massifs d'ajoncs ou de prunelliers lorsque les arbres font défaut. Bréhat et Batz, Houat et Hoëdic en hébergent quelques couples et elle abonde à Belle-Ile malgré une chasse acharnée. Mais elle a disparu d'Ouessant où elle nichait jusqu'en 1955 et de Groix qu'elle habitait encore il y a une dizaine d'années¹³. Dans le premier cas au moins cette disparition est sans doute à mettre au compte d'une intervention humaine.

CRAVE A BEC ROUGE

PYRRHOCORAX PYRRHOCORAX



Un oiseau aussi spectaculaire et attachant que le Crave ne peut manquer d'attirer l'attention des naturalistes, qu'ils soient ou non ornithologues. Depuis la première allusion à sa présence en Bretagne sous la plume de Belon en 1555¹¹, de très nombreuses références le mentionnent effectivement, souvent avec beaucoup de détails. Nous ne serons donc pas surpris de constater que presque tous les secteurs fréquentés aujourd'hui sont signalés de longue date : Groix au 17^e siècle, Belle-Ile au 18^e, Ouessant, Crozon et Houat au début du 19^e et le Cap Sizun à la fin du siècle dernier.

Différents indices alarmants de déclin donnent cependant à penser que cette très longue histoire est peut-être sur le point de se terminer. Il est certes peu probable que ses populations bretonnes aient jamais été très abondantes : l'aire de reproduction a toujours été relativement restreinte et sa distribution y est linéaire puisqu'il n'établit son nid que dans les falaises maritimes. Il faut en outre préciser qu'en Bretagne les couples nichent isolément et non en "colo-

nies" contrairement à ce qui s'est souvent écrit. D'un autre côté, les auteurs anciens ont fort bien pu être induits en erreur sur le niveau réel des populations reproductrices par les bandes fréquemment observées à toutes saisons, y compris en pleine reproduction. Ces bandes, si caractéristiques des falaises à craves, regroupent parfois après la saison des nids la quasi-totalité des oiseaux d'un secteur ; au printemps, elles ne rassemblent plus que les immatures survivants et des adultes inemployés, en proportions non mesurables. En l'absence d'immigration, ce qui est à coup sûr le cas pour la Bretagne très isolée des autres régions de nidification, ces rassemblements peuvent fournir de bonnes indications sur la santé des populations concernées. Par contre, il n'est pas certain que les variations de leur niveau soit en relation directe avec les fluctuations des effectifs réellement reproducteurs : une diminution de la taille des bandes peut très bien ne refléter qu'une baisse temporaire de la fécondité (moindre représentation des immatures) ou une mortalité adulte accrue provoquant la mobilisation des inemployés. Ces réserves étant faites, il n'en reste pas moins que la tendance récente est au déclin des populations bretonnes de craves, réduction portant à la fois sur les effectifs des troupes et, plus grave, sur le nombre des couples nicheurs en divers secteurs.

Une première phase de régression s'est peut-être produite dans la seconde moitié du 19^e siècle, à une époque (1820-1880) où les populations britanniques connaissaient une forte diminution²⁷¹, et au moment où les cas de nidification cessaient sur les côtes et les îles normandes : en Seine-Maritime où l'espèce habitait les falaises du pays de Caux, la dernière observation date de 1870 ; les derniers cas de nidification constatés dans le Cotentin sont sans doute antérieurs à 1878, mais des isolés sont encore observés ou capturés à trois reprises au moins dans ce secteur jusqu'en 1913²⁷⁰ ; le dernier nid des îles Anglo-Normandes est déniché à Sark en 1906 alors que l'espèce était commune dans l'archipel jusqu'aux années 1870, et les derniers oiseaux sont observés à Guernesey en 1929⁸¹. Les seuls indices de déclin en Bretagne pour cette époque concernent l'île d'Houat et peut-être Ouessant : signalé nicheur en 1850 dans la première⁷⁸, il en a déjà disparu en 1868²⁷⁰ ; à Ouessant, il n'est pas noté par Clarke en neuf jours d'observations soigneuses au mois de septembre 1898⁶⁷ tandis que Bureau en avait vu une quarantaine dix-huit ans plus tôt²⁷². On remarquera aussi que, bien représenté à Groix en 1636⁸⁶ il n'y est pas revu en juillet 1872²⁷⁰. Et s'il a niché à Taveeg/Perros-Guirec et dans les falaises du Trégor comme l'indique une note interrogative de Bureau en 1876²⁷⁰ il n'a jamais été revu depuis dans cette région.

Les nombreuses données publiées dans la première moitié du 20^e siècle ne permettent guère de se faire une opinion sur le niveau alors atteint par les populations bretonnes. On sait seulement qu'il niche régulièrement à Belle-Île, dans le Cap Sizun, en presque-île de Crozon, à Ouessant (dès 1933) et qu'une forte bande a été observée sur le littoral continental du Léon en juillet 1919, ce qui amène Lebeurier et Rapine à s'interroger sur ses possibilités de nidification dans ce nouveau site⁷. Il paraît au moins probable que, si leurs effectifs ont été touchés par la phase régressive du siècle précédent, ils ont dû se reconstituer progressivement un peu partout. Dans les années 1950-60 en tout cas, les craves sont nombreux dans tous leurs repaires traditionnels. Il faut donc attendre la dernière décennie pour que soient décelés les signes d'une évidente régression.

De tous temps, Belle-Île semble avoir hébergé les plus forts contingents de craves de Bretagne. Au maximum de leur abondance, des couples nichaient dans la plupart des falaises de l'île à l'exception d'une petite partie des côtes nord²⁹⁰. En 1956 et 1957 encore, Kowalski évalue l'effectif reproducteur des côtes occidentales à 40 couples¹⁴⁷. Une prospection très systématique menée aux printemps 1973 et 1974 ne permit de trouver que 10 nids sur toute l'île, le nombre total des couples possibles n'atteignant sûrement pas le double de ce chiffre ; les sites des falaises orientales étaient alors désertés et deux couples seulement habitaient la côte nord³¹⁰. Dans le même temps la taille maximum des bandes s'est considérablement amenuisée : 56 ensemble en septembre 1949²⁴⁷, 80 à 100 en une seule troupe en juillet 1952⁶⁴, 50 en période de reproduction en mai 1957¹⁴⁷ ; mais en dépit d'une pression d'observation fortement accrue par rapport à cette époque, les derniers groupes un tant soit peu importants, observés en juillet 1970 et en 1971, comptaient respectivement 36 et 22 oiseaux ; depuis, aucun rassemblement supérieur à 8 individus n'a pu être noté²⁹⁶.

Le même phénomène se produit dans le Cap Sizun et en presque-île de Crozon : les bandes y deviennent de plus en plus rares et squelettiques, et des sites de nids sont abandonnés sans compensation. Le cas du littoral léonard est également exemplaire à cet égard. Au cours de visites répétées, 6 nids — représentant, à une unité près peut-être, l'effectif total de ce sec-



teur — sont repérés de 1965 à 1969 sur les 25 kilomètres de falaises favorables entre Plouarzel et Brest³¹⁰. En 1975 un seul de ces sites était sûrement occupé.

Seuls les craves ouessantins semblent encore épargnés par cet inquiétant recul. De 1947 à 1969, trois estimations des effectifs nicheurs aboutissent à des résultats pour ainsi dire identiques ; le chiffre de 1969 (6 couples) est certainement très proche de la réalité ayant été obtenu par un recensement spécialement consacré à cet oiseau³¹⁹. Quatre ans plus tard, le nombre des reproducteurs marque une incontestable progression puisqu'il est très voisin de 10 couples. On notera que l'évolution des bandes automnales est sans concordance avec celle des nidificateurs : moins de 10 en 1948, 17 en 1951, 25 en 1955, 30 en 1956, 50 en 1958, 55 en 1962, 65 en 1966, 25 en 1970, 17 en 1971 et 29 en 1973¹³.

L'effectif reproducteur total de la Bretagne en 1973, année pour laquelle nous possédons le plus de renseignements, était certainement supérieur à 30 couples mais très probablement inférieur à 45 couples.

CHOUCAS DES TOURS

CORVUS MONEDULA

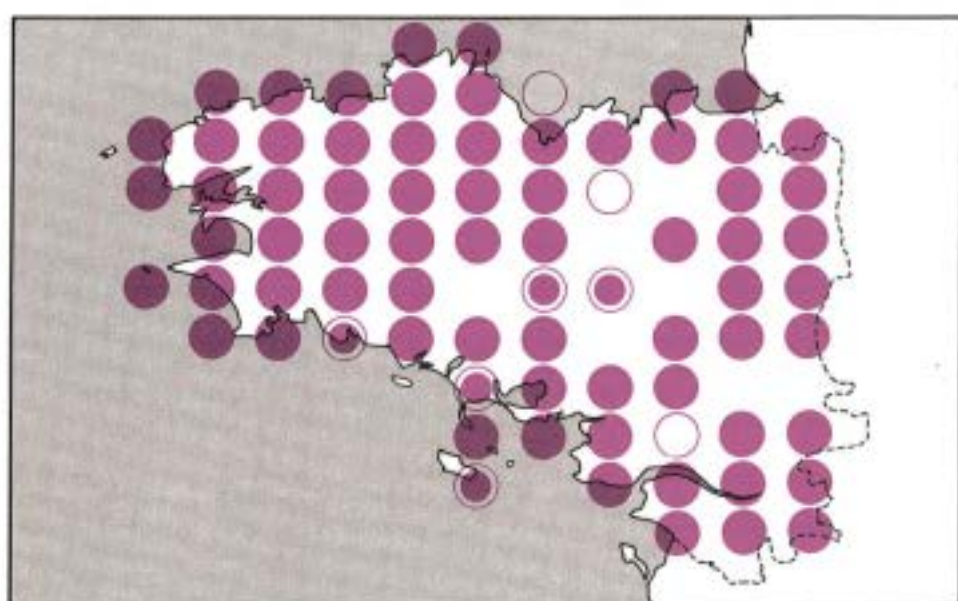
La carte du Choucas montre plusieurs blancs dans le centre et l'est de la Bretagne, et pour trois d'entre eux au moins nous pouvons presque assurer qu'il ne s'agit pas de défauts de prospection : entre 1970 et 1975, il semblait bien absent des cartes de Bubry, St-Cast et Guer. En 1974, un an avant la conclusion de l'atlas, la répartition connue était beaucoup plus lacunaire encore, et c'est ce qui nous décida à mener dès 1975 une enquête particulière destinée à préciser son statut commune par commune.

Nous pouvons dire aujourd'hui que cet oiseau est très irrégulièrement distribué dans notre pays. Comme l'indique le tableau suivant, c'est seulement dans le Finistère qu'il est répandu et abondant, puisque les deux-tiers des communes de ce département hébergeaient des choucas nicheurs en 1975. Il est nettement plus rare et localisé dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan et devient franchement sporadique plus à l'est. En réalité, même au sein de ces grands ensembles, sa distribution manifeste d'étonnantes disparités locales. Dans le Finis-

DÉPARTEMENT	A COMMUNES (TOTAL)	B COMMUNES VISITÉES	% B x 100 A	C CHOUCAS PRÉSENTS	% C x 100 B
FINISTÈRE	286	239	84 %	158	66 %
CÔTES-DU-NORD	385	194	50 %	40	21 %
MORBIHAN	263	161	61 %	34	21 %
ILLE-ET-VILAINE	359	147	41 %	18	12 %
LOIRE-ATLANTIQUE	224	54	24 %	32	/

TAUX DE PROSPECTION DES COMMUNES ET TAUX DE PRÉSENCE DU CHOUCAS PAR DÉPARTEMENT LORS DE L'ENQUÊTE-CHOUCAS DE 1975.

Le nombre de communes visitées en Loire-Atlantique est trop faible pour que soit éliminé le biais introduit par la visite préférentielle des localités connues d'entée pour abriter des choucas.



tère, par exemple, c'est le Léon qui constitue son bastion principal : 88 % des 101 communes visitées au nord de l'Elorn étaient occupées contre 50 % seulement des localités de Cornouaille et du Petit-Trégor. Et s'il est mieux représenté dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord que dans les deux départements orientaux, c'est surtout grâce à la région vannetaise pour le premier, aux zones limitrophes du Nord-Finistère pour le second. Dans l'intérieur, de vastes étendues sont pratiquement dépourvues de choucas : de nombreuses cartes de ces régions ne comptent en fait qu'une ou deux localités occupées, et il est significatif de constater que des cités aussi importantes ou favorables que Pontivy, Josselin et Ploërmel, pour ne citer qu'elles, n'en abritent pas un couple.

Si l'on en croit les auteurs du siècle dernier, le Choucas paraissait déjà plus localisé à cette époque dans le Morbihan et la Loire-Atlantique que dans le Finistère. Pour Hesse et Le Borgne, c'est un nicheur commun qui *"habite en grand nombre les clochers des principales églises... les vieilles masures et les ruines..."* du Finistère⁴. Un siècle plus tard, une augmentation s'est peut-être produite puisque Lebeurier et Rapine le voient nicher dans la cathédrale de Quimper — où leurs prédécesseurs s'étonnaient de ne pas le rencontrer — ainsi que dans la plupart des clochers de Basse-Bretagne, dans les vieux châteaux et les cheminées⁷.

En 1954, Lebeurier visita la totalité des communes du Finistère, y notant chaque fois ses observations sur la présence et l'abondance de l'espèce¹⁶⁷. Des comparaisons fructueuses peuvent donc être faites entre ce travail et notre propre étude de 1975. On voit notamment que dans les vingt années qui séparent les deux enquêtes, le Choucas a nettement étendu sa distribution dans le département. Un examen plus détaillé montre que cette extension s'est en réalité produite dans le nord et qu'en dépit de quelques modifications mineures, le taux d'occupation n'a pas changé dans le reste du Finistère. C'est probablement de cette époque que datent aussi l'apparition dans un certain nombre de falaises maritimes et la nidification régulière dans les trous d'arbres des parcs léonards.

Années	Communes visitées	Communes occupées	Taux d'occupation global	Taux d'occupation en Léon	Taux d'occupation ailleurs
1954	284	145	51 %	52 %	50 %
1975	239	158	66 %	88 %	50 %

DISTRIBUTIONS COMPARÉES DU CHOUCAS DANS LE FINISTÈRE EN 1954 ET 1975.

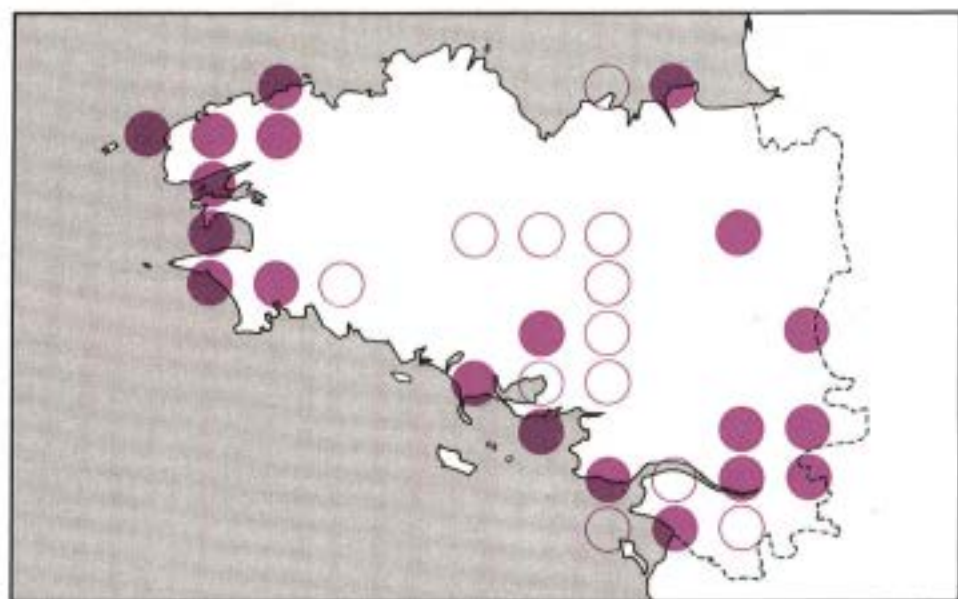
Le Choucas n'est signalé sur le littoral du Cap Sizun ni par Barruel en 1939³² ni par Géroudet en 1951¹⁰³ ; lors de sa visite de 1954, Lebeurier pense qu'il doit y nicher et des habitants du lieu lui confient qu'il abonde sur la côte de Goulien ; en 1958, Julien estime que son installation dans les mêmes falaises de Goulien est récente¹³⁶. Le seul secteur où une nidification rupestre soit prouvée en 1954 est la côte de Plougonvalin ; elle n'est que supposée sur celle de Camaret. Aujourd'hui, des colonies maritimes florissantes sont établies sur les façades ouest et sud du Léon et de la presqu'île de Crozon, et en plusieurs points du Cap Sizun.

Dans le reste de la Bretagne, nous n'avons pas de références antérieures aussi précises. Mais nous disposons de très nombreux témoignages recueillis auprès des habitants des villes et des bourgs visités en 1975 ainsi que de lettres du public que nous avions informé de notre enquête par les journaux régionaux. Il en ressort que, de manière tout à fait surprenante, la distribution et les effectifs du Choucas manifestent, hors du Finistère, une tendance inverse de celle constatée dans ce département. L'ensemble de ces témoignages oraux et écrits montre que très rares sont les communes bretonnes où l'espèce soit inconnue de mémoire d'homme. Dans la quasi-totalité des cas, l'absence est un phénomène plus ou moins récent, certains informateurs étant capables de localiser la date de disparition à quelques années près. Ainsi dans le secteur compris entre la rivière d'Étel et la rade de Lorient où les habitants de quatre communes au moins ont unanimement indiqué que le Choucas avait déserté leur paroisse pendant la dernière guerre. De même à Vitré où il ne reste plus aujourd'hui que quelques couples alors que les témoignages concordants de plusieurs lettres indiquent qu'il y en avait "des centaines" voici plusieurs décennies. Les exemples de cette nature pourraient être multipliés. Le seul indice positif pour ces quatre départements est l'installation récente de quelques couples dans les falaises de Belle-Ile, île dont il était absent avant 1970.

Aucune des raisons couramment invoquées pour rendre compte de cette régression n'explique l'antagonisme des tendances entre le Finistère et le reste de la péninsule. Dans ce département comme ailleurs on a eu recours au grillage pour les empêcher d'obstruer les conduits de cheminées où ils nichaient, au fusil et au poison pour prévenir les larcins de pommes de terre ou de petits pois (en particulier à la grande époque de la conserverie, florissante dans le Finistère) ; et les agriculteurs léonards n'emploient sûrement pas moins de produits chimiques que les autres paysans bretons. Ce recul s'explique d'autant moins que le Choucas est réputé étendre sa distribution en de nombreuses régions de France¹⁹ et d'Europe²⁰.

Le Freux est relativement peu répandu en Bretagne où l'on ne peut manquer d'être frappé par l'irrégularité de sa distribution en regard de la situation outre-Manche ou dans certaines régions françaises. On peut distinguer plusieurs noyaux de peuplement, certains très anciens comme le Léon, la région de St-Nazaire et le Sud-Finistère, d'autres beaucoup plus récents comme le Vannetais et probablement les petites colonies isolées d'Ille-et-Vilaine. Seul le département des Côtes-du-Nord semble bien n'abriter aucune corbeautière actuellement. La seconde caractéristique de la répartition bretonne de ce corbeau est la grande dispersion des colonies et la faiblesse de leurs effectifs. Tout comme en Irlande, les corbeautières de plus de 50 nids sont ici l'exception¹⁵ ; durant l'enquête, le record enregistré est de 183 nids en 1974 à Guérande/St-Nazaire. La seule carte léonarde de Plabennec ne compte pas moins d'une quinzaine de petites colonies ne totalisant que 550 nids environ.

Aussi surprenant que cela paraisse, la distribution et les effectifs de cette espèce d'observation facile ne sont pas très bien connus en dehors du Nord-Finistère. Plusieurs observations printanières et estivales, dans le nord et l'est du Morbihan et dans le sud de l'Ille-et-Vilaine notamment ont toutes chances d'indiquer l'existence de corbeautières inconnues sur près d'une dizaine de cartes. Ces incertitudes tiennent pour une bonne part au peu d'intérêt que suscite cet oiseau chez les observateurs, mais aussi sans doute à la localisation quasi invariable des colonies dans des parcs privés dont la visite n'est pas toujours facile. Dans la vallée de la Loire et en pays de Retz cependant, les freux s'installent volontiers dans des peupleraies où le repérage et le décompte des nids ne devraient pas poser de problèmes. L'ensemble des corbeautières connues au cours de l'enquête comptait environ 1 500 nids dont 700 dans le Léon et 500 en Loire-Atlantique, ce qui permet d'estimer l'effectif breton à près de 2 000 couples, chiffre bien modeste quand on sait qu'une seule colonie écossaise comporte 7 000 nids, que la Hollande héberge 100 000 couples et que les populations britanniques avoisinaient 1 500 000 couples au début des années 1970¹⁵.



Son goût prononcé pour les graines et les jeunes pousses a depuis longtemps valu au Freux d'être systématiquement détruit ou délogé de ses colonies par les agriculteurs et les gardes-chasse ignorants du deuxième volet de son régime alimentaire en période de reproduction (il devient alors gros consommateur d'insectes considérés comme nuisibles aux cultures). Ces persécutions, ajoutées aux abattages périodiques des grands arbres porteurs de nids ont

assurément joué un rôle déterminant dans l'évolution de la distribution des colonies tant à l'échelle locale qu'au niveau de vastes régions. Partant de là, il peut devenir hasardeux de dégager des tendances à l'expansion ou à la régression en se fondant seulement sur la répartition des colonies. Comme l'a bien montré Lebeurier dans le Finistère, la situation actuelle du Freux résulte d'une succession d'éclatements de colonies importantes en groupes de moindre importance qui peuvent à leur tour se scinder, se déplacer ou disparaître au profit de sites plus ou moins éloignés de la corbeautière mère^{165, 166}. Ainsi peut naître l'illusion d'une expansion qui n'est en fait qu'une extension géographique sans modification positive des effectifs globaux.

Il semble pourtant que le Corbeau freux ait montré depuis près d'un siècle une certaine tendance à l'expansion. Yeatman fournit quelques exemples pour la plupart peu convaincants⁷⁹ : l'espèce s'est installée en Finlande en 1880, mais on ne peut pas dire qu'elle s'y soit fortement implantée puisque la population n'atteint que 3 000 couples près d'un siècle plus tard⁸⁰. Dans les Îles Britanniques, la colonisation de certains secteurs du nord de l'Ecosse a été suivie entre 1930 et 1960 d'une augmentation à peu près générale, bien que de forts déclin soient intervenus ici et là à partir des années 1940¹⁴. En Belgique et en Hollande, les accroissements d'effectifs notés depuis moins de trente ans ne sont en fait que des retours à des chiffres antérieurs plus élevés après une nette diminution dans les années 1940. De fortes régressions ont aussi été signalées dans certaines provinces d'Allemagne⁸¹. En France, la distribution s'étend indéniablement vers le sud depuis très longtemps. Le Freux ne s'est installé dans la Marne qu'après 1870 et a été signalé pour la première fois en Anjou à la fin des années 1900²¹⁹. Ensuite, la progression n'aurait repris sensiblement que dans les années 1940^{219, 79}. Le schéma n'est sans doute pas aussi simple que le disent certaines publications récentes : Yeatman, par exemple, situe l'arrivée en Vendée en 1940-50⁸² alors que "de très anciennes colonies" y étaient connues avant 1900⁷⁹.

En Bretagne, l'histoire du Freux comporte aussi sa part de mystère. A l'issue de ses recherches sur les colonies finistériennes, Lebeurier conclut d'après divers témoignages à une installation très ancienne, antérieure à 1870 dans le Léon et sans doute à la même époque dans le Sud-Finistère. En fait, l'arrivée de l'espèce dans le Finistère est nettement plus ancienne encore puisqu'elle est signalée comme nicheuse dès le début du 19^e siècle par Hesse et Le Borgne⁸ auxquels Lebeurier omet de se référer. Cette population finistérienne qui est demeurée complètement isolée jusqu'à nos jours l'était sans doute davantage au siècle dernier puisque ce n'est qu'à la fin des années 1860 que des colonies ont été mentionnées pour la première fois dans le sud-est breton⁷⁹ ; auparavant, le Freux n'était connu que comme hivernant en Loire-Atlantique¹ et dans le Morbihan¹⁷. Bureau note deux grandes corbeautières vers 1870 : 1 500 nids à Guérande/St-Nazaire en 1869 et 800 nids à Arthon/Machecoul en 1871. Est-il possible que des colonies aussi importantes se soient formées en quelques années ou doit-on penser que la nidification a pu échapper à Blandin quelques années plus tôt ? Jusqu'à une époque récente, le Finistère et la Loire-Atlantique sont demeurés les seules régions partiellement occupées. On note cependant l'installation d'une colonie éphémère près de St-Brieuc en 1926 ; quant aux petites corbeautières des environs de Rennes et Dinard, signalées en 1952⁷⁹, nous ignorons l'époque de leur implantation.

Durant la première moitié du 20^e siècle, la distribution des freux du Finistère s'est profondément modifiée bien que demeurant circonscrite à deux régions précises : le Léon et l'ouest de la Cornouaille. C'est aux interventions humaines uniquement que doivent être attribués ces changements décrits en détail par Lebeurier^{165, 166}. Comme en plusieurs régions d'Europe, c'est pendant les années de guerre et les années suivantes que la répartition des freux s'est trouvée particulièrement bouleversée et leurs effectifs réduits en raison de la demande accrue en bois qui a condamné les grands arbres où étaient alors installées certaines des plus grandes colonies. Les essaimage successifs à partir des grandes corbeautières de l'est du Léon ont abouti à un déplacement très net vers le Bas-Léon qui abrite de nos jours la grande majorité des nicheurs de cette région. Quant aux effectifs, ils n'ont que peu diminué depuis 1953 : il y avait alors 885 nids en 12 colonies, dont plus de 650 dans trois colonies, alors qu'on en compte 700 répartis en plus de 20 corbeautières au début des années 1970 ; en revanche, les effectifs léonards au début du siècle étaient certainement beaucoup plus élevés, plusieurs colonies du Haut-Léon comptant alors 300 ou 400 nids jusqu'aux années 1940.

Dans le Sud-Finistère, les effectifs ont fortement diminué depuis le début du siècle. La seule colonie de Guilguifin/Quimper comptait plusieurs centaines de nids — peut-être près d'un

millier — en 1934, mais se réduisit fortement ensuite en raison de destructions systématiques qui provoquèrent un éclatement en petites colonies dont une seule aurait subsisté en 1955, avec seulement 88 nids¹⁰⁸. Cette colonie bigouden sur la commune de Tréguennec/Pont-Croix, s'est maintenue jusqu'à nos jours, mais elle n'était probablement pas unique dans les années 1950 puisqu'en 1963, une corbeautière d'une trentaine de nids existait entre Penhars et Pluguffan/Quimper³⁰⁰. Les quelques colonies récemment signalées dans l'ouest de la Cornouaille ne totalisent sans doute pas plus de 150 couples et rien ne permet de penser qu'elles se sont implantées depuis 1955.

L'histoire des corbeautières de Loire-Atlantique est à peu près inconnue. Les grandes colonies notées par Bureau au siècle dernier n'existent plus, mais des colonies de moindre importance subsistent près de St-Nazaire³¹¹ et en pays de Retz³ ; les effectifs actuels dans ces deux secteurs sont très inférieurs à ceux de 1870 sans que l'on puisse situer l'époque où s'est produit le déclin. La vallée de la Loire et la région nantaise ont sans doute été colonisées assez récemment, peut-être à la suite de l'expansion en Anjou dans les années 1940. La région vannetaise n'a été atteinte qu'au début des années 1960, une colonie de 8 nids s'installant en 1963 en presqu'île de Rhuys/St-Gildas³⁶ et une autre de 53 nids sur une île du Golfe/Auray en 1965²²⁸. Cette dernière comptait encore 77 couples en 1969 tandis que celle de Rhuys, après avoir abrité jusqu'à une centaine de nids en 1970, n'en comportait plus qu'une trentaine en 1974. Une autre petite corbeautière s'est formée depuis 1969 à Plaudren/Elven. Il n'est pas déraisonnable de penser que les freux du Vannetais aient pu provenir de la région de Guérande-St-Nazaire.

Il est manifeste qu'en dépit d'une certaine extension géographique depuis un siècle, les effectifs du Corbeau freux ont très sensiblement chuté en Bretagne, notamment après les années 1940. Cette diminution et l'éparpillement des colonies ont eu pour causes les seules persécutions humaines dans la plupart des cas, encore que l'abandon des cultures céréalières dans le Haut-Léon ait pu avoir une incidence non négligeable sur la répartition de l'espèce. Depuis le début des années 1970 cependant, il semble que les destructions d'adultes aient été largement abandonnées et que les effectifs se soient stabilisés ou aient même légèrement augmenté dans quelques secteurs. Il est probable que l'éparpillement en petites corbeautières peut être bénéfique pour le Freux dans la mesure où ce sont surtout les fortes concentrations de nids qui inquiètent les agriculteurs et provoquent les destructions.

CORNEILLE NOIRE

CORVUS CORONE

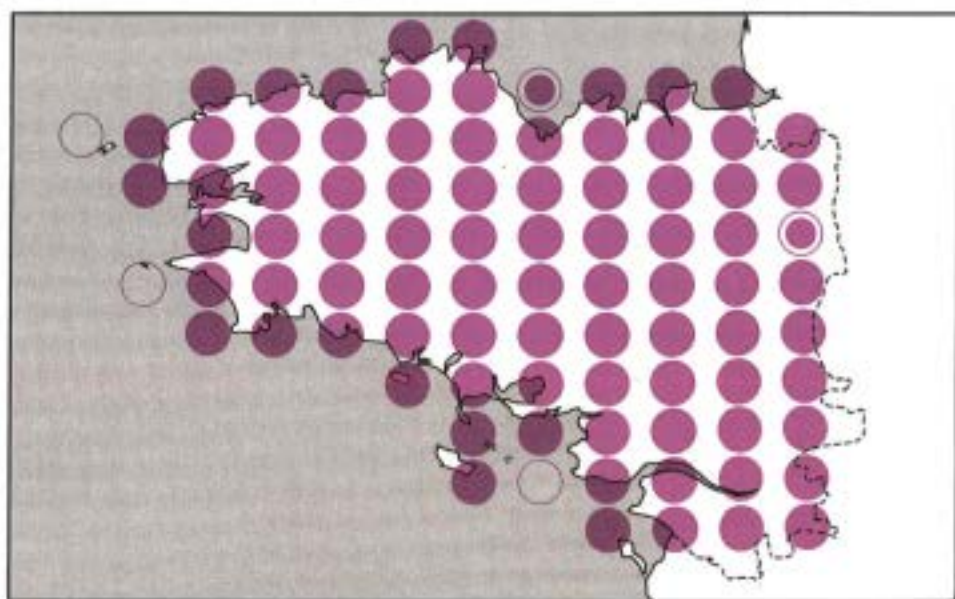
La Corneille noire est de loin le plus commun de nos corvidés. Omniprésente en Bretagne, elle y est partout abondante et montre une remarquable plasticité dans le choix des milieux qu'elle est capable d'occuper. L'arbre demeure un peu partout le support privilégié de son nid, mais elle peut fort bien s'en passer et occuper dans des falaises maritimes des sites considérés comme typiques du Grand Corbeau. C'est en particulier le cas à Belle-Ile où les nids rupestres sont très fréquents ; ailleurs, c'est sur de simples rochers en mer ou des arbustes de faible hauteur que l'on peut trouver le nid (dans l'archipel de Molène par exemple). Des nids sont également établis de nos jours sur des constructions humaines : ainsi, à Brest, la Corneille noire niche régulièrement avec succès sur les toits en terrasse de grands immeubles modernes et peut-être sur des hangars industriels et des gymnases. Nous ignorons si ce phénomène constaté seulement depuis le début des années 1970 à Brest a été noté ailleurs en Bretagne. La nidification en milieu urbain est cependant très répandue, et rares sont les jardins publics ou les grands parcs qui n'abritent pas au moins un nid.

Tout aussi varié et adaptable que le choix du site de nidification est le régime alimentaire de la Corneille. Absolument omnivore, capable de nicher n'importe où ou presque, elle est donc parfaitement armée pour prospérer, et point n'est besoin de chiffres pour affirmer que ses effectifs ont fortement augmenté en Bretagne comme à peu près partout en Europe. Il ne fait aucun doute que l'arrêt des persécutions systématiques dont elle était l'objet de la part des gardes-chasse et des agriculteurs a été le facteur essentiel de cette récente prospérité. Dans les îles Britanniques, l'augmentation a commencé au début de ce siècle et s'est accélérée

durant les périodes de guerre avec le relâchement des destructions^{14, 15}. On ne pouvait guère s'attendre à une progression géographique spectaculaire de la part d'une espèce aussi commune et uniformément distribuée. Notons seulement qu'elle ne s'est installée que dans les années 1970 sur Ouessant et dans l'archipel de Molène. Les autres grandes îles et nombre d'îlots de moindre importance sont également occupés mais nous ignorons s'il s'agit d'implantations récentes ; à l'île de Sein où la reproduction n'a pas encore été constatée, deux oiseaux étaient présents en mai 1973¹³.

Autour de Grand-Lieu, on trouve un couple de corneilles pour 30 hectares de chênaie ou de bocage¹⁰ ; cette densité est vraisemblablement proche de celle que l'on pourrait s'attendre à trouver sur l'ensemble de la Bretagne.

Considérée comme une sous-espèce de la Corneille noire en raison d'hybridations plus ou moins viables, la Corneille mantelée (*Corvus corone cornix*) perd du terrain devant l'avancée de la forme type dans le nord-ouest européen^{16, 19}. Il semble de plus qu'elle se sédentarise depuis le début de ce siècle à tel point qu'elle est devenue rarissime en hiver sur les côtes bretonnes où les auteurs du siècle dernier la disaient très commune dans le Finistère^{4, 6}, peu commune dans le Morbihan¹⁷ et la Loire-Atlantique¹.



Les deux cas de reproduction signalés en Bretagne sont anciens : en 1819, un jeune est déniché dans le Finistère "mais c'est un fait extraordinaire" ajoutent Hesse et La Borgne⁴, et Bureau l'aurait vue nicher près de Guérande "ce qui est assez rare" avant 1911¹⁰⁰. Depuis lors, aucun cas de nidification de la Corneille mantelée, ni même aucune hybridation des deux formes n'avait été notée dans notre pays. Aussi les observations réalisées durant l'enquête ont-elles de quoi surprendre : un oiseau le 17 avril 1973 sur Ouessant, un oiseau en baie de la Fresnaye/St-Cast tout au long de l'été 1970, et surtout un oiseau semblant former un couple avec une corneille noire le 9 avril 1974 sur la lande de Fréhel/St-Cast. Quant aux observations signalées dans la région de Plonéis/Quimper pendant plusieurs années, elles se rapportaient en fait à une corneille partiellement albinos.

GRAND CORBEAU

CORVUS CORAX



En Bretagne, le Grand Corbeau se reproduit dans les falaises maritimes. Absent de Loire-Atlantique, il ne niche dans le Morbihan que sur certaines îles. Il est en revanche régulier dans les secteurs favorables des côtes de la Manche et de l'Iroise, de la baie du Mont St-Michel au Cap Sizun. En outre, un couple niche dans l'intérieur du Léon à plus de 20 kilomètres de la mer.

Présente au siècle dernier non seulement sur le littoral, mais aussi dans les principales forêts de Bretagne comme celles du Gâvre/Nozay et de la Bretesche/La Roche¹, l'espèce est déjà en très nette régression dès cette époque⁶¹. Ce déclin, noté à travers toute l'Europe, s'est transformé en une lente remontée dans les îles Britanniques depuis 1914¹²⁶ et en une forte expansion dans les Alpes et le Jura à partir des années 1950^{104, 176}.



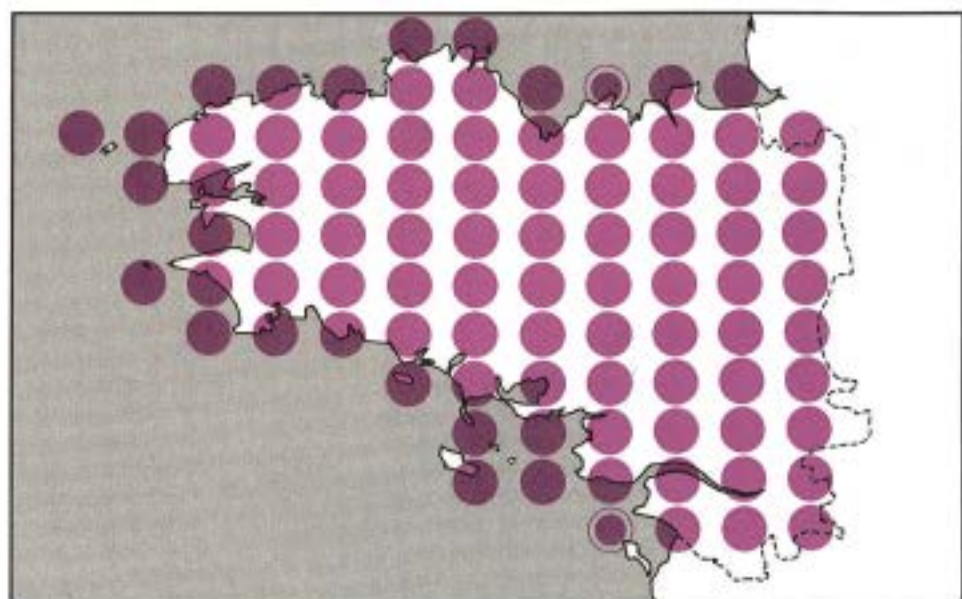
Le manque de données ne permet pas d'établir avec précision l'évolution en Bretagne. La régression se poursuit certainement durant le premier tiers de ce siècle^{66, 76}. Mais selon les témoignages recueillis auprès des habitants, certaines aires sont restées occupées sans interruption depuis le 19^e siècle. Au milieu des années 1960 en tout cas, le Grand Corbeau ne niche plus que sur le littoral où il n'est cependant pas exceptionnel (au moins cinq couples à moins de 6 kilomètres les uns des autres dans le Bas-Léon). Depuis, l'évolution reste difficile à préciser. Certaines aires ne sont plus occupées, peut-être en raison de la pression touristique, tandis qu'ailleurs quelques nouveaux nids sont découverts. Ceci n'explique pas ce que deviennent ces nombreux jeunes élevés chaque année (en moyenne trois par couple) ni ces oiseaux, immatures ou adultes inemployés, qui se regroupent en bandes de quelques unités à plus de 50, notamment dans les Monts d'Arrée. Globalement, la population bretonne de grands corbeaux est stable depuis une dizaine d'années que nous l'étudions. Elle est évaluée à 50 ± 5 couples nicheurs.

ÉTOURNEAU SANSONNET

STURNUS VULGARIS

Que l'Étourneau ait beaucoup augmenté en Bretagne comme ailleurs au cours des dernières décennies est un fait incontestable ; qu'il ait atteint dans le même temps des régions de l'Europe où il était inconnu auparavant ne fait pas de doute non plus ; mais que l'ouest de la France soit mis au rang de ces contrées qui, comme la Laponie, l'Islande ou le Spitzberg auraient été conquises récemment par l'espèce¹⁸ constitue à coup sûr une grosse erreur. Toutes les références historiques le montrent : l'Étourneau se reproduit ici depuis au moins 150 ans, et si ses populations y ont connu des fluctuations depuis lors, celles-ci ne présentent sans doute pas le caractère linéaire décrit dans les ouvrages de référence^{19, 16}.

Pour les naturalistes finistériens du 19^e siècle, il s'agit d'un oiseau "*très commun, nicheur*"⁴⁶. Notons d'abord que lorsque ce type d'appréciation n'est pas assorti d'autres commentaires, il n'est pas toujours possible de décider si le qualificatif de *très commun* s'applique effectivement aux nicheurs ou aux migrateurs et hivernants ; c'est le cas pour cette espèce et nous n'accorderons donc à cette indication qu'une valeur qualitative : l'Étourneau nichait dans le Finistère dans le premier et le dernier tiers du siècle dernier. A la même époque, il se reproduit aussi dans le Morbihan où il est considéré comme assez commun¹⁷ ainsi qu'en Loire-Atlantique, Blandin précisant que "*le nombre des ... sédentaires n'est pas considérable*"¹.



Pour les années 1930, nous n'avons de renseignements que pour le Finistère et la Loire-Atlantique. Selon Lebeurier et Rapine, les nicheurs sont alors peu nombreux en Basse-Bretagne, mais leur nombre s'accroît depuis 1929⁷ et Douaud estime que c'était un nicheur commun dans l'estuaire de la Loire avant 1939².

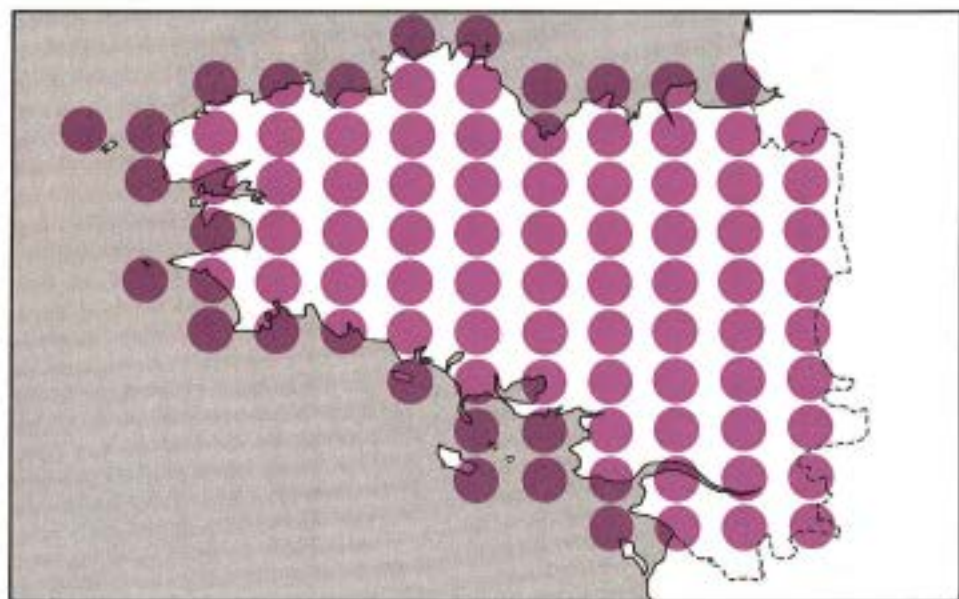
Quatre témoignages font ensuite état d'une réduction d'effectifs, voire d'un véritable recul au cours des années 1940. Les observations de Douaud pour l'estuaire de la Loire où l'espèce abondait quelques années plus tôt méritent d'être citées : *"De 1943 à 1947, pas une seule observation de nicheurs dans la contrée et, sans être devenus rares en hiver les vols que l'on voit alors sont peu de chose à côté de ceux d'avant 1940"*,² Eblé le dit en diminution à Landudal/Châteaulin en 1939 et signale n'en avoir vu qu'un seul dans la même localité au cours de l'été 1946⁸, Guillou parle d'une éclipse dans le Sud-Finistère et d'un début de réinstallation dans ce secteur à partir de 1954⁹, Gérodet s'étonne enfin de ne pas l'avoir observé au cours de son voyage en juillet 1951 dans le Finistère et les Côtes-du-Nord¹⁰. Rien d'autre ne nous permet de nous faire une idée sur l'étendue réelle de cette régression.

Quoi qu'il en soit, une importante phase de progression est attestée de façon concordante par divers auteurs^{3, 5, 10} et par nos propres observations durant la période 1955-1975. Ce processus est jalonné par l'installation dans plusieurs îles : à Ouessant en 1959-60 ou peu après, à Houat après 1962, sans doute à la même époque à Sein (en tout cas après 1951)¹³ et en 1973 à Beniget/Le Conquet.

Nichant aussi bien dans les cavités des arbres que dans les falaises maritimes (Belle-Ile, Douarnenez...) et dans les habitations humaines, l'Etourneau est aujourd'hui l'un des nicheurs les plus répandus de Bretagne. Autour de Grand-Lieu, Marion pense que le principal facteur limitant actuellement sa densité et sa répartition est la disponibilité en cavités convenables, et cite le chiffre extraordinaire de 74 couples nicheurs pour un hectare de très grands chênes à Bouguenais¹⁰.

MOINEAU DOMESTIQUE PASSER DOMESTICUS

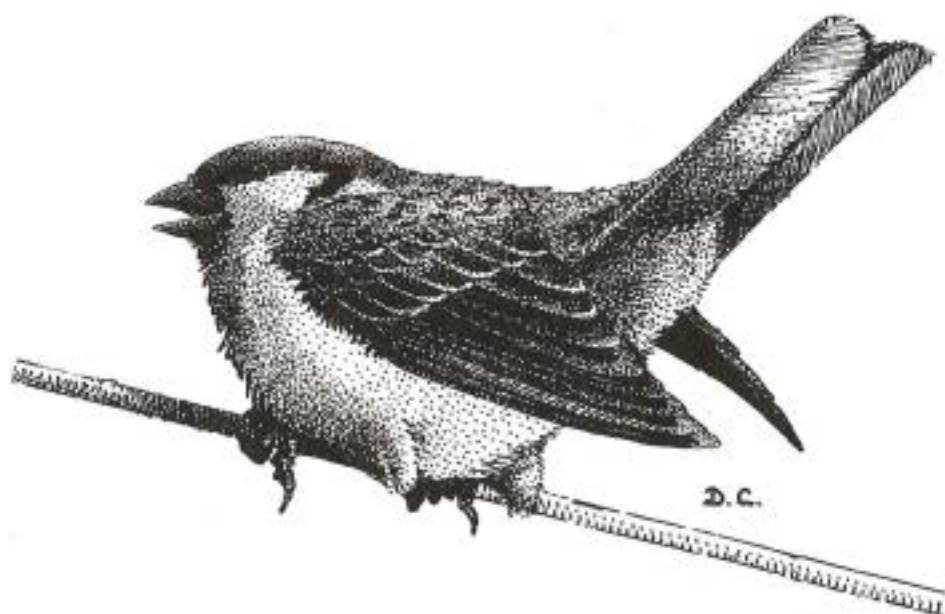
La carte du Moineau domestique, nul ne s'en étonnera, est la plus complète de toutes. Qu'il soit très inféodé à l'habitat humain est tout à fait évident et l'on pourrait longtemps rechercher



en Bretagne un groupe de maisons qui n'en compte pas au moins quelques couples, mais l'association n'est pourtant pas obligatoire. C'est ainsi qu'on peut le voir nicher dans des îles qui n'ont jamais connu d'implantation humaine, comme Mellban/Perros ou, sur d'autres îlots, dans les ruines de bâtiments abandonnés depuis des décennies parfois, comme dans l'archipel de Molène/Le Conquet. Sa reproduction en milieu rupestre maritime a souvent été signalée ici. Il y utilise les cavités naturelles des roches ainsi que les espaces des chaos rocheux et terreux : c'est le cas sur les cartes de St-Cast, Tréguier, Plouarzel et surtout dans presque toutes les falaises de Belle-Ile ; mais il peut aussi s'établir dans les colonies d'hirondelles de rivage comme sur le littoral de St-Brieuc et de Lorient. Les cas de reproduction dans les frondaisons des arbres ne sont pas très fréquents dans notre pays. Douaud a noté de petites colonies dans des ormes et des aubépines de l'estuaire de la Loire². Ce type de nidification paraît également assez fréquent dans le Léon³⁰² et sur certaines îles, plusieurs cas ayant été observés à Ouessant, à Groix et sans doute ailleurs¹³. Parmi les sites de nidification un peu inhabituels nous citerons encore l'observation de nids dans des tas de roseaux secs sur les prés fauchés des bords de Loire² et la présence de couples dans des aires de grands corbeaux près de St-Brieuc et près de Douarnenez.

MOINEAU FRIQUET

PASSER MONTANUS



Les cartes britannique et bretonne du Moineau friquet se ressemblent. Toutes deux font apparaître une aire principale au nord et à l'ouest de laquelle l'espèce se raréfie ou fait défaut hors de quelques localités côtières. En Bretagne, ce moineau semble manquer dans l'ensemble des régions situées au nord-ouest d'une ligne Concarneau-St-Brieuc pour ne réapparaître que dans le Léon. L'examen des données originales montre cependant que cette carte est loin d'être satisfaisante, d'abord parce que — une fois de plus — le mode de représentation gomme une bonne part des irrégularités de répartition, ensuite parce que la compilation de six années d'enquête sur un document unique fait forcément table rase des fluctuations géographiques à court terme dont cet oiseau est coutumier¹⁵.



Le caractère sporadique de sa distribution a été souligné par tous les auteurs bretons, en Loire-Atlantique notamment^{5, 10}. Dans ce département, pourtant situé dans l'aire "continue", il est si disséminé que Mayaud le considérait comme assez rare autour du Croisic²¹¹ et que Douaud dut rectifier en 1954 un premier article où, sur la base de ses observations de 1943 à 1948, il le disait absent des régions voisines de l'estuaire de la Loire². Au vu des données parvenues à notre centrale, le Moineau friquet paraît toujours très localisé dans ce département. Les seules zones où il paraît bien répandu et abondant sont la région rennaise autour des villes de Rennes, Janzé et Châteaubourg, la vallée de la Vilaine autour de Redon et le Morbihan, surtout dans sa moitié occidentale, dans les pays de Lorient, Auray, Baud, Pontivy, Guémené et Le Faouët. Ailleurs, les données sont très fragmentaires ou inexistantes. Nous disposons en outre de renseignements négatifs pour les cartes de Fougères et de Broons sur lesquelles l'espèce a été activement recherchée.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que l'aire de répartition principale de ce moineau en Bretagne doit comprendre l'ensemble de la Loire-Atlantique, la moitié méridionale de l'Ille-et-Vilaine, la totalité du Morbihan et qu'elle débordé à peine les limites occidentales de ce département dans le sud du Finistère, probablement jusqu'à la région de Ros-porden. La zone de rareté, contrairement aux apparences, s'étendrait donc sur le nord de l'Ille-et-Vilaine, la totalité des Côtes-du-Nord et le Finistère. Une vingtaine de localités côtières sont par ailleurs connues entre St-Malo et St-Brieuc et sur le littoral léonard de St-Pol à Brest. Le Moineau friquet n'a jamais été signalé dans le Trégor, et pas davantage dans les îles. A titre anecdotique, notons que quelques couples nichent régulièrement dans les aires des hérons cendrés de Grand-Lieu¹⁰ et que sa reproduction a été observée dans le nid de Cigogne blanche occupé depuis 1973 à Sougeal/Dol.

Les rares indices d'évolution que nous connaissons ont trait à des régressions probables. Au siècle dernier, il était vraisemblablement plus répandu dans le Finistère que de nos jours, ainsi qu'en témoignent les appréciations de Hesse en 1838 (*très commun nicheur*)⁸ et de De Lauzanne en 1883 (*assez commun*)⁹. Ne s'étonnant pas des propos de leurs prédécesseurs, Lebeurier et Rapine le disent seulement "*sporadiquement distribué*" et "*plus fréquent dans l'Armor*"⁷. Ces qualificatifs paraîtraient actuellement bien optimistes. Par ailleurs, le Friquet était localement plus abondant que le Moineau domestique à Lorient entre 1959 et 1963²¹⁰. Les proportions sont nettement inversées dans les mêmes quartiers en 1975, mais peut-être ne s'agit-il que de simples déplacements de populations.

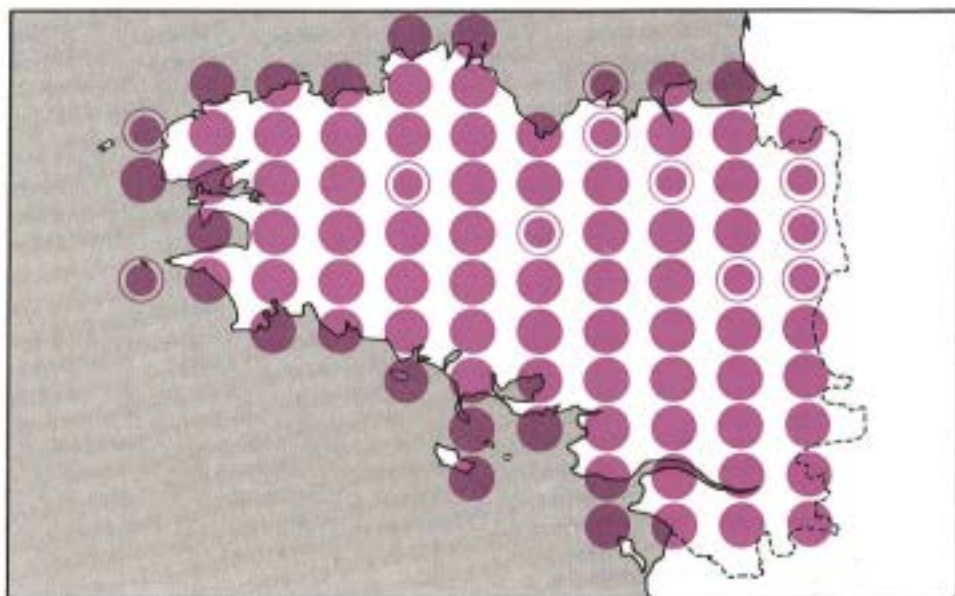
Le Moineau friquet est, au total, un des nicheurs les plus mal connus de Bretagne. Cette méconnaissance, vient certainement pour une part importante de sa discrétion, car s'il passe difficilement inaperçu dans les secteurs où il abonde, les petites colonies peuvent longtemps échapper aux observateurs les plus vigilants dans les secteurs où il est sporadiquement distribué. Mais la rareté des renseignements dans des régions entières montre aussi que c'est un oiseau négligé par nombre d'ornithologues bretons.

PINSON DES ARBRES

FRINGILLA COELEBS

Cet oiseau a de tout temps été répandu et commun en Bretagne. Nous hésiterions cependant à le qualifier de très commun dans le Nord-Finistère comme l'ont fait Lebeurier et Rapine en 1934⁷. Il nous semble évident que les effectifs du Pinson ont très nettement décru depuis une quinzaine d'années dans le Léon où les nicheurs sont actuellement confinés aux secteurs boisés, même de faible étendue, alors que la campagne est largement abandonnée. Cette diminution dans les secteurs agricoles léonards peut être rapprochée du déclin observé en Angleterre depuis les années 1950 et attribué en partie à l'utilisation des pesticides¹⁵. Une forte régression a également été signalée en Belgique au cours des dernières décennies⁸.

On peut noter que seules les îles boisées, Groix, Belle-Ile et Bréhat, abritent des pinsons reproducteurs. On a récemment cru à une tentative d'installation sur l'île d'Ouessant : un chanteur isolé en mai 1969, un chanteur le 4 juin 1971, une femelle alarmant sur un secteur de côte rocheuse le 14 juin 1973 ; il ne s'agissait dans les trois cas que d'oiseaux apparemment non appariés¹³.



SERIN CINI

SERINUS SERINUS

On ne peut pas dire que le Serin cini soit un oiseau typiquement armoricain, et si désormais on peut entendre son chant en bien des coins de Bretagne, il n'en a pas toujours été de même.

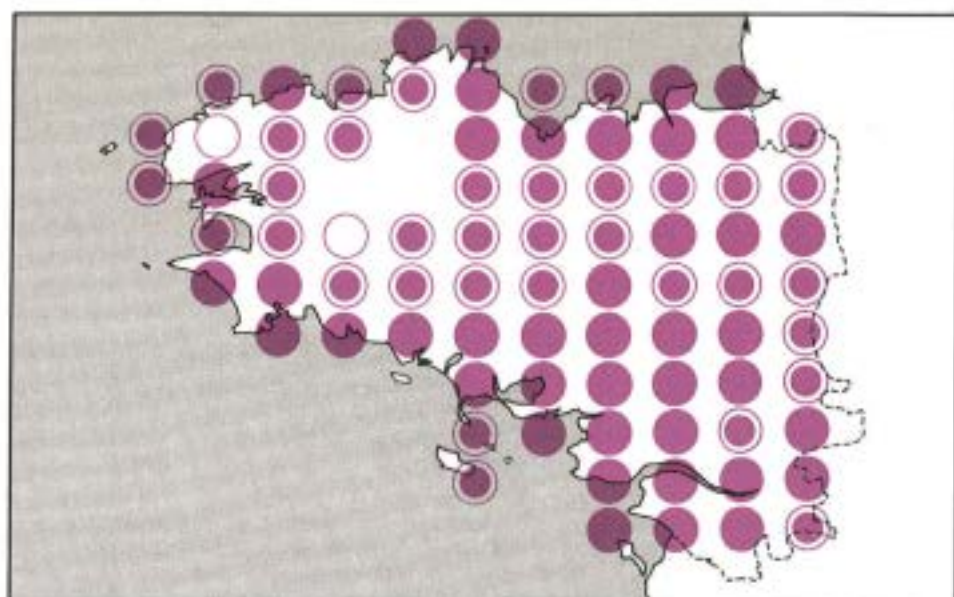
Comme la Tourterelle turque, la Bouscarle de Cetti ou le Cisticole, il s'agit en effet d'une de ces espèces qui au cours du vingtième siècle ont connu en Europe une extraordinaire extension de leur distribution. Située à l'extrême ouest du continent, la péninsule bretonne est en général une des dernières terres touchées par ces espèces en expansion, qu'elles viennent de l'est ou du sud ; on dirait même parfois qu'elle résiste à leur pénétration. A cet égard, l'histoire de la progression du Cini est exemplaire.

Le Cini est un oiseau du soleil. A l'origine, son domaine s'étendait sur tout le pourtour méditerranéen, du Maghreb à l'Espagne en passant par l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie. En France, Buffon le signalait en Provence, en Dauphiné et en Bourgogne. Telle était encore sa distribution au tout début du 19^e siècle avant qu'il commence sa conquête de l'Europe. C'est à partir de 1815 environ que, de ses avant-postes bourguignon et autrichien, il s'est peu à peu étendu vers le nord, arrivant en Allemagne dès 1818 et atteignant les rives de la Baltique en 1890. A la fin du siècle dernier, il occupait déjà la majeure partie de l'Europe centrale. De là, il a progressivement gagné vers l'est et le nord-ouest. En Europe occidentale, après avoir longtemps évité les rivages de la Mer du Nord, il habite aujourd'hui la totalité de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne, ainsi que des postes avancés dans le sud de la Finlande, de la Suède, du Danemark et de l'Angleterre^{15, 258}.

En France, la poussée vers l'ouest et le nord-ouest se produit très tôt. Contrairement à ce que suggère la carte de Mayr²²⁵ reprise depuis 1926 par de très nombreux auteurs, la Lorraine, l'Île-de-France, l'Anjou et le sud de la Bretagne sont atteints dès la première phase de l'expansion, c'est-à-dire avant 1875²¹⁵. Un nid est découvert dans un jardin de la banlieue nantaise avant 1863¹ par Péligny, observateur que Bureau qualifie lui-même de "conscientieux"⁴⁶¹. C'est encore à Nantes que sont capturés un mâle et une femelle en avril 1872 puis de nouveau un mâle en mai 1886⁹. S'agit-il vraiment de cas isolés ou du véritable début de l'implantation dans cette région nantaise qui constitue toujours la première étape bretonne des envahisseurs méridionaux ? Toujours est-il que pendant plus de quarante ans la littérature régionale reste muette sur cet oiseau.

Son chant est à nouveau entendu à Nantes à partir de 1928, mais il faudra attendre les années 1930 pour obtenir une nouvelle preuve de reproduction dans cette localité²¹⁵. Au cours de cette décennie l'implantation est effective, mais la progression faible : on enregistre successivement l'installation à La Trinité/Auray en 1934-35¹⁹⁹, à Pornic/Machecoul en 1935²¹⁵ et au Croisic/St-Nazaire sans doute peu après¹⁵¹. Dans les années 1940, on ne signale guère qu'une consolidation de sa position dans la moitié méridionale de la Loire-Atlantique et l'occupation de deux villes d'Îlle-et-Vilaine : Rennes en 1947 et Cancale en 1948¹⁵¹. En 1957, Kumericève parcourt bon nombre d'agglomérations de l'ouest dans le but de préciser la limite d'extension du Cini¹⁵¹. La somme de ses observations et des données éparses de six autres auteurs nous permet de décrire assez précisément la situation de l'espèce en Bretagne à la fin des années 1950. Probablement assez répandu dans la majeure partie de la Loire-Atlantique, il s'avance profondément vers l'ouest le long des côtes, jusqu'à la presqu'île de Quiberon dans le Morbihan et jusqu'à Perros dans les Côtes-du-Nord ; ailleurs il ne paraît habiter qu'une demi-douzaine de cités dans l'intérieur de l'Îlle-et-Vilaine (Fougères, Vitry, Rennes et Redon) et des Côtes-du-Nord (Dinan et Loudéac). La colonisation du Golfe du Morbihan a été bien suivie par Mahéo : vingt ans après la première observation à La Trinité, l'espèce s'installe à Larmor-Baden en 1954-55 puis à l'Île-aux-Moines et Arzon en 1957-58 ; peu nombreux au départ, les couples font rapidement souche et prolifèrent en quelques années¹⁹⁹. C'est aussi entre 1955 et 1957 qu'il s'implante en plusieurs communes côtières des environs de St-Brieuc²⁶¹ et, de 1956 à 1958, la population nouvellement installée dans le secteur du Cap Fréhel se développe très rapidement³¹. Cette décennie apparaît donc comme décisive, tant du point de vue géographique que numérique, dans l'histoire de l'expansion du Cini en Bretagne.

Les quinze années suivantes verront encore des progrès très importants. Elles se caractérisent toujours par une forte poussée sur le littoral et par une progression beaucoup plus lente dans l'intérieur. Le Sud-Finistère est atteint en 1961²²² alors qu'il faut attendre 1966 ou 1967 pour voir les premiers serins dans la région brestoise. Les rapports des ornithologues vannetais font état d'un important essor dans la zone maritime au début des années 1960, mais ce n'est qu'en 1963 qu'ils déclinent les premiers signes d'une colonisation de l'intérieur, à La Gacilly/Pipriac et Grand-Champ/Baud¹⁶. Pontivy et Ploërmel sont atteints en 1966¹⁶, Guingamp en 1969...



En 1975, la situation est la suivante : l'espèce est assez régulièrement distribuée à l'est d'une ligne Auray-St-Malo ; à l'ouest de cette limite, elle occupe la quasi-totalité des communes littorales jusqu'à Guissény/Plouguerneau sur la côte nord et jusqu'à Pont-l'Abbé dans le sud ; les côtes ouest du Finistère sont très sporadiquement occupées ; à l'ouest de la ligne Auray-St-Malo, l'espèce n'a été vue que dans une dizaine de localités intérieures, qui sont toutes des villes ou des gros bourgs ; sur le plan général, le littoral est beaucoup plus régulièrement et densément peuplé que l'intérieur, y compris dans les régions orientales où la distribution reste, aujourd'hui encore, plus ou moins irrégulière. Mis à part Bréhat et Batz dont l'insularité est très relative, la nidification n'a encore été prouvée dans aucune île malgré la présence épisodique de chanteurs sur l'une d'elles, Belle-Ile, depuis 1970 au moins.

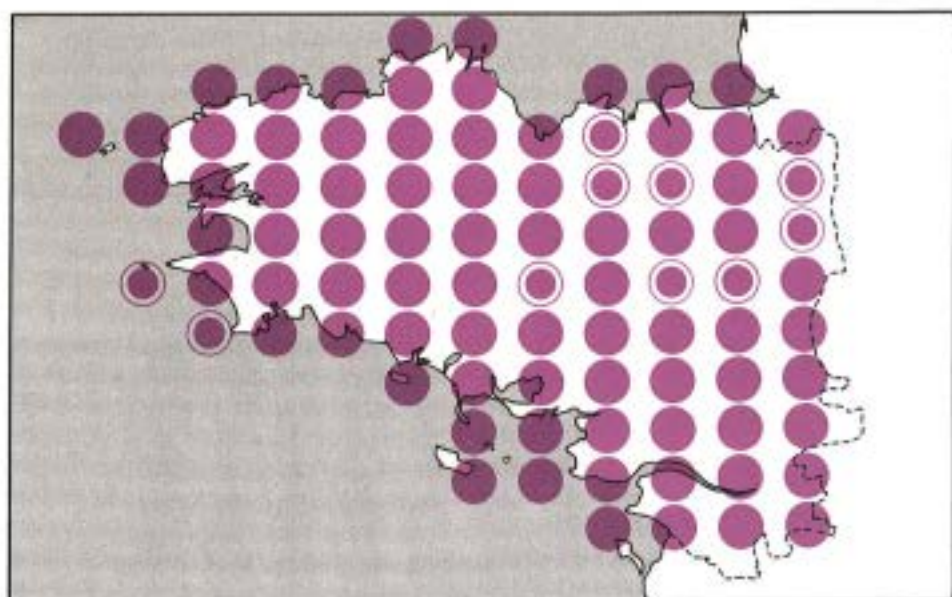
Au cours de son avancée dans notre pays, il s'est tout d'abord installé dans les stations balnéaires et les villes dont les jardins et les parcs lui fournissaient les conifères auxquels il a l'habitude de confier son nid. Ses lieux de prédilection sont les petites îles plantées de cyprès du littoral trégorrois et du Golfe du Morbihan, les parcs des villas à Carnac, Perros-Guirec, Dinard, La Baule et bien d'autres cités résidentielles, les jardins publics des grandes villes comme Nantes et Rennes où il atteint souvent une densité remarquable.

VERDIER

CARDUELIS CHLORIS

Répandu partout en Bretagne, le Verdier ne manque que sur quelques îles finistériennes comme Sein et Molène.

Pour caractériser la distribution de cet oiseau, on ne saurait mieux faire que reprendre les remarques de Lebeurier : *"Le Verdier, quoique répandu sur l'ensemble de la Basse-Bretagne, y est sporadiquement distribué. Commun en certaines localités, il est presque inexistant ailleurs, malgré un biotope identique. Il semble au surplus que sa population soit de beaucoup supérieure dans les parties de la zone littorale susceptibles de lui convenir qu'à l'intérieur des terres. C'est un oiseau de jardin et de parc plutôt que de pleine campagne et sans être spécialement anthropophile, il fréquente les environs immédiats des lieux habités beaucoup plus que les champs... Les stations balnéaires aux villas entourées de jardins, la périphérie des agglomérations humaines abritent une population plus dense de l'espèce"*¹⁷². L'ensemble de ces



notations demeure aujourd'hui valable, mais on pourrait ajouter que le Verdier affectionne également les parcelles de lande haute et qu'il ne peut que profiter du développement des cités résidentielles à la périphérie des villes. Il semble cependant qu'en Haute-Bretagne, il soit nettement plus abondant et plus uniformément distribué ; ainsi, il atteint la densité remarquable de 7.3 couples pour 10 hectares de bocage autour du lac de Grand-Lieu¹⁰.

Depuis le début du siècle, les effectifs se sont beaucoup accrus dans les Îles Britanniques, particulièrement en milieu urbain et suburbain. Parallèlement, la distribution s'est étendue dans le nord de l'Ecosse et surtout dans l'ouest (Hébrides, Cornouailles, ouest de l'Irlande) ; les îles Scilly n'ont été colonisées qu'au début des années 1940. Depuis le milieu des années 1960, aucune augmentation n'a pu être mise en évidence^{14, 15}. En Bretagne nous n'avons que peu d'éléments pour conclure à une augmentation similaire ; on peut cependant comparer les appréciations des naturalistes du siècle dernier à la situation telle que nous la voyons aujourd'hui : Taslé¹⁷ et Blandin¹ qualifient le Verdier d'assez commun dans le Morbihan et la Loire-Atlantique respectivement alors que nous pourrions actuellement le considérer comme très commun dans le sud et l'est de la Bretagne. On peut aussi noter l'implantation toute récente à Ouessant où les premières nidifications ont dû se produire en 1970.

CHARDONNERET CARDUELIS CARDUELIS

Très largement répandu en Bretagne, le Chardonneret y est actuellement commun jusque dans la plupart des îles, manquant cependant à Sein et dans les archipels de Molène et des Glénan. Son abondance varie très sensiblement, d'une part selon un gradient sud-est à nord-ouest, d'autre part de la côte à l'intérieur. Le Chardonneret montre encore aujourd'hui une tendance méridionale et son abondance relative sur la côte est sans doute due à une densité accrue des milieux favorisés de l'espèce, alternance de friches et de parcs et jardins que l'on retrouve à la périphérie des agglomérations.

La distribution de cette espèce dans l'ouest de l'Europe s'est fortement accrue depuis le siècle dernier. Dans les Îles Britanniques, l'augmentation enregistrée depuis le début du 20^e siècle avait été précédée d'un fort déclin attribué aux captures à grande échelle pour la cage ; la suppression légale de cette pratique en 1881 en Angleterre et en 1930 en Irlande pourrait être à

l'origine de la forte augmentation et de l'extension consécutive de la répartition outre-Manche^{14, 15}. Sharrock souligne cependant l'intervention probable de facteurs climatiques dans la limitation du domaine de cette espèce surtout migratrice, et l'on est en droit d'envisager comme une des causes possibles des changements notés depuis un siècle l'amélioration sensible du climat en Europe occidentale. En France, une expansion vers l'ouest se serait produite également depuis la fin du siècle dernier¹⁹.



Mis à part le fort déclin au 19^e siècle que rien ne nous permet d'envisager, l'histoire bretonne du Chardonneret est très semblable à celle qu'ont décrite les auteurs britanniques. Au siècle dernier, il n'est commun qu'en Loire-Atlantique¹, il est rare dans le Morbihan¹⁷ et ne niche pas, ou tout au plus accidentellement, dans le Finistère⁴. En 1883, des cas de nidification sont signalés dans la région de Morlaix⁶. Il faut cependant attendre les années 1920 pour noter l'installation durable de l'espèce dans le Nord-Finistère : un couple niche près de Morlaix en 1924, puis les découvertes se succèdent dans les années suivantes et, en 1928, il a atteint la côte au nord de Morlaix et y niche déjà *"abondamment dans les jardins des villas"*¹⁸. En 1934, Lebeurier et Rapine considèrent que le Chardonneret a *"terminé l'envahissement du département et se rencontre partout"*. Depuis les années 1930, il ne fait aucun doute que les effectifs de cet oiseau ont beaucoup augmenté dans l'ouest de la Bretagne, cette tendance s'accroissant sensiblement à la fin des années 1960 et surtout durant la période d'enquête dans le Léon. C'est durant cette phase d'augmentation que la plupart des îles ont été colonisées en Bretagne, à l'instar de ce qui s'est produit outre-Manche avec l'installation aux îles Scilly et l'envahissement de l'ouest de l'Irlande : le Chardonneret ne nichait pas à Hoëdic il y a cinquante ans et son installation y serait nettement plus récente ; il n'existait pas sur Houat en 1958-59, ni même en 1962 ; il s'est implanté à Ouessant entre 1965 et 1969¹³. Le fait qu'un oiseau aussi caractérisé que le Chardonneret ne possède pas de nom authentifié en langue bretonne peut être considéré comme une indication de la colonisation récente de la Basse-Bretagne.

LINOTTE MÉLODIEUSE

CARDUELIS CANNABINA

L'ajonc fournit aux linottes bretonnes le support le plus traditionnel de leurs nids. C'est en tout cas ce que montrent toutes les observations, confirmées par une étude plus précise menée dans la région vannetaise : sur 65 nids, Mahéo en a trouvé 58 dans la lande et 7 dans

d'autres buissons épineux, aubépines et prunelliers²⁰². En fait, ce sont les paysages ouverts et buissonnants qu'elle affectionne, et la lande en est chez nous l'expression la plus fréquente. Mais les vignes basses de Loire-Atlantique lui conviennent également, de même que les broussailles et les ronciers, ou encore les salicornes arbustives des salines. Marion l'a même trouvée nichant régulièrement, mais en petit nombre (1 à 1,5 couple pour 10 hectares) dans les phragmitaies denses, même dépourvues de saules, du lac de Grand-Lieu¹⁰. On ne s'étonnera donc pas qu'elle soit partout répandue et commune dans la péninsule. Elle ne manque dans aucune des grandes îles et habite souvent des îlots de moindre importance (Litiri et Beniget/Le Conquet, Er Valant/Houat, Dumet/St-Gildas...). C'est malgré tout dans les vastes étendues de landes hautes et sèches qu'elle niche le plus fréquemment, y atteignant des densités parfois surprenantes, mais variables selon les années. Elle est, avec la Fauvette pitchou, l'une des espèces caractéristiques de cette formation végétale. Parmi les plus fortes concentrations, il faut citer les chiffres de 60 et 42 couples pour 10 hectares dans deux îles du Golfe du Morbihan/Vannes²⁰³. Par ailleurs, les données chiffrées, difficiles à interpréter, varient de 2 couples environ pour 10 hectares de bocage autour de Grand-Lieu en 1974¹³ à 16 couples pour la même superficie d'une lande en lisière de bocage à Paimpont/Ploërmel en 1969¹⁰².



BOUVREUIL PYRRHULA PYRRHULA

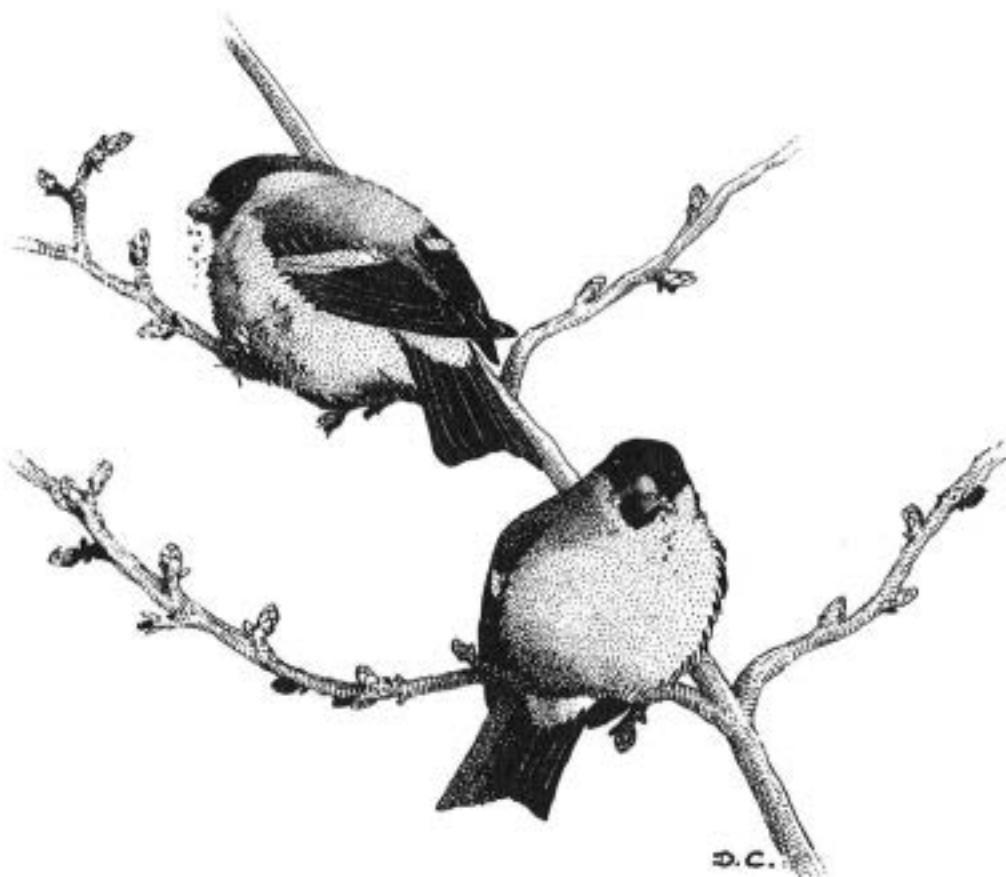
Le Bouvreuil serait à l'origine un oiseau des bois¹⁶ et c'est encore dans ce milieu que le trouvent Degland et Gerbe dans la première moitié du 19^e siècle⁷⁷. Il n'est certainement plus aussi exclusif de nos jours, et il est fréquent de le voir nicher dans des habitats aussi divers que les jardins des villes, les jeunes plantations de pins, les haies et broussailles du bocage ou les landes hautes, pour n'en citer que quelques-uns. Il aurait ainsi étendu la gamme de ses sites de nidification à des paysages plus ouverts ou plus morcelés. C'est effectivement ce qui a été constaté dans les îles Britanniques où le phénomène aurait été décelé vers 1955¹⁶, alors que Mahéo signale des changements analogues dans la région vannetaise à partir de 1957²⁰¹.

Cet élargissement dans l'éventail des habitats utilisés s'est accompagné outre-Manche d'une croissance des effectifs. Il est probable qu'il en a été de même ici. C'est en tout cas le sentiment de bon nombre d'observateurs bretons, leurs impressions étant d'ailleurs soutenues par la colonisation d'espaces où le Bouvreuil manquait ou était rare autrefois.

En Loire-Atlantique, Blandin considérait au siècle dernier que quelques oiseaux seulement restaient au printemps¹. Mayaud ne le cite pas parmi les nicheurs de la région du Croisic dans les années 1930²¹ et Douaud affirme qu'il ne nichait nulle part dans les plaines limitrophes de l'estuaire de la Loire entre 1943 et 1951². Dès 1955 cependant, Morel observe sa reproduction dans la même région de St-Nazaire visitée par Douaud quelques années plus tôt²¹. En 1970 enfin, Kowalski pense qu'il est plus abondant depuis quelques années en Loire-Atlantique⁵.

Dans le Morbihan, Taslé le dit peu commun au milieu du 19^e siècle¹⁷. Les seuls éléments dont nous disposons ensuite pour ce département sont les observations déjà citées de Mahéo : portant sur l'ensemble de la période 1930-1964 elles font apparaître une augmentation marquée de l'abondance des bouvreuils dans le Vannetais à partir de 1957²⁰¹. Le Finistère quant à lui tranche nettement sur les deux départements précédents pour ce qui concerne le statut de cet oiseau au 19^e siècle. Tout comme Hesse en 1838⁴, De Lauzanne le dit "*très commun, nicheur*" en 1883⁶. En 1934 cependant, Lebeurier et Rapine ne le considèrent plus que comme assez commun⁷ ; mais l'opinion des ornithologues actuels est qu'il augmente depuis une décennie au moins.

Si nous n'avons aucun renseignement de cet ordre pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine, les îles nous fournissent des indications précieuses. C'est en 1956 que l'on enregistre la première prise automnale de Bouvreuil à Ouessant ; dès le début des années 1960, il y est régulièrement observé et capturé au printemps, et les captures d'automne — probablement alimentées pour une part importante par la petite population locale — croissent très rapidement pour atteindre le chiffre record de 202 en 1972¹³. Inconnu à l'Île-aux-Moines/Vannes jusqu'en 1957, l'espèce s'y installe et, dès 1962, dépasse l'effectif respectable de 50 couples²⁰¹. Enfin, il s'est vraisemblablement établi sur Houat entre 1963 et 1970¹³.





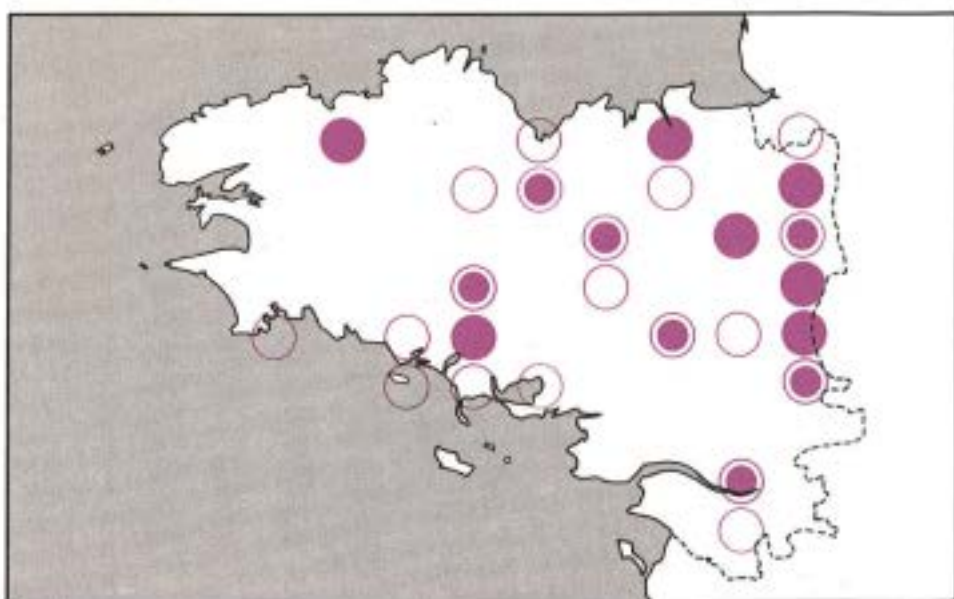
En conclusion, on ne peut qu'être frappé par la simultanéité des indices d'évolution positive en Bretagne : apparition dans l'estuaire de la Loire entre 1951 et 1955, implantation à Quessant en 1956 ou peu après, augmentation et colonisation de nouveaux milieux dans le Morbihan méridional à partir de 1957, établissement sur l'Île-aux-Moines au même moment et à Houat quelques années plus tard. Le synchronisme de ces événements avec le processus d'expansion numérique, écologique et géographique enregistré depuis 1955 dans les îles Britanniques est non moins évident.

GROS-BEC

COCCOTHAUSTES COCCOTHAUSTES

Sa grande discrétion ajoutée au caractère apparemment très sporadique de sa distribution suffisaient déjà à faire du Gros-bec l'une des difficultés de l'enquête. Au surplus, il est manifeste que nous n'avons pas su le rechercher. D'une part, il ne fréquente pas les mêmes lieux que la majorité des observateurs, plus attirés par le littoral ou les milieux humides de l'intérieur que par les futaies de feuillus ou les parcs. D'autre part, nous savons par l'expérience de régions guère plus peuplées que la Bretagne que la condition sine qua non d'une recherche fructueuse est la connaissance de ses cris : des cris secs, de type Rougegorge, au sommet de grands arbres trahissent sa présence dans un milieu où l'on a très peu de chances de l'apercevoir. Nous en concluons que l'espèce est certainement très peu commune en Bretagne, mais que la carte de distribution que nous proposons n'a sans doute d'autre mérite que de mettre en évidence la plus grande fréquence de l'oiseau dans l'est de notre pays. Alors que la présence entre avril et juillet a été constatée sur le quart environ des cartes bretonnes, la nidification n'a été prouvée que sur sept d'entre elles (dont quatre en Ille-et-Vilaine). Le Finistère semble être de très loin le département le moins peuplé puisqu'il ne totalise que deux observations en six années.

S'appuyant sur la sédentarité de l'espèce, Sharrock considère que les indices *possible* ou *probable* concernent très vraisemblablement des nicheurs¹⁵. Nous le suivons volontiers pour ce qui est de la Bretagne où aucune invasion automnale n'a été enregistrée durant la période d'enquête ; nous serions même tentés d'ajouter à la courte liste des localités possibles celles où il a été noté soit en hiver, soit au début du printemps, ce qui d'ailleurs ne modifie guère la distribution en n'y ajoutant que la carte de Nozay.



Retracer l'histoire de cet oiseau méconnu alors que nous ne parvenons pas, avec le concours d'un réseau d'observateurs relativement dense, à en décrire de manière satisfaisante la distribution actuelle, peut paraître une entreprise hasardeuse. Même les Britanniques ne sont pas en mesure de fixer avec certitude l'époque où le Gros-bec est apparu outre-Manche. Les premiers nids y ont été signalés vers 1800 et il est demeuré confiné au sud-est de l'Angleterre jusqu'en 1850 environ. Après quoi, une réelle expansion s'est produite surtout vers l'ouest pendant 60 à 70 ans. Durant les cinquante dernières années, la progression géographique s'est sans doute poursuivie légèrement, mais il manque toujours en Cornouailles et dans la majeure partie du Pays de Galles^{14, 15}. En dépit de fluctuations numériques marquées, Parslow considère que les effectifs tendent à diminuer dans plusieurs régions des îles Britanniques depuis 1950 environ.

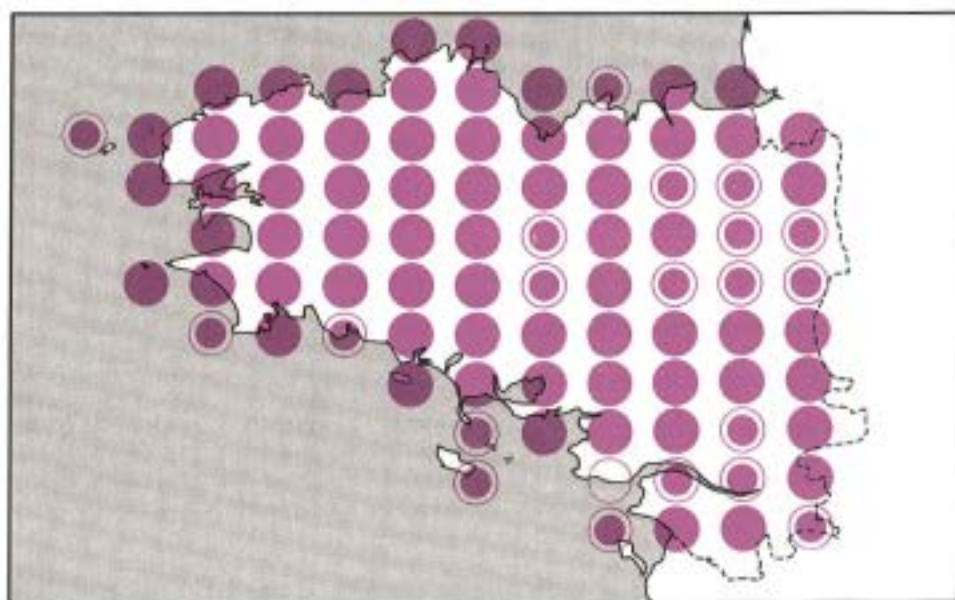
En Bretagne, l'espèce a été beaucoup plus répandue au siècle dernier que de nos jours. Outre le Morbihan¹⁷ et la Loire-Atlantique¹ où l'on signale l'occupation de vergers et de bois, le Finistère semble bien peuplé au début du 19^e siècle⁴. Cinquante ans plus tard, il demeure assez commun dans la région de Morlaix⁶. Il semble alors se raréfier dans le Finistère où Lebeurier et Rapine ne peuvent fournir que quelques données de nidification antérieures à 1914 dans les environs de Morlaix et à Fouesnant/Quimper. Dans tous les cas cités, les oiseaux nichaient dans des vergers, les nids étant établis dans des pommiers ou poiriers. Mis à part ces quelques observations finistériennes, nous n'avons pu trouver la moindre mention de l'espèce en Bretagne entre 1900 et 1940. Dans les années 1940, le Gros-bec niche dans plusieurs parcs de la ville de Rennes, dont il disparaît progressivement dans les années 1950-60²⁰, à un moment où il est considéré comme un nicheur rare autour de Quimper³. Malgré les incertitudes sur la distribution actuelle, force nous est de constater que les observations dans les années 1950-60 montrent l'espèce plus répandue que de nos jours en dépit d'une prospection nettement moindre, et nous pouvons en conclure à une probable diminution numérique, sinon à une contraction de la répartition. Parmi les cartes où le Gros-bec n'a pas été retrouvé de 1970 à 1975, on peut citer celles de Quimper, Savenay, Nozay, Redon, Paimboeuf, Elven, Josselin.

Parmi les explications que l'on peut apporter à notre échec relatif dans la recherche de cet oiseau, il faut mentionner la "démocratisation" de l'ornithologie qui s'est traduite par une sérieuse baisse de fréquentation des parcs de châteaux où la plupart des nicheurs étaient signalés jusqu'au début de ce siècle.

Le Bruant jaune se reproduit dans l'ensemble de la Bretagne continentale. Il manque en revanche sur la majorité des îles à l'exception de Bréhat, Ouessant et Belle-Ile ; encore faut-il noter que son installation ne remonte qu'à 1971 sur Belle-Ile où, auparavant, ne nichait que le Bruant zizi comme dans les autres îles de Bretagne sud (Groix, Houat et Hoëdic).

Cet oiseau semble subir un déclin assez sensible un peu partout en Europe occidentale depuis quelques décennies^{8, 15, 19}. Dans les îles Britanniques, ces diminutions sont attribuées tantôt à des disparitions d'habitats (destruction de haies, urbanisation) tantôt à l'utilisation des pesticides agricoles, mais en général ce ne sont là que des facteurs aggravants et les véritables causes demeurent inconnues. Les plus importantes baisses d'effectifs semblent avoir eu lieu à la fin des années 1950 ; quant à l'hiver 1962-63, il a été responsable de grosses diminutions qui n'ont été effacées entre 1968 et 1974 qu'en milieu boisé alors qu'en milieu agricole les effectifs se sont stabilisés à un niveau bas¹⁵.

En Bretagne, il semble qu'au 19^e siècle il ait existé une certaine disparité dans l'abondance du Bruant jaune entre le sud-est et l'ouest, si l'on en croit les appréciations des naturalistes de l'époque : nicheur très commun dans le Finistère⁴, il est simplement commun dans le Morbihan¹⁷ et Blandin se contente de le dire "*Nicheur. Moins commun qu'autrefois*" en Loire-Atlantique¹. Aurait-il subi une diminution dans le sud-est à la fin du siècle dernier ? Aussi peu fondée que puisse paraître cette hypothèse, elle est assez plausible si on rapproche l'appréciation de Blandin d'une note de Magaud d'Aubusson en 1911 pour la région du Croisic : "*Je n'ai trouvé qu'une seule fois le Bruant jaune, si commun dans toute la France, tout à fait à la pointe du Croisic*"¹³⁶.



Le déclin noté récemment en Europe a-t-il touché également la Bretagne ? Faute de renseignements pour l'ensemble de notre pays, nous devons nous contenter de notre propre expérience dans une région restreinte. Il semble que la situation du Bruant jaune en Basse-Bretagne ait bien changé depuis les années 1930. Nous ne pourrions plus dire aujourd'hui qu'il est "*une des espèces à grand effectif de la région*"¹⁷². Nous avons assisté depuis le milieu des années 1960 à une forte raréfaction de ce bruant dans le Léon et serions tenté de l'attribuer à un rapide abandon des pratiques culturelles traditionnelles : disparition de la polyculture au

profit des cultures légumières sur le littoral et des prairies artificielles dans l'intérieur, création de vastes parcelles par destruction des haies et talus, suppression progressive des landes, tourbières et taillis. Le Bruant jaune est surtout un oiseau des lisières qui affectionne les zones de contact entre terrains agricoles et friches. On peut noter à ce propos l'installation récente du Bruant proyer dans de tels milieux en Cornouaille intérieure. Mais on ne peut extrapoler à l'ensemble de la péninsule les indications recueillies dans un secteur où l'agriculture est réputée pour ses options radicales ; dans de vastes régions de l'intérieur, le paysage agricole a peu changé et il est fort probable que l'espèce y soit demeurée prospère. A l'autre extrémité de la Bretagne, autour du lac de Grand-Lieu, il semble même en augmentation au début des années 1970¹⁰. On relève aussi la récente installation sur Belle-Ile où six chanteurs étaient entendus en 1974, et la stabilité des effectifs sur Ouessant en dépit de l'abandon des cultures : 17 couples en 1933, 14 en 1947, 16 en 1973¹³.

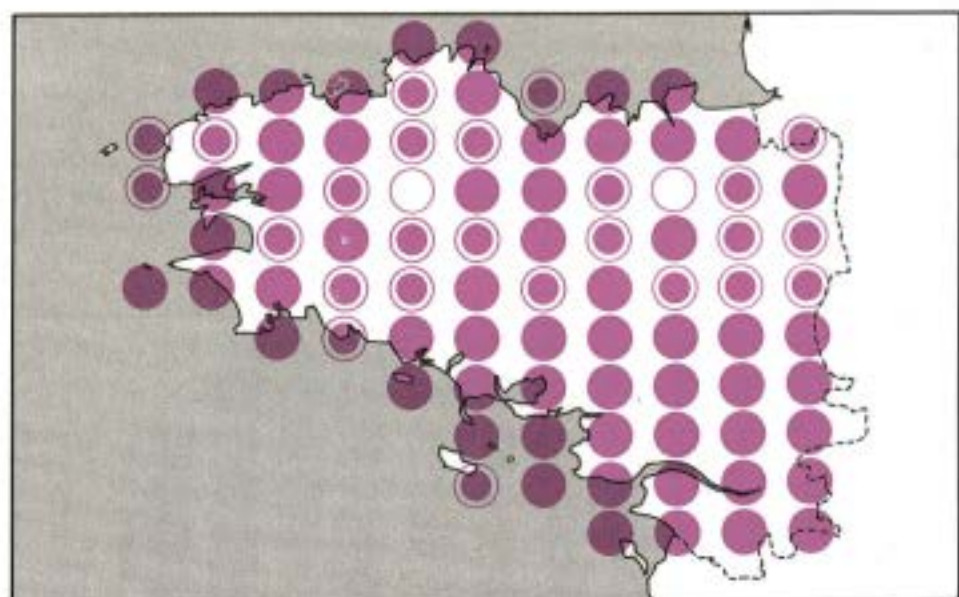
BRUANT ZIZI EMBERIZA CIRCUS



Le Bruant zizi se reproduit dans l'ensemble de la Bretagne à l'exception des îles les plus occidentales, Sein et Ouessant. Très commun dans l'est de la péninsule, il demeure bien représenté jusque dans le Sud-Finistère, mais se raréfie considérablement dans le Léon où sa distribution est surtout littorale. Ce type de répartition où apparaît un gradient sud-est à nord-ouest et une tendance côtière dans l'ouest est caractéristique de certaines espèces, principalement méridionales, à un stade avancé de leur conquête de la Bretagne (Chardonneret, Serin cini...). Car ce bruant est un oiseau à distribution limitée au sud-ouest du domaine paléarctique comme l'Hypolaïs polyglotte, à cette différence près que, contrairement à celui-ci, il s'est implanté jusque dans le sud de la Grande-Bretagne où il atteint sa limite nord.

Apparu comme nicheur en Angleterre peu avant 1800, il y a étendu sa distribution vers le nord au cours du siècle dernier, atteignant sa plus grande extension au début du 20^e siècle ; puis l'aire s'est contractée à partir de 1930 environ, l'espèce disparaissant de ses localités les plus septentrionales, mais semblant se maintenir dans ses bastions du sud de l'Angleterre^{14, 15}. A la même époque, un recul vers le sud était noté en Belgique où il n'est plus aujourd'hui qu'un nicheur irrégulier ; au Luxembourg où l'on comptait 700 couples entre 1920 et 1935, on ne note plus que des cas isolés de reproduction depuis 1942 ; en Allemagne, la régression n'a été signalée que depuis 1947⁸. En France, l'espèce s'est nettement retirée vers le sud depuis les années 1930 ; elle ne manquait que dans l'extrême nord¹² alors que durant l'enquête, elle n'a pas été trouvée au-delà d'une ligne Rouen-Compiègne et s'est révélée localisée au nord-est d'une ligne Meaux-Genève²⁰.

L'histoire bretonne du Bruant zizi est analogue dans ses grandes lignes à celle qu'ont décrite les auteurs britanniques. Au milieu du siècle dernier, il était commun dans le sud-est de la Bretagne¹, bien que sa distribution fût surtout côtière dans le Morbihan¹⁷, mais ce n'était qu'un nicheur rare dans le Finistère quelques décennies plus tôt⁴. Au début du 20^e siècle, il est devenu assez commun en Basse-Bretagne, dépassant en nombre le Bruant jaune en certains endroits⁷. Il semble qu'ici l'augmentation se poursuive au-delà de 1930 : Eblé le croit en augmentation par rapport aux années 1930 dans une localité cornouaillaise en 1946⁹⁰ et Guillou le considère comme "un nicheur très abondant" dans la région de Quimper au cours des années 1950-60³. Rien ne nous permet de penser qu'une diminution d'effectifs soit intervenue depuis dans l'ensemble de la péninsule. La seule région où une régression soit plausible depuis une



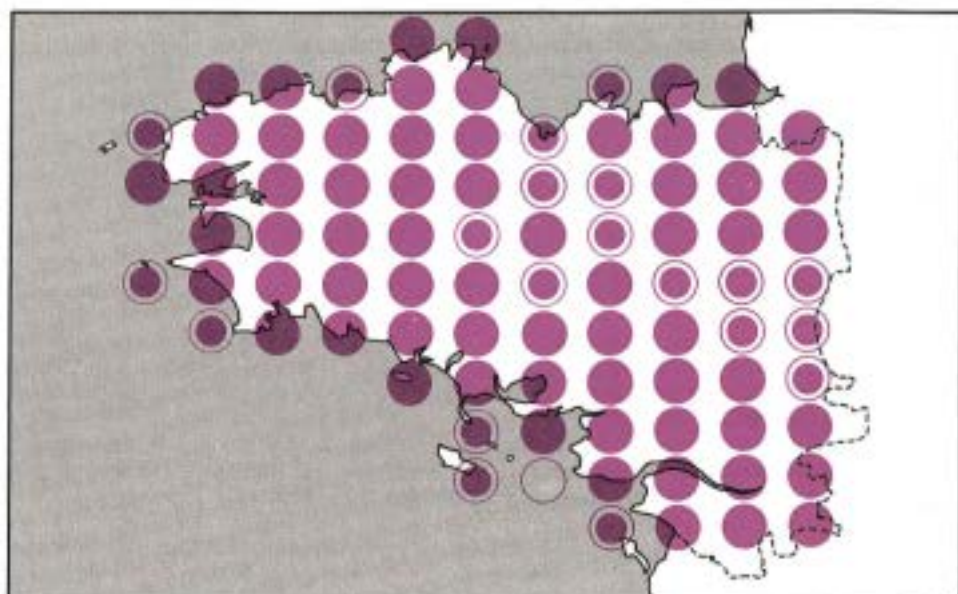
quarantaine d'années est l'extrême nord-ouest du Finistère où il est aujourd'hui extrêmement localisé ; mais il n'a peut-être jamais réellement colonisé ce secteur auparavant. Dans cette région, les observations se sont cependant multipliées au cours des dernières années sans que la distribution s'en trouve modifiée. Il y a tout lieu de croire que ces découvertes ne reflètent que l'accroissement de l'activité ornithologique depuis 1969, à moins encore que l'extrême rareté constatée antérieurement ne soit la conséquence de l'hiver 1962-63 et que nous assistions actuellement à la reconquête progressive du Léon.

Au vu des distributions respectives du Bruant zizi et du Bruant jaune dans les îles, on serait tenté de croire à une concurrence entre les deux espèces. Jusqu'au début des années 1970, les îles morbihannaises n'abritaient que des bruants zizi alors que le Bruant jaune seul se reproduit à Ouessant. L'apparente inversion de leurs abondances relatives entre l'est et l'ouest ainsi qu'entre le littoral et l'intérieur paraît aller dans le même sens. Une telle concurrence est pourtant peu probable tant leurs habitats sont différents ; alors que le Bruant jaune occupe de préférence des zones de transition entre terrains incultes et terres agricoles, le Bruant zizi tend à se cantonner à des milieux plus fermés à végétation plus abondante, affectonnant les abords des habitations, les fonds de vallées. La différence dans le choix des habitats est frappante dans le Léon et dans l'intérieur du Finistère.

BRUANT DES ROSEAUX EMBERIZA SCHOENICLUS

Le Bruant des roseaux se reproduit sur l'ensemble de la Bretagne continentale, mais n'est connu que sur deux îles de la côte nord : Bréhat/Tréguier et Batz/St-Pol. Cette absence de toutes les grandes îles ne doit pas être regardée comme le reflet d'un manque d'habitats convenables puisque toutes les îles et même certains îlots comportent en abondance ce que l'on peut actuellement considérer comme le milieu optimal de l'espèce, à savoir des zones marécageuses où alternent saules, joncs, carex et roseaux. En fait, ce bruant n'est pas — ou n'est plus — strictement inféodé aux milieux palustres, et le roseau qui lui a valu son nom n'est qu'un élément accessoire de son habitat. C'est ainsi que nous avons constaté au cours des dernières années de nombreux cas de nidification dans des sites d'où l'eau est absente : landes sèches sur les cartes de Plabennec, Le Faou, Huelgoat, Gourin ou Bubry, zones défrichées en forêt comme à Rennes et St-Méen, champs de céréales parfois éloignés de l'eau comme à Lamballe ; Marion note également des alarmes et nourrissages dans des champs de

blé du bocage autour de Grand-Lieu. Mieux encore, nous avons pu remarquer dans le Léon occidental les étonnantes capacités d'adaptation de cet oiseau qui est capable de se maintenir dans des milieux radicalement transformés à des fins agricoles ; de même, on peut noter l'opportunisme de cette espèce qui occupe immédiatement tout habitat, même temporaire, mis à sa disposition par les activités humaines : friches sur terrains vagues à Brest et Rennes, sablières abandonnées à Plabennec, Plouguerneau et St-Pol. Pour en terminer avec l'inventaire des milieux quelque peu marginaux où l'on peut désormais s'attendre à rencontrer le nid du Bruant des roseaux, il faut aussi noter la présence de chanteurs dans les étendues d'oyats de certaines dunes léonardes et l'occupation de plus en plus fréquente des prés-salés comme à St-Pol.



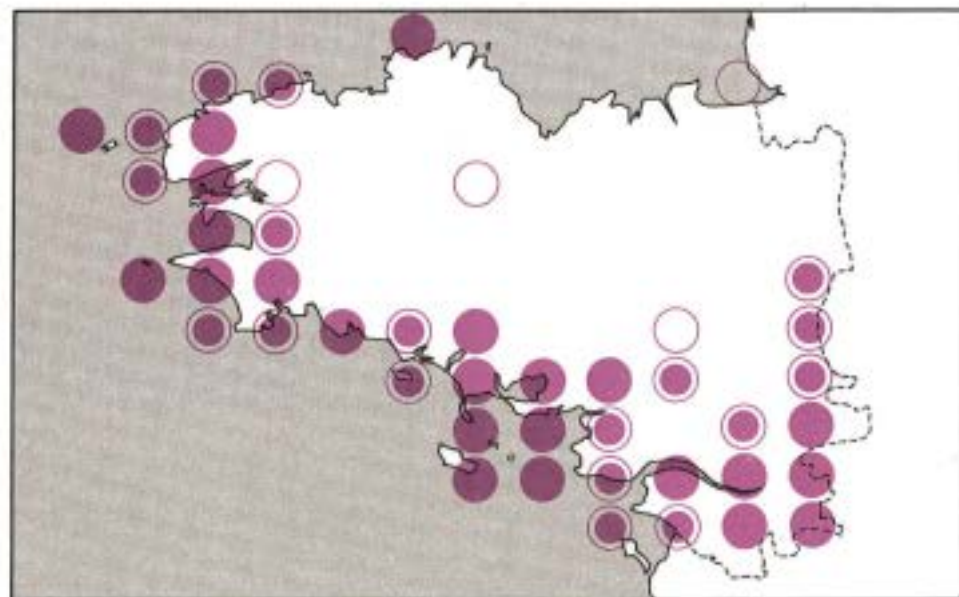
Cette remarquable expansion écologique qui se traduit par l'adoption de milieux de moins en moins humides, voire même tout à fait secs semble assez générale en Europe occidentale^{19, 112}. Le phénomène aurait débuté localement en Grande-Bretagne dans les années 1930 et pourrait être à l'origine de l'augmentation d'effectifs constatée dans de nombreuses régions des îles Britanniques au cours des dernières décennies. Selon Bell, deux hypothèses pourraient expliquer ce phénomène : ou la contraction des milieux humides, en accroissant la concurrence intra-spécifique, a contraint une partie des bruants des roseaux à se rabattre sur des habitats de plus en plus marginaux, ou la compétition avec l'espèce la plus voisine, le Bruant jaune, a décru par suite de la diminution des effectifs de ce dernier, ce qui a mis à leur disposition des habitats auxquels ils n'avaient pas accès auparavant⁴⁰. On peut aussi envisager une troisième hypothèse qui serait la résultante des deux suggestions de Bell. Quoi qu'il en soit, la question reste posée de savoir si l'expansion écologique dûment constatée ici et là est une cause ou une conséquence de l'augmentation numérique. Notons que ce phénomène n'est peut-être pas aussi récent qu'on pourrait le supposer car Blandin indique déjà l'occupation des "*clairières de certains bois*"⁴¹. A la lecture des publications du siècle dernier, on est tenté de croire à une sensible extension de sa distribution bretonne. Alors que Blandin le dit commun en Loire-Atlantique, Taslé le considère comme un nicheur très rare dans le Morbihan : "*cet oiseau n'a encore été observé dans nos limites qu'à l'est du département*"⁴². Dans le Finistère, Hesse et Le Borgne le trouvent communément dans les genêts où ils le disent nicheur et le connaissent aussi dans les marais de Bodonou près de Brest⁴³ ; cela signifie-t-il qu'il manque ailleurs ?

En dépit de l'expansion écologique signalée, le Bruant des roseaux n'est pas aussi uniformément distribué que le laisse supposer la carte ; il est infiniment plus abondant dans le sud-est breton, région de grands marais, et sur le littoral que dans la majeure partie de la Bretagne intérieure où le choix d'une trame plus serrée ferait probablement apparaître des lacunes.

La répartition du Bruant proyer en Bretagne au début des années 1970 est caractérisée par deux tendances : elle est surtout méridionale d'une part, très largement côtière d'autre part. Le vaste creux qui se dessine dans tout l'intérieur de la Bretagne à l'exception de certains secteurs de Loire-Atlantique est en fait en continuité avec de vastes régions limitrophes dont il est absent : nord de l'Anjou, Maine, intérieur de la Basse-Normandie²⁰. C'est surtout au niveau de la vallée de la Loire et de ses affluents que l'aire s'étale vers l'intérieur ; de même, on observe un élargissement par la vallée de la Vilaine. Au nord-ouest de l'estuaire de ce fleuve, l'espèce devient presque exclusivement côtière à l'exception du Sud-Finistère où elle a récemment été trouvée jusqu'au nord de Quimper à une vingtaine de kilomètres de la mer ; des chanteurs ont aussi été signalés depuis 1974 au Menez Kelc'h/Châteaulin et jusque dans l'ouest des Monts d'Arrée/Le Faou. Passé le Cap Sizun vers le nord, il se fait moins commun et sa distribution devient discontinue. Il manque sur tout le pourtour de la Rade de Brest et est à nouveau assez régulier dans une étroite bande côtière du goulet de Brest à l'île de Batz, mais fait défaut sur le reste de la côte nord où seuls de très rares cas ont été mentionnés : à St-Jean-du-Doigt/Plestin en 1925⁷ et à Perros en 1970. La totalité des grandes îles finistériennes et morbihannaises sont occupées, à l'exception peut-être de Sein où sa présence est seulement soupçonnée. Certains îlots de l'archipel de Molène et des Glénan abritent aussi quelques nicheurs. Le mode de représentation utilisé donne une vision très exagérée de la distribution de cet oiseau en ne rendant pas compte de son caractère strictement côtier dans certains secteurs, mais surtout en donnant l'illusion d'une vaste répartition dans le sud-est breton où il est en fait très localisé en dehors de la vallée de la Loire et de ses affluents immédiats.

Le Bruant proyer a subi un déclin marqué en plusieurs régions d'Europe occidentale depuis le début de ce siècle. C'est le cas au Danemark où une forte diminution d'effectifs a été signalée, en Hollande où il a abandonné l'ouest du pays¹⁹ et surtout dans les îles Britanniques. Très répandu en Irlande vers 1900, il ne s'y reproduit plus qu'en quelques secteurs côtiers ; au Pays de Galles, il a presque disparu depuis 1949 ; de même il a abandonné de nombreuses zones d'Angleterre et d'Ecosse, notamment dans l'ouest^{14, 15}.

En Bretagne, il semble bien que sa répartition ait connu des fluctuations assez marquées depuis le début du 19^e siècle. A cette époque, il était commun sur le littoral et rare dans l'inté-



rieur du Finistère⁴ ; dans le Morbihan aussi, Taslé le disait *"commun, surtout dans la région maritime"*⁵ ; de son côté, Blandin se contentait de le dire assez commun en Loire-Atlantique et citait quelques localités de la vallée de la Loire¹. Ce qu'il faut retirer de ces appréciations anciennes, c'est surtout la présence du Bruant proyer en petit nombre dans l'intérieur du Morbihan et du Finistère. Au début du 20^e siècle déjà, il *"n'occupe que certains points nettement définis de la zone littorale ; plus commun toutefois au sud qu'au nord et se raréfie vers la limite est du Finistère"*⁶. Cette description concorde en tous points avec la situation au début de l'enquête et l'on peut penser que très peu de changements sont intervenus durant les cinquante dernières années : l'espèce est alors strictement littorale de la presqu'île guérandaise à l'île de Batz, alors qu'elle se reproduit dans les régions basses du sud de la Loire-Atlantique et remonte le cours de la Loire.

Depuis 1970, des modifications sensibles de distribution se produisent en plusieurs régions de Bretagne, sans que l'on puisse toujours faire la part des découvertes à retardement et des nouvelles implantations. Sur la côte nord, la limite orientale demeure l'île de Batz/St-Pol ; les seules données des Côtes-du-Nord ne datent que de 1970 à Perros, et de 1971 dans une localité intérieure, les landes de Lanfains/Quintin, où un chanteur est à nouveau entendu en 1973. Mais le fait marquant des dernières années est assurément la colonisation progressive de localités intérieures, d'une part en Cornouaille, d'autre part dans le sud-est. Dans le Sud-Finistère, c'est à partir de la baie d'Audierne, secteur particulièrement bien peuplé que paraît s'effectuer l'expansion : de 1970 à 1972 des chanteurs sont notés à Plonéour-Lanvern/Quimper, Poulguidou/Pont-Croix puis à Plogastel/Quimper, à plus de huit kilomètres de la mer. Mais c'est à partir de 1973 surtout que la progression est spectaculaire : un chanteur est trouvé cette année-là à 5 kilomètres au nord de Quimper, c'est-à-dire à plus de 20 kilomètres tant de la côte sud que de la baie d'Audierne. En 1974, on enregistre deux localités nettement intérieures au niveau du fond de la baie de Douarnenez, jusqu'aux abords de la ville de Château-lin ; plus surprenante encore est l'audition d'un chant à Hanvec/Le Faou, dans l'ouest des Monts d'Arrée. En 1975, l'expansion est confirmée dans la région quimpéroise, deux localités venant s'ajouter à celles des années antérieures : Pluguffan et Plogonnec, cette dernière située à une dizaine de kilomètres de la baie de Douarnenez. Cette découverte est d'autant plus remarquable qu'elle concerne 6 chanteurs dans une zone prospectée en vain l'année précédente. Dans le sud-est breton où la prospection n'a pas été si systématique, la progression semble encore plus impressionnante. Dans la vallée de la Vilaine, un chanteur est noté pour la première fois à Massérac/Redon en 1971, un oiseau est observé en avril 1975 à Messac/Pipriac et 3 chanteurs sont entendus près de Langon/Pipriac en 1975. Dans la vallée de l'Erdre, deux chanteurs sont notés dans les marais de Petit-Mars/Nort en 1973. Mais, comme pour la Cornouaille, c'est également en 1974 qu'ont lieu les découvertes les plus remarquables de cette région : 3 chanteurs pour la première fois au Vioreau/St-Mars, des chanteurs dans le secteur de Châteaubriant et un chanteur dans la vallée de la Seiche non loin de la Guernche. Si la tendance à s'installer dans l'intérieur est indéniable dans le Sud-Finistère et le sud-est, on peut s'étonner que rien de semblable n'ait été noté dans le Morbihan où la seule indication signalée est la présence d'un chanteur à St-Avé, quelques kilomètres seulement au nord de Vannes, en 1972. Quelques observations hivernales sur le littoral des Côtes-du-Nord, dans la vallée de la Vilaine et dans celle du Couesnon nous incitent à croire qu'une prospection plus systématique nous réserverait sans doute quelques surprises supplémentaires.

En Bretagne littorale, il n'est pas aussi dépendant des cultures que dans certaines régions intérieures de l'Europe ; il y serait même souvent un oiseau des terrains incultes : friches, landes et dunes. On peut aussi noter qu'à l'inverse de ce qui se produit dans le sud-est breton où il occupe surtout les terrains bas des dépressions fluviales, c'est sur des reliefs que sont apparus les nouveaux nicheurs cornouillais : dans les Montagnes Noires et d'Arrée, ces oiseaux s'installent à flanc de colline à la limite des cultures et de la lande, c'est-à-dire dans des habitats typiques du Bruant jaune. Ce n'est pas un hasard si toutes les zones occupées par le Bruant proyer dans notre pays ont en commun le caractère ouvert du paysage.

AUTRES
ESPÈCES NICHEUSES



GRÈBE A COU NOIR

PODICEPS NIGRICOLLIS

La présence d'un adulte accompagné de deux juvéniles (*sic*) sur un étang proche de Cancale/St-Malo le 6 juin 1962 paraît avoir été considérée à l'époque comme un cas de reproduction par le G.J.O.²⁹. L'observation d'un adulte en plumage nuptial le 1^{er} juin 1974 à l'étang de Châtillon/Vitré n'a pas été retenue comme indice de nidification possible bien que ce plan d'eau corresponde au milieu de reproduction habituel du Grèbe à cou noir. Il en a été de même pour le couple en plumage nuptial présent le 20 avril 1975 à l'étang de Paintourteau/Vitré mais non revu par la suite, et de l'adulte lui aussi en plumage nuptial noté les 21 et 26 juin 1975 à l'étang du Pin/St-Mars. Il n'en reste pas moins que la multiplication récente des observations en période de reproduction dans des sites favorables constitue peut-être le prélude à une prochaine colonisation de la Bretagne par cet oiseau.

HÉRON CRABIER

ARDEOLA RALLOIDES

Quand on examine la distribution européenne actuelle de cet oiseau, on a peine à imaginer qu'il ait pu, dans un passé relativement récent, appartenir à l'avifaune bretonne. Et pourtant il n'y a aucune raison de douter de l'affirmation de Blandin¹ qui le dit nicheur rare à Grand-Lieu ; d'ailleurs le muséum de Nantes possède deux spécimens provenant du lac, l'un d'eux, un mâle, ayant été capturé le 2 juillet 1871³. Notons aussi une observation plus récente au même endroit : 1 ind. le 26 juillet 1968⁵.

SPATULE BLANCHE

PLATALEA LEUCORODIA

Cette espèce ne figure dans l'atlas que pour mémoire puisqu'elle ne s'est pas reproduite en Bretagne durant l'enquête, ni même probablement depuis plusieurs siècles. Certes, des indices ont été recueillis à Grand-Lieu, notamment en 1973 ; mais nous considérons que la certitude d'une non-reproduction prime sur un indice et l'annule. Disons simplement qu'il y a eu estivage et que l'on peut se fonder sur le rôle attractif des grandes colonies d'ardeidés du lac pour espérer une nidification future. En remontant de 30 ans en arrière, on est confronté au même problème dans la même région, mais cette fois dans l'estuaire de la Loire où des cas d'estivage avec comportements reproducteurs ont été signalés presque chaque année de 1943 à 1951².

L'attraction que semblent exercer les parages de la Basse-Loire sur les spatules cesse d'étonner quand on sait que l'espèce a eu, il y a quelques siècles, une distribution beaucoup plus vaste en Europe, nichant notamment au 17^e siècle en plusieurs points du sud de l'Angleterre. Elle a aussi niché en Bretagne au 16^e siècle si on en croit Belon qui écrit : *"la Pale est oyseau moult commun es rivages de nostre Ocean, sur les marches de Bretagne"*, puis *"la Pale fait son nid... près de la marine, principalement sur les confins de Bretagne et Poitou"*⁴¹. Jusqu'à quand la Spatule a-t-elle niché dans le sud de la Bretagne ? Bien que ne parlant pas explicitement de nidification, de Robien cite à plusieurs reprises la Spatule au 18^e siècle²⁷⁰.

CYGNE TUBERCULÉ

CYGNUS OLOR

Toutes les familles de cygnes tuberculés nées jusqu'à présent en Bretagne ont une origine domestique directe. C'est certainement la raison pour laquelle les ornithologues, moins motivés encore que pour le Faisan, ne nous ont transmis qu'un nombre dérisoire de données sur cet oiseau.

CANARD SIFFLEUR

ANAS PENELOPE

Il n'existe à notre connaissance aucun cas authentifié de nidification du Canard siffleur en France jusqu'à la période de l'enquête, inclusivement. Les rares présomptions de reproduction dont fait état la littérature doivent concerner le plus souvent soit des oiseaux attardés, soit des individus blessés, soit encore des migrateurs précoces : Mayaud préconise la plus extrême prudence dans l'interprétation de telles données et signale que des retardataires peuvent être vus jusqu'en mai alors que les premiers migrateurs nous arrivent parfois dès la dernière décade de juillet²¹² ; les données accumulées par la Centrale ornithologique bretonne confirment tout à fait cette opinion. Il arrive cependant que des canards siffleurs soient observés entre ces dates limites, mais il s'agit toujours ou presque d'isolés. Ainsi, de 1969 à 1975, dix données sont parvenues à notre centrale pour la période du 15 mai au 15 juillet : dans un cas au moins, il s'agissait d'un oiseau à l'aile cassée, mais un "couple" fut noté à Guérande le 9 juillet 1975. Il est vraisemblable que les observations qui incitèrent Bureau à soupçonner sa nidification à Grand-Lieu et en Basse-Loire au siècle dernier²¹², soient de nature identique.

CANARD PILET

ANAS ACUTA

En 1974, la nidification a été soupçonnée dans le Morbihan : 2 couples le 7 juin à Noyal/Vannes ; 1 femelle alarmant le 26 mai, se livrant à des manœuvres de diversion à Trély/Vannes, observée à nouveau le 10 juillet dans l'étier de Penerf. Si l'on est tenté d'attribuer les observations de l'étier de Penerf-Caden à une femelle effectuant un estivage forcé, la présence des 2 couples en juin à Noyal est troublante. Par ailleurs, un mâle a été noté à Trenvel/Pont-Croix jusqu'au 31 mai 1975. Auparavant, l'espèce avait déjà été observée estivant dans l'estuaire de la Loire² et Berthet aurait même trouvé un nid sur un îlot du Morbihan en 1946⁴³ ; quoique ce dernier cas ne soit nullement impossible, nous hésitons à l'admettre sans réserves en raison des imprécisions et erreurs qui émaillent l'article.

FULIGULE NYROCA

AYTHYA NYROCA

La nidification du Fuligule nyroca a été constatée au lac de Grand-Lieu par Bureau en 1893 et 1894 ; une femelle "pondeuse" tuée en ce lieu le 21 avril 1894 figure dans les collections du muséum de Nantes⁹. Bureau fait encore état d'observations de mai-juin 1903 et juillet 1907 à Grand-Lieu⁵. Enfin le Nyroca est cité dans une "Liste des échassiers et des palmipèdes qui nichent dans la Grande-Brière" dressée en 1911 par Magaud d'Aubusson d'après des "informations précises"¹⁹⁶.

MILAN ROYAL

MILVUS MILVUS

Il y a un siècle, cet oiseau nichait dans l'extrême est de la Bretagne : le muséum de Nantes possède deux spécimens prélevés au nid en forêt d'Araize/Châteaubriant le 18 mai 1873. Peut-être se reproduisait-il aussi en forêt du Vioreau/St-Mars où un mâle fut capturé le 17 avril 1868. Les diverses publications de l'époque ne le mentionnent pas dans le reste de la Bretagne, mais dans l'Anjou tout proche, c'était un nicheur "pas rare" au début du 19^e siècle²¹⁹.

Ce rapace a eu une distribution beaucoup plus vaste en Europe dans les siècles passés. Un fort recul est intervenu un peu partout au siècle dernier dans le nord et l'ouest du continent¹⁹. Au moment où furent prélevés les quelques spécimens bretons, l'espèce avait déjà sérieusement décliné, ce qui autorise à envisager qu'elle ait pu avoir une distribution plus vaste auparavant dans notre pays. De nos jours, le Milan royal ne se reproduit plus guère que dans l'est de la France, le Massif Central et les Pyrénées occidentales ; quelques couples se maintiennent cependant jusque dans la Brenne, à 200 kilomètres environ de la région nantaise.

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC

CIRCAËTUS GALLICUS

Ce grand rapace a été bien répandu dans l'est de la Bretagne au siècle dernier. Jusqu'au début des années 1880, il était apparemment commun dans les forêts de Loire-Atlantique où de nombreux prélèvements d'adultes et de pontes furent effectués par les naturalistes nantais : forêts d'Ancenis, du Vioreau, du Gâvre, de la Bretesche, de St-Gildas-des-Bois^{1, 2, 213}. Il existait aussi à la même époque dans certaines forêts d'Ille-et-Vilaine : forêts d'Araize et de Paimpont où un spécimen fut encore collecté en 1898⁹. Cette liste de localités reflète sans doute davantage les zones d'activité favorites des collectionneurs que la distribution réelle de l'oiseau ; bien qu'il n'ait pas été signalé dans le Finistère, ni même dans le Morbihan, on ne peut exclure l'hypothèse d'une répartition plus vaste en Bretagne au siècle dernier.

L'absence de spécimens collectés après 1882 en Loire-Atlantique semble un bon indice de diminution, voire de disparition. C'est aussi à cette époque que le Circaète disparaît de plusieurs régions d'Europe et abandonne notamment de nombreux départements français au nord de la Loire¹⁹. De 1882 à 1973, aucune observation ne sera faite en Loire-Atlantique, mais un couple au moins nichera probablement dans le sud de l'Ille-et-Vilaine dans les années 1940 : *"Je le voyais tous les étés pendant la guerre 39-45. Il en est de même jusqu'à 1948. Je pense qu'il nichait dans les bois... à la Couyère"*²²⁰. Il peut s'agir là d'une *"relique de l'ancienne aire de répartition"* comme le pense Beaudouin pour un couple découvert en Maine-et-Loire en 1966³⁷.

En revanche, les observations de circaètes dans les Monts d'Arrée depuis 1964¹⁴¹ et dans un de ses anciens sites de Loire-Atlantique depuis 1973 sont peu susceptibles de correspondre à la redécouverte de nicheurs passés inaperçus auparavant ; elles marquent peut-être le début d'une reprise dont les causes nous échappent : les fluctuations éventuelles dans les effectifs de serpents invoquées par Yeatman¹⁹ sont insuffisamment documentées. Mais la protection légale dont jouissent théoriquement les rapaces depuis quelques années peut favoriser la réimplantation.

Certes, la nidification n'a été établie dans aucun des deux sites pendant la période d'enquête, mais les arguments ne manquent pas pour considérer la reproduction du Circaète comme probable en Bretagne : en Loire-Atlantique, des parades et transports de proies ont été observés en 1974 et 1975 ; dans les Monts d'Arrée, les observations sont tellement régulières depuis une dizaine d'années, qu'on ne peut sérieusement croire qu'il ne s'agit que d'erratiques ; si ces oiseaux ont développé une tradition de séjour estival dans cette région, c'est qu'ils y trouvent de bonnes conditions de subsistance et qu'ils peuvent s'y reproduire.

AIGLE BOTTÉ

HIERAAETUS PENNATUS

Lorsque voici plus de cent ans l'Aigle botté habitait la majeure partie de la France, quelques couples se reproduisaient dans les forêts les plus orientales de la Bretagne. C'est le 20 mai 1864 que de l'Isle découvrit pour la première fois l'espèce en forêt d'Ancenis/St-Mars. De cette date à 1870, cinq nichées furent récoltées et un couple observé au même endroit et peut-être en forêt d'Araize/Châteaubriant en Ille-et-Vilaine, où un oiseau fut encore noté le 13 septembre 1872. Il est peu probable que l'espèce ait échappé à la vigilance de Bureau et de ses amis dans les nombreuses autres futaies qu'ils fréquentaient alors, et ses effectifs devaient être très réduits. Tout ce que l'on peut avancer à ce sujet, c'est qu'en 1867, deux couples moins se sont reproduits simultanément, leurs nids étant *"à peine distants l'un de l'autre de 1 kilomètre"*¹⁶⁷.

Nous ignorons quand précisément l'Aigle botté a cessé de nicher en Bretagne, mais nous n'avons trouvé dans la littérature aucune mention postérieure à 1872. Situées à la marge occidentale de son aire de répartition en France, les forêts d'Araize et d'Ancenis ont dû être rapidement abandonnées lors de la forte contraction que connut sa distribution à partir du siècle

dernier. Les ponctions opérées par les collectionneurs de l'époque dans cette minuscule population (4 pontes, 1 nichée, 3 femelles et 1 mâle, tous pris au nid) ont certainement contribué à cette disparition.

FAUCON ÉMERILLON

FALCO COLUMBARIUS

Faire figurer ce petit faucon dans un ouvrage consacré aux oiseaux nicheurs de Bretagne pourra sembler un peu hardi. Plus qu'une possibilité de nidification passée, c'est surtout l'espoir d'une installation future que permettent de formuler cinq observations estivales ou printanières en trois localités bretonnes au début des années 1970. En 1973, c'est dans de vastes marais côtiers, ceux de Séné/Vannes et ceux de la baie du Mont St-Michel que des isolés furent observés en juin et juillet respectivement. Mais les observations précédentes avaient été réalisées dans un milieu similaire à ceux qu'occupe préférentiellement l'espèce dans les îles Britanniques : une femelle immature le 30 avril 1972 près du Roc'h Trevezel/Huelgoat, un oiseau le 29 juillet et un mâle le 30 juillet 1971 au Yeun Elez/Huelgoat. C'est dans ce dernier site que deux oiseaux formant apparemment un couple avaient déjà été observés en juin 1969³⁰².

La découverte du nid de l'Émerillon semble difficile puisque l'atlas britannique fait état d'une proportion relativement faible (33 %) de nidifications prouvées¹⁸. Ce n'est sans doute pas un argument pour parler de nidification possible dans les Monts d'Arrée, mais on peut rappeler l'étroite parenté des avifaunes de ce secteur et des *moors* du sud-ouest de l'Angleterre, le Merle à plastron en étant l'exemple le plus frappant.

FAUCON PÈLERIN

FALCO PEREGRINUS

Le dernier cas de nidification du Faucon pèlerin en Bretagne remonte au début des années 1960. L'espèce n'a jamais été trouvée nicheuse certaine ou probable qu'en neuf sites, tous côtiers : quatre dans les Côtes-du-Nord, trois dans le Finistère et deux dans le Morbihan. Dans les Côtes-du-Nord, la dernière observation d'une aire occupée date de 1938, mais un couple cantonné aurait été vu dans le même site en 1955 encore, sans preuve de nidification ; dans le Finistère, le dernier couple a été déniché au début des années 1960.

Les causes de déclin de cet oiseau dans l'hémisphère boréal sont bien connues : tir, dénichage, et surtout fragilité et stérilité des œufs dues aux pesticides. Depuis l'interdiction de certains produits chimiques comme les organochlorés, diverses populations se reconstituent lentement. Il est donc possible que les observations printanières de faucons pèlerins réalisées ces dernières années en des endroits favorables à la nidification soient en relation avec la récente remontée des effectifs nicheurs d'outre-Manche, et qu'elles représentent les prémises de sa réinstallation sur nos falaises.

MARQUETTE POUSSIN

PORZANA PARVA

C'est l'écoute nocturne de leur chant qui constitue le meilleur moyen de déceler la présence des petits râles en période de reproduction, mais leurs émissions vocales posent des problèmes d'identification spécifique que n'ont pas résolus les disques couramment disponibles en France. L'audition de documents sonores plus sûrs a permis d'attribuer à la Marquette poussin divers cris et chants entendus au cours de l'enquête en Brière³¹⁷. Faute d'observations visuelles et en l'absence d'indices de nidification autres que le chant, nous ne pouvons cependant admettre pour l'instant cet oiseau parmi les nicheurs bretons.

On ne sait pratiquement rien du statut de cette espèce en France, au point qu'en 1939, Mayaud put écrire qu'il n'existait toujours aucune preuve de sa nidification dans l'Hexagone²¹³. Il semblerait cependant qu'elle ait niché en Brenne à plusieurs reprises, ainsi

qu'en Côte d'Or¹¹ et en Camargue²¹⁸. Pour la Bretagne, nous ne connaissons qu'une seule référence mentionnant, sans plus de détails, sa reproduction en Brière²⁰. L'enquête aurait permis de la découvrir sur 22 cartes en France, dans le centre (Brenne et Creuse), le Jura, l'Alsace et la Lorraine²⁰.

BÉCASSEAU VARIABLE

CALIDRIS ALPINA

Cette espèce n'a été introduite que rétrospectivement dans la liste des oiseaux ayant peut-être niché en Bretagne durant la période d'enquête. A la suite de la découverte d'une ponte sur la côte nord de la Bretagne en 1976, nous avons été amenés à revoir des indices antérieurs que nous avions hâtivement classés comme comportements reproducteurs de migrateurs tardifs, classiques chez plusieurs espèces de Limicoles tels le Grand Gravelot et les Chevaliers gambette et guignette.

A côté des chants entendus assez régulièrement en mai et début-juin en divers points du littoral léonard, il faut faire mention spéciale à une observation du 15 mai 1975 dans un milieu assez analogue à celui où l'espèce nichera par la suite : il s'agit d'un oiseau effectuant des vols nuptiaux répétés avec chants. Si l'émission du chant au sol ou même lors de déplacements en vol n'est pas un indice satisfaisant, il n'en va pas de même, semble-t-il, du vol nuptial qui n'a pas été signalé hors des sites de reproduction¹⁵. Nous considérons donc comme possible, sinon probable, la reproduction — ou tentative de reproduction — d'un couple sur la côte nord de la Bretagne en 1975.

L'implantation de cette espèce si loin au sud de ses lieux de reproduction les plus méridionaux sur la façade orientale de l'Atlantique a de quoi surprendre si l'on sait qu'elle décline dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne et qu'aucun cas de reproduction n'a jamais été signalé sur le littoral continental au sud de la Hollande où ce n'est d'ailleurs qu'un nicheur occasionnel⁸. La Bretagne est de loin le point le plus méridional jamais atteint par le Bécasseau variable dans le Monde. Nous espérons que nos collègues britanniques voudront bien nous excuser de leur avoir ravi, bien involontairement, l'un de leurs innombrables records mondiaux.

COMBATTANT

PHILOMACHUS PUGNAX

Au cours des cent cinquante dernières années, quatre secteurs côtiers ont plus ou moins régulièrement hébergé des combattants nicheurs en France. Ces quatre sites sont très largement séparés de l'aire de distribution continue dont la limite sud passe depuis longtemps en Hollande. Assez paradoxalement, ce sont les localités les plus proches de cette aire principale (Boulonnais et Cotentin) qui paraissent avoir été abandonnées le plus tôt, dès le 19^e siècle¹².

A cette époque, la Brière fait déjà figure de principal lieu de reproduction de l'espèce : 3 poussins, 1 femelle et 26 mâles en plumage nuptial récoltés là jusqu'en 1884 sont répertoriés aux collections du musée de Nantes⁹. En 1864, Blandin l'y qualifie de "*pas très commun*" et indique qu'il diminue¹. En 1911, Magaud d'Aubusson le cite encore dans l'avifaune reproductrice de ce grand marais notant toutefois que "*Les combattants nichaient autrefois en beaucoup plus grande quantité qu'aujourd'hui. Ils ne nichent même peut-être plus d'une façon régulière*"¹⁹⁰. En 1936¹² puis en 1953¹¹, Mayaud persiste à le dire nicheur en Brière mais, pas plus que Douaud pour les années 1940², il ne précise si cette affirmation se fonde sur des informations récentes ou non. Les observations de Constant dans les années 1960 l'amènent en tout cas à constater qu'il n'y est plus à cette époque⁹⁸ et Kowalski confirme en 1971 qu'aucune preuve de reproduction n'a pu être apportée depuis plusieurs décennies⁵.

Le quatrième site assuré de nidification en France est le Marais Poitevin, en Vendée, où des nichées furent observées en 1912 et dans les années 1930²¹⁴. Pendant trente ans à compter de la fin des années 1930, aucune certitude de reproduction ne sera plus obtenue en Vendée, en Bretagne ou ailleurs. L'histoire de l'espèce en Europe occidentale est marquée par sa dispari-

tion de Grande-Bretagne en 1922 et par un fort recul aux limites méridionales de son aire de distribution : Hongrie, sud de l'Allemagne, Belgique, Pays-Bas¹⁸. L'abandon des sites français s'inscrit donc dans ce déclin général.

Depuis quelques années, il semble malgré tout que l'on assiste à une recrudescence des observations de mâles paradant en groupes au printemps dans des milieux a priori favorables. Il est probable que la plupart des indices recueillis en France au cours de l'enquête²⁰ se rapportent à ce type de comportement ; mais le passage prénuptial des combattants se prolonge normalement tout au long du mois de mai et il est assez fréquent que des parades soient observées à ce moment aux étapes migratoires. Les parades de juin sont sans doute de meilleurs indices d'une nidification possible. Parmi toutes les données parvenues à notre centrale de 1968 à 1975, celles de la baie d'Audierne/Pont-Croix sont les plus intéressantes : en 1968, la nidification y est indubitablement établie alors que 4 femelles et plusieurs mâles en parade sont présents en un point des marais le 8 juin²⁹ ; des parades y sont à nouveau observées les années suivantes au mois de juin, mais la reproduction ne sera pas prouvée pendant la durée de l'enquête.

On remarquera qu'à l'exception de la baie d'Audierne, les localités où des indices ont été obtenus pendant l'enquête correspondent bien aux quatre zones historiquement occupées par l'espèce (Boulonnais, Normandie, Brière, Vendée), ce qui constitue peut-être le prélude d'une réinstallation durable. En Angleterre en tout cas, la reconquête est amorcée depuis une quinzaine d'années : après un premier cas de nidification en 1963, le nombre de sites utilisés et les effectifs s'y sont nettement accrus depuis ; l'implantation en baie d'Audierne coïncide dans le temps avec le début de la plus forte phase d'accroissement dans le principal site d'outre-Manche¹⁵.

CHEVALIER GUIGNETTE

ACTITIS HYPOLEUCOS

C'est le type même de l'oiseau pour lequel les critères de l'enquête ne peuvent être appliqués. Si la simple présence de l'espèce à un moment quelconque de la saison de reproduction doit se traduire par un indice *possible*, la quasi-totalité des cartes bretonnes doivent être marquées d'un point ; si le chant, les parades ou des comportements agressifs constituent des indices de probabilité, la carte doit aussi être révisée. En fait, aucun indice sérieux de reproduction n'a été recueilli en Bretagne de 1970 à 1975 : la migration prénuptiale, assez peu marquée, est à peine terminée que l'on note déjà les premiers retours, correspondant sans doute à des déplacements d'oiseaux dont la nidification a échoué ; la présence du Chevalier guignette en Bretagne est donc à peu près ininterrompue comme celle des chevaliers gambette, aboyeur, arlequin ou culblanc.

Il est possible cependant que cet oiseau ait niché en Loire-Atlantique au siècle dernier. Blandin le dit "*périodique, nicheur*" et précise "*il diminue*"¹. A-t-il fait la même erreur que Taslé qui le dit "*sédentaire, peu commun*"¹⁷ ou que Hesse et Le Borgne qui le croient nicheur dans le Finistère⁴ ? Cette erreur qui consiste à considérer comme nicheurs des oiseaux en plumage nuptial observés de mai à juillet a conduit la plupart des auteurs du siècle dernier à croire à la nidification en Bretagne — et ailleurs — d'oiseaux aussi nordiques que le Tournepierrre, le Sanderling ou le Chevalier culblanc pour en citer que trois des erreurs les plus manifestes de Hesse et Le Borgne.

TOURNEPIERRRE

ARENARIA INTERPRES

Très nordique en période de reproduction, le Tournepierrre n'a historiquement jamais niché au sud du Danemark. On ne peut donc que s'étonner qu'un auteur comme d'Hamonville ait pu croire à sa nidification en Loire-Atlantique sur la base d'observations estivales : "*En 1886, j'ai passé tout l'été à la Bernerie, j'y ai observé constamment un couple de Tournepierrre adultes, dont je n'ai pu à la vérité découvrir le nid, mais que j'ai vus plus tard et à différentes reprises*

*accompagnés de quatre jeunes*¹²⁰. Cette donnée reprise par Berthet en 1945⁴² peut être interprétée comme l'observation de deux estivants en plumage nuptial rejoints en juillet ou en août par les premiers juvéniles en migration. En Bretagne, le passage prénuptial se déroule essentiellement de la mi-avril à la fin-mai, mais il laisse sur nos côtes des petits groupes d'attardés en plumage nuptial, le retour débutant généralement peu après la mi-juillet. Ce phénomène classique, souvent interprété comme un "estivage", a été signalé plusieurs fois en Bretagne, et notamment par Mayaud²¹³, Julien¹³³ et Kowalski⁵; de même, entre 1969 et 1974, nous avons reçu 38 données concernant des tournepièrres observés entre le 15 juin et le 15 juillet.

STERNE HANSEL

GELOCHELIDON NILOTICA

En juin 1946, 200 à 300 couples de sternes hansel ont niché sur Dumet/St-Gildas¹⁵⁵. L'espèce n'avait pas été notée là en 1931²¹¹ et n'y sera plus revue par la suite en dépit de visites répétées^{47, 94}. A la même époque à peu près (1949-1950) un ou deux cas isolés de reproduction eurent lieu en Angleterre¹⁴.

GUËPIER D'EUROPE

MEROPS APIASTER

Oiseau des climats chauds et secs, le Guêpier a une distribution continentale dans l'est de l'Europe, et méditerranéenne dans l'ouest. Lors de la migration de printemps, il est fréquent que quelques oiseaux dépassent largement l'aire de répartition normale et soient observés jusqu'en Scandinavie; lorsqu'ils rencontrent des conditions climatiques favorables, certains d'entre eux peuvent se fixer dans des localités septentrionales et tenter de s'y reproduire¹⁸. La littérature ornithologique fournit bon nombre d'exemples de nidifications — en général infructueuses — jusqu'au Danemark, en Belgique et en Angleterre, ainsi qu'en plusieurs régions de France dont la Normandie et la Vendée¹⁰⁶. Une nette expansion a été enregistrée depuis une trentaine d'années et s'est traduite par une forte poussée vers le nord en Europe centrale et dans la vallée du Rhône^{15, 105}. Les cas de nidification hors limites semblent s'être multipliés en France durant cette période: un couple a notamment niché à Noirmoutier tout près de la frontière sud de la Bretagne en 1956⁵.

Durant l'enquête, deux guêpiers ont été observés le 25 mai 1974 dans les dunes de Donnant/Belle-Ile; mais, contrairement à certains bruits qui ont pu courir, aucun indice de reproduction n'y a été recueilli, faute peut-être d'observateurs après cette date.

PIPIT ROUSSELIN

ANTHUS CAMPESTRIS

Le Pipit rousseline a cessé de nicher en Bretagne depuis plus d'un demi-siècle. Les dernières observations datent de 1912 dans les dunes de Batz-sur-Mer/St-Nazaire²¹². Auparavant, sa distribution semble avoir toujours été limitée à quelques localités côtières de Loire-Atlantique. Blandin considère l'espèce comme assez commune dans ce département, nichant dans les champs élevés et sablonneux, les dunes des environs de St-Nazaire, du Poulguen...¹ Le musée de Nantes possède en outre quelques exemplaires vraisemblablement nicheurs provenant de la Basse-Loire (1867), de Donges (1863 et 1872), de St-Nazaire (1861), mais également un juvénile de Préfaillies/Noirmoutier (1872)³. Le fait qu'aucun spécimen n'ait été prélevé dans ce secteur après le début des années 1870 est peut-être l'indication d'une raréfaction dès ce moment en Loire-Atlantique. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que c'est à la même époque que sont enregistrés des reculs vers le sud et des diminutions d'effectifs dans le nord de l'Europe et dans l'est de la France¹⁹.

Actuellement, le Pipit rousseline est nettement méridional en France où sa distribution est très sporadique en dehors de la région méditerranéenne et d'une bande côtière allant du sud de la Vendée aux environs de Bayonne. Quelques localités isolées sont encore occupées à proxi-

mité de la Loire-Atlantique : Noirmoutier, le littoral sud de la Vendée, le sud-est du Maine-et-Loire d'où l'espèce aurait disparu pendant plus d'un siècle et se serait réimplantée à la fin des années 1950²⁰.

CINCLE CINCLUS CINCLUS

Au siècle dernier et jusque dans les années 1930 au moins, le Cincle semble avoir été bien répandu et localement abondant dans l'intérieur de la Basse-Bretagne. Pendant une certaine d'années, il fut assez régulièrement signalé sur une quinzaine de rivières à l'ouest d'une ligne imaginaire Lorient-St-Brieuc.

Dès le début du 19^e siècle, Hesse et Le Borgne le considèrent comme un nicheur assez rare sur la Douffine/Le Facu, l'Elorn/Landerneau et deux rivières au moins de la région d'Huelgoat⁴. Un peu plus tard, Taslé le dit rare sur les cours supérieurs de l'Ellé/Rostrenen et du Blavet/Pontivy¹⁷. Dans les années 1870, Bureau le rencontre en plusieurs points de l'Isle en aval de Scaër/Rosporden, le long du Scorff sur les communes d'Arzano et de Berné/Plouay, et il le retrouve dans la région d'Huelgoat, à Huelgoat même et à St-Herbot sur l'Elez, "seule localité où il soit en nombre"²⁴. Au début du 20^e siècle, il est régulier sur le cours du Trieux/Guingamp où Hémerly découvre son nid³⁰³, et est noté en 1903 sur un affluent de cette rivière en amont de Guingamp²⁹⁹. Plus de soixante kilomètres au sud-est des localités les plus orientales connues alors, Leguillon observe un cincle sur la Claie/Elven le 24 mars 1913³⁰⁵. En 1934 enfin, Lebeurier et Rapine le pensent cantonné sur beaucoup de cours d'eau de Basse-Bretagne ; à la liste des rivières connues par Hesse un siècle plus tôt, ils ajoutent la Penzé, le Queffleut et le Douron, dans la région de Morlaix⁷.

Au cours des trois décennies suivantes, plus rien ne sera publié sur cet oiseau en Bretagne. En 1962, Le Cabelléc fait état de sa disparition du Scorff vers la fin des années 1940 ; il indique aussi comme ayant été occupées l'Inam et l'Aer, rivières non citées par ses prédécesseurs¹⁷⁹. Une enquête lancée alors par cet auteur dans les revues *Penn ar Bed* et *Ailes et Nature* ainsi que dans la presse régionale ne donna aucun résultat³⁰⁶. Lebeurier signale par ailleurs ne pas avoir revu cet oiseau en Bretagne depuis les années 1930³⁰⁵.

Cependant, de 1970 à 1973, onze observations de cincles sont parvenues à notre centrale, dont neuf de source ornithologique irréfutable, mais toutes hors de la période stricte de nidification. Paradoxalement, trois d'entre elles seulement proviennent de régions jadis occupées par l'espèce : un en juillet 1972 dans la vallée du Gouet/St-Brieuc, un sur l'Ellé sur la commune d'Arzano/Plouay en 1973 et un en juillet 1973 dans l'estuaire d'un petit cours d'eau de la région du Faou. Un oiseau est vu au voisinage de la mer à Yffiniac/St-Brieuc en juillet 1972. Les autres données viennent d'Ille-et-Vilaine. De 1968 à 1970, Constant l'observe plusieurs fois en hiver au déversoir de l'étang de Pont Dom-Jean/Montfort et Eybert le note en septembre 1970 au déversoir d'un étang sur le Serein/Guer, une dizaine de kilomètres à l'est³⁰⁰. Mais le plus surprenant est la série de six observations réalisées par Fonquernie d'octobre 1971 à février 1973 (trois oiseaux en avril 1973) sur la Vilaine canalisée à hauteur de l'écluse de Malon/Pipriac. Devant l'absence de preuves, une nouvelle enquête fut lancée dans la presse en 1974, alors que Moysan recherchait activement l'espèce sur le terrain dans tous les sites a priori favorables, et notamment ceux autrefois occupés. Le seul résultat convaincant de tout cela fut le témoignage extrêmement précis d'un pêcheur qui semble bien avoir observé un cincle cantonné sur le Guic/Belle-Isle en 1972 ; une visite à cette rivière en 1974 ne permit pas de le revoir, mais, entre temps, le site avait été complètement perturbé par l'aménagement d'une pisciculture. Enfin, un oiseau est noté en août 1975 sur l'Elez, cours d'eau jadis habité par l'espèce.

Cette série de données pose divers problèmes non résolus. S'agit-il d'oiseaux étrangers parvenant ici à la faveur de la dispersion post-nuptiale, ou de représentants d'une population autochtone, encore non localisée ? La réputation de sédentarité de cet oiseau et le faible rayon de dispersion des juvéniles nous inciteraient à écarter la première hypothèse. D'ailleurs il existe dans la péninsule pléthore de rivières favorables au Cincle dans des régions peu explorées. Dans l'hypothèse où les oiseaux récemment observés seraient effectivement des reproducteurs bretons, s'agit-il d'une minuscule population résiduelle ayant échappé pendant plu-

sieurs décennies à tous les naturalistes, ou assistons-nous à un début de reconquête après une éclipse de plus de vingt ans ? Dans tous les cas, le fort déclin constaté en Bretagne au cours des années 1930-40 reste pour nous une énigme : on ne signale aucune régression de cette sorte dans des régions de France où, en dépit d'une altération au moins équivalente des rivières, le merle d'eau prospère toujours ; de même, dans les Iles Britanniques, la situation est plutôt stable dans l'ensemble, avec une légère tendance à l'extension vers les régions de basse altitude¹⁵. L'époque à laquelle est intervenu le recul ne nous permet guère d'incriminer les causes physiques (développement des piscicultures, abandon de l'entretien traditionnel des rives, sédimentation accrue, rectification des cours d'eau) et chimiques (emploi des engrais et des produits phytosanitaires, essor des porcheries et autres élevages semi-industriels) qui, au cours des dernières années, ont si profondément modifié la physionomie de nos rivières et la qualité de leurs eaux.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE

ACROCEPHALUS PALUSTRIS

Des rousserolles émettant le chant imitatif caractéristique de la Rousserolle verderolle ont été notés de 1970 à 1973 au moins sur des levées de Grande-Brière/La Roche-Bernard, c'est-à-dire dans un milieu habituellement considéré comme typique des verderolles. Des observations récentes montrent cependant que des rousserolles effarvates manifestant de sérieuses capacités d'imitation peuvent chanter dans l'habitat caractéristique de l'espèce voisine. Il serait souhaitable de capturer ces oiseaux afin de confirmer leur identité spécifique⁷⁰.

FAUVETTE BABILLARDE

SYLVIA CURRUCIA

De 1970 à 1975 la Fauvette babillarde ne nichait en France qu'au nord-est d'une ligne Granville-Nice²⁰. La littérature n'a jamais signalé de nidification à l'ouest de cette limite et l'affirmation de Taslé selon laquelle elle était assez commune au 19^e siècle dans les buissons et taillis du Morbihan¹⁷ doit être regardée comme l'une des quelques erreurs ornithologiques de cet excellent naturaliste.

Les données sur les variations de sa distribution sont relativement contradictoires. Après avoir fourni divers indices peu convaincants d'une rétraction vers l'est¹⁹, Yeatman renverse cette impression en avançant en 1976 que sa répartition *"est plus étendue qu'il était généralement admis"*²⁰. En fait, il est probable que, comme dans les Iles Britanniques où de rares indications d'une légère progression vers l'ouest et le nord ont été avancées avant 1950, la situation de l'espèce ait assez peu changé au cours des dernières décennies¹⁵. Ceci n'empêche pas que des fluctuations parfois importantes des effectifs puissent être décelées localement au sein de l'aire de distribution comme en Alsace avant 1958 (régression)¹²⁹ ou dans l'Ain dans les années 1960 (progression)¹⁷⁷.

Si ces éléments ne permettent guère d'espérer une forte extension des cas de nidification ou une colonisation durable de la Bretagne dans les années qui viennent, il est en revanche fort possible que des couples isolés s'installent ici ou là certaines années, notamment à la frange nord-orientale de la péninsule, toute proche des secteurs normands et anglo-normands¹⁶⁸ occupés par l'espèce. L'observation d'un chanteur dans les Côtes-du-Nord n'est donc pas surprenante : le 7 juin 1975, Annezo note un chanteur dans une friche littorale de la commune de Trédrez/Lannion. Cette donnée devrait en tout cas inciter les ornithologues bretons à surveiller l'éventuelle installation de fauvettes babillardes près des côtes de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord ainsi qu'aux confins de la Bretagne et de la Normandie.

GOBEMOUCHE NOIR

FICEDULA HYPOLEUCA

C'est probablement à une erreur de transcription que l'on doit de le voir figurer à la pointe du Finistère dans l'*Atlas des oiseaux nicheurs de France*²⁰. En fait, la reproduction du Gobemou-

che noir n'a jamais été établie en Bretagne. Deux observations récentes méritent cependant attention, bien que ni l'une ni l'autre ne permette vraiment d'envisager la nidification : deux oiseaux sont observés le 30 juin et début-juillet 1968 à l'Île-aux-Moines/Vannes¹⁶ ; un oiseau est noté le 26 juin 1972 à Haute-Goulaine/Vallée.

Il a récemment étendu sa distribution dans la plupart des pays d'Europe et ses effectifs se sont fortement accrus, cette augmentation étant un peu partout favorisée par la pose de nichoirs^{8, 14, 19}. L'expansion en France semble s'être produite essentiellement dans les vingt ou trente dernières années, l'espèce se répandant dans le centre et le centre-ouest dans les années 1960. Actuellement, il se reproduit régulièrement à l'ouest de la Sologne jusqu'aux environs d'Amboise ; il a aussi été trouvé dans le sud de la Sarthe et près de Poitiers²⁰, ces trois secteurs se trouvant à moins de 150 kilomètres des limites de la Bretagne. Des couples isolés peuvent s'installer occasionnellement en dehors de l'aire ; c'est ainsi que deux couples ont niché en 1960 à St-Jean-de-Monts (Vendée)²¹. On peut donc envisager des implantations de ce type dans le sud-est breton et ne pas négliger les observations de 1968 et 1972.

PIE-GRICHE A POITRINE ROSE

LANIUS MINOR

Comme ses congénères, cette pie-grièche a subi une forte régression en Europe occidentale depuis la fin du siècle dernier^{18, 19}. En France, elle n'est plus aujourd'hui qu'une espèce très rare et très localisée dans l'est, le Massif Central, la Provence et le Languedoc²⁰. Bien que considérée comme abondante dans de nombreuses régions au siècle dernier, cette espèce orientale semble n'avoir jamais vraiment appartenu à l'avifaune bretonne, pas plus qu'à celle de Normandie ou du sud-ouest. Elle a cependant niché près de Nantes il y a plus d'un siècle ; Blandin signale ainsi le seul cas connu en Bretagne : "A niché et a été prise à Sainte-Luce. Extrêmement rare"²¹.

PIE-GRICHE GRISE

LANIUS EXCUBITOR

Cette espèce n'a jamais été signalée comme reproductrice en Bretagne. Depuis le début du siècle dernier, tous les auteurs la considèrent simplement comme un visiteur d'hiver rare ou très rare. Son statut actuel n'a pas changé : on note simplement l'apparition de quelques rares oiseaux d'octobre ou novembre à février, la plupart des observations étant faites dans l'est et notamment en Loire-Atlantique. Aussi peut-on s'étonner de l'affirmation de Yeatman : "En France, elle ne niche plus dans le Nord, le Perche, à peine en Bretagne"¹⁹.

La Pie-grièche grise semble bien avoir subi une régression analogue à celle de ses congénères, mais dans son cas le phénomène paraît moins accusé : si elle se raréfie un peu partout en France, sa distribution géographique ne se réduit pas très sensiblement. Sa répartition montre une nette tendance continentale, mais elle subsiste dans des régions limitrophes de la Bretagne, notamment dans les collines du Maine à proximité immédiate de l'Ille-et-Vilaine ou encore en Anjou et dans le nord des Deux-Sèvres²⁰.

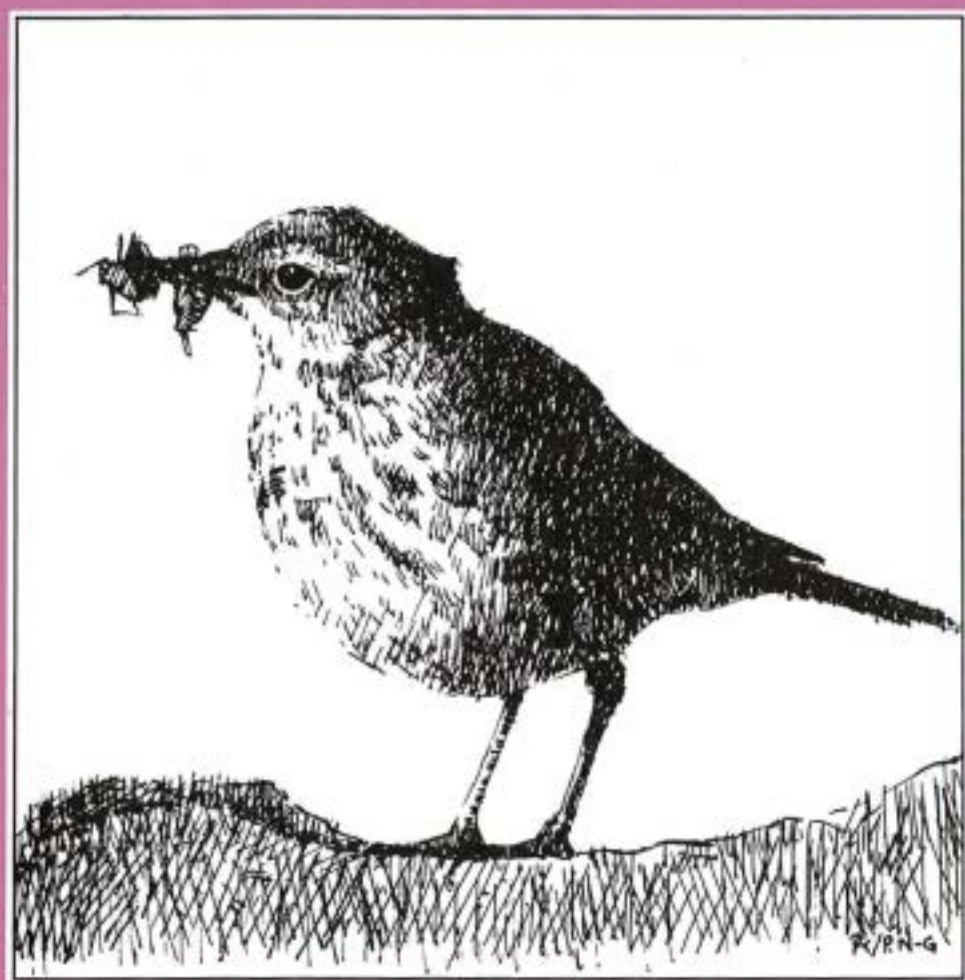
L'absence traditionnelle de cet oiseau en Bretagne défie toute tentative d'explication. Etant donné la contiguïté de son aire de reproduction avec l'est de notre pays, nous devons envisager l'éventualité d'une implantation et prêter attention aux quelques observations printanières et estivales qui ont été récemment réalisées jusque dans le Finistère : en 1970, un oiseau à Lanarvily/Plabennec le 1^{er} mai ; en 1973, des isolés le 4 avril à Fouesnant/Pont-l'Abbé et le 2 juin à Larré/Malestroit ; en 1974 un oiseau le 23 juillet près de Pont-l'Abbé ; on peut également noter l'observation d'un oiseau à Mareil dans la Basse-Loire le 8 août 1948².

En faisant du Bruant ortolan une espèce inféodée à la Vigne, les auteurs français ont contribué à forger l'impression qu'il s'agissait d'un oiseau plutôt méridional²²¹ voire méditerranéen²⁶². Ce bruant est en fait un représentant de la faune continentale européenne sa distribution dépassant très largement la limite septentrionale de la Vigne puisqu'il atteint le nord de la Scandinavie, où il semble d'ailleurs en expansion¹⁸.

Il est cependant indéniable que, dans l'ouest de l'Europe, sa limite historique a largement coïncidé avec l'extension des vignobles, ce fait étant particulièrement frappant en Bretagne⁷² : en 1866, Taslé le dit nicheur rare dans les haies et les vignes de la région maritime vannetaise¹⁷ (rappelons que la Vigne a été cultivée jusqu'en presqu'île de Rhuys/St-Gildas et Vannes) ; en Loire-Atlantique à la même époque, c'est un oiseau "*pas très commun... dans les grandes vignes des terrains élevés, voisines des rivières*"¹. Les localités signalées dans ce département sont toutes situées dans le pays du Muscadet : cartes de Vallet, Nantes et Clisson ; trois spécimens ont néanmoins été tués en août 1869, 1871 et 1872 autour de Préfaillies/Noirmoutier⁹.

Dès le milieu du siècle dernier, Blandin considère déjà qu'il diminue. En Europe occidentale, il a effectivement subi une très forte contraction de son domaine de reproduction^{8, 19}. Aucun élément ne nous permet de dire à quelle époque le Bruant ortolan a cessé de nicher en Bretagne. Nous ne savons en tout cas pas sur quelles données se fonde Mayaud pour inclure en 1960 encore la Loire-Atlantique dans son aire de distribution²²¹ puisque les dernières données publiées datent des années 1870 et que Kowalski n'en connaît aucune observation depuis lors⁵. Lors de l'enquête, les zones de nidification les plus proches étaient la région de Saumur et l'île de Ré, toutes deux situées à une centaine de kilomètres du Pays Nantais ; encore faut-il signaler qu'elles sont elles-mêmes nettement disjointes de l'aire principale²⁰.

BIBLIOGRAPHIE INDEX



BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

- 1 Blandin J. 1864. Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Loire-Inférieure. *Imp. Mellinet, Nantes* 86 p.
- 2 Douaud J. 1948-1954. Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire. *Alauda* 16, 109-127 ; 18, 26-46 et 241-249 ; 22, 120-136.
- 3 Guillou J.J. 1968. Contribution à l'étude ornithologique de la région quimpéroise et du Sud-Finistère. *Alauda* 36, 137-156.
- 4 Hesse et Le Borgne de Kermorvan 1838. pp. 153-163 in Souvestre E. 1838. Le Finistère en 1836. *Brest*, 253 p.
- 5 Kowalski S. 1971. Avifaune de la région nantaise. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 68, 5-69.
- 6 Lauzanne H. de 1883. Catalogue des animaux vertébrés de l'arrondissement de Morlaix et du Nord-Finistère. *Bull. Soc. Ét. sci. Finistère*, 1883 (1) 110-119.
- 7 Lebeurier E. et J. Rapine 1934. Ornithologie de la Basse-Bretagne. *Dis. Rev. fr. Ornith.* 4, 111-154, 318-334, 425-475, 659-702.
- 8 Lippens L. et H. Wille 1972. Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale. *Lanoo, Tielit*, 847 p.
- 9 Marchand E. et J. Kowalski 1933-1938. Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr. 5^e sér.*, 3, 1-135 ; 4, 5-97 ; 7, 3-97 ; 8, 15-53.
- 10 Marion L. et P. Marion 1976. Contribution à l'étude écologique du lac de Grand-Lieu. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.*, 1975 suppl., 611 p.
- 11 Mayaud N. 1953. Liste des oiseaux de France. *Alauda* 31, 1-63.
- 12 Mayaud N., H. Heim de Balzac et H. Jouard 1936. Inventaire des oiseaux de France. *Blot Ed., Paris*, 211 p.
- 13 Nicolau-Guillaumet P. 1974-1979. Recherches sur l'avifaune "terrestre" des îles du Ponant. *Dis. Rev. fr. Ornith.* 44, 93-137 ; 45, 139-163 et 267-285 ; 46, 243-260 ; *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime, suppl. janvier 1977*, 179-187 ; 6, 368-386 et 501-530.
- 14 Parslow J. 1973. Breeding birds of Britain and Ireland. *Poyser, Berkhamsted*, 272 p.
- 15 Sharrock J.T.R. 1976. The atlas of breeding birds in Britain and Ireland. *Watson & Viney, Aylesbury*, 477 p.
- 16 S.M.O.H.N. 1961-1970. Rapports d'observations ornithologiques. *Ailes et Nature*, du n° 1 au n° 9.

- 17 Tasié 1869. Catalogue des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles observés dans le Département du Morbihan. Imp. Gallès, Vannes, 48 p.
- 18 Voous K.H. 1960. Atlas of european birds. Nelson, London, 284 p.
- 19 Yeatman L. 1971. Histoire des oiseaux d'Europe. Bordes, Paris, 363 p.
- 20 Yeatman L. 1976. Atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris, 282 p.

RÉFÉRENCES DIVERSES

- 21 Abadie R. D' 1919. *Rev. fr. Ornith.* 11, 81-83.
- 22 Anonyme 1879. *Bull. Soc. Et. sci. Finistère* (2), 10.
- 23 Anonyme 1898. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 8, XIV.
- 24 Anonyme 1899. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 9, XIII-XIV.
- 25 Anonyme 1906. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 2^e sér. 6, XXXVII-XXXVIII.
- 26 Anonyme 1919. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 3^e sér., 5, XIV.
- 27 Anonyme 1959. *Ois. de Fr.* (25), 1-14.
- 28 Anonyme 1964. *Ois. de Fr.* (42), 27-32.
- 29 Anonyme 1966. *Ois. de Fr.* (48), 3-11.
- 30 Axell H.E. 1968. *Brit. Birds* 59, 513-543.
- 31 Barloy J.J. 1968. *Bull. Lab. marit. Dinard* 44, 50-51.
- 32 Barruel P. 1942. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 12, 73-80.
- 33 Baudouin-Bodin J. 1961. *Penn ar Bed* 3, 89-91.
- 34 Baudouin-Bodin J. 1964. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 34, 264.
- 35 Baudouin-Bodin J. 1968. *Ar Vran* 1, 162-172.
- 36 Baudouin-Bodin J. et R. Morio 1960. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 30, 251-258.
- 37 Beaudouin J.C. 1968. *Alaude* 36, 175-178.
- 38 Belhache J. 1970. *Alaude* 38, 44-54 et 150-156.
- 39 Bell D.G. 1961. *Ois. de Fr.* (31), 15-21.
- 40 Bell B.D. 1969. *Brit. Birds* 62, 209-218.
- 41 Belon P. 1555. L'Histoire de la Nature des Oyseaux. Corrozet, Paris.
- 42 Berthet G. 1945. *Alaude* 13, 94-111.
- 43 Berthet G. 1946. *Alaude* 14, 63-69.
- 44 Berthet G. 1947. *Alaude* 15, 203-208.
- 45 Birkhead T.R. et P.J. Hudson 1977. *Ornis Scand.* 8, 145-154.
- 46 Bonham P.F. et J.C.M. Robertson 1975. *Brit. Birds* 68, 393-408.
- 47 Boquien Y. 1948. *Alaude* 16, 205-212.
- 48 Bozec R. 1961. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 31, 71-72.
- 49 Bozec R. 1963. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 33, 74-76.
- 50 Bozec R. 1968. *Ar Vran* 1, 108-130.
- 51 Bozec R. 1969. *Penn ar Bed* 7, 55.
- 52 Bozec R. 1969. *Penn ar Bed* 7, 114-120.
- 53 Brichambaut J. De 1969. *Alaude* 37, 164.
- 54 Brien Y. 1970. *Ar Vran* 3, 167-275.
- 55 Brosselin M. 1969. *Penn ar Bed* 2, 87.
- 56 Brosselin M. 1969. *Ar Vran* 2, 26-37.
- 57 Bureau L. 1876. *Ass. fr. Avancement Sc., C.R. 4^e Sess., Nantes* 1876, 771-793.
- 58 Bureau L. 1877. *Bull. Soc. zool. Fr.* 2, 377-399.
- 59 Bureau L. 1879. *Bull. Soc. zool. Fr.* 4, 1-63.
- 60 Bureau L. 1879. *Bull. Soc. Et. sci. Finistère* 1, 33-36.
- 61 Bureau L. 1898. in Nantes et la Loire-Inférieure. Nantes 1898, 1-87.
- 62 Bureau L. 1905. *Proc. 4th int. Congr. Ornith.*, 289-344.
- 63 Bureau L. 1933. *Nos Ois.* 12, 266.
- 64 Burnier J.E. et F. Burnier 1969. *Alaude* 37, 1-14.
- 65 Chabot F. 1921. *Rev. fr. Ornith.* 7, 277-282.
- 66 Chappelier A. 1927. *Ann. Epiphyties* 13, 283-380.
- 67 Clarke W.E. 1898. *Ornis* 9, 309-322.
- 68 Constant P. 1970. *Nos Ois.* 30, 241-251.
- 69 Constant P., M.C. Eybert et R. Maheo 1976. *C. R. Table ronde C.N.R.S. "Ecosystèmes bocagers", Rennes* 1976, 327-332.
- 70 Constant P., M.C. Eybert, R. Maheo et J. Y Monnat 1976. *Ar Vran* 6, 193-198.
- 71 Constant P. et R. Maheo 1970. *La Terre et la Vie* 1970, 345-355.
- 72 Cormier J.P. 1978. *Groupe angevin d'études ornithologiques* 8 (22), 1-28.
- 73 Coulson J.C. 1974. pp. 134-141 in Cramp S. et al. 1974. *The Seabirds of Britain and Ireland*. London.
- 74 Cramp S., W.R.P. Bourne et D. Saunders 1974. *The Seabirds of Britain and Ireland*. Collins, London, 1-287.
- 75 Dare P.J. 1968. *Fishery Invest. London Sér. II*, 25 (5), 1-69.
- 76 Davy de Virville A. et R. Lami 1931. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 1, 137-145.
- 77 Degland C.D. et Z. Gerbe 1867. *Ornithologie européenne*. Baillière, Paris, 2 vol.
- 78 Delalande J.M. 1850. *Ann. Soc. acad. Nantes* 21, 263-380.

- 79 Deramond M. 1952. *Alauda* 20, 243-249.
- 80 Deramond M. 1953. *Ois. de Fr.* (5), 5-8.
- 81 Dobson R. 1952. The birds of the Channel Islands. *Staples Press, London*, 1-252.
- 82 Dorval P. 1968. *Ar Vran* 1, 31-32.
- 83 Dorval P. 1968. *Ar Vran* 1, 50-74.
- 84 Douaud J. 1948. *Alauda* 16, 224.
- 85 Douaud J. 1951. *Alauda* 19, 220-224.
- 86 Dubuissou-Aubenay 1896. itinéraire en Bretagne en 1636. *Soc. Bibliophiles bretons, Nantes*, 1-186.
- 87 Eblé 1934. *Alauda* 6, 96-103.
- 88 Eblé 1935. *Alauda* 7, 412-416.
- 89 Eblé 1937. *Alauda* 9, 344-347.
- 90 Eblé 1946. *Alauda* 14, 149-153.
- 91 Erard C. 1960. *Alauda* 28, 305-308.
- 92 Erard C. 1963. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 33, 238-246.
- 93 Erard C. 1966. *Alauda* 34, 240-242.
- 94 Etchecopar R.D. 1948. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 18, 176-178.
- 95 Even L. 1932. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 2, 703-704.
- 96 Eybert M.C. 1972. *Thèse 3^e Cycle, Univ. Rennes*, 1-231.
- 97 Ferry C. 1956. *Alauda* 24, 250-265.
- 98 Ferry C. 1957. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 27, 28-34.
- 99 Ferry C. 1959. *Penn ar Bed* 2, 85.
- 100 Ferry C. 1960. *Alauda* 28, 45-56.
- 101 Fouarge J. 1969. *Aves* 6, 134-139.
- 102 Fuller R.J. et D.E. Glue 1977. *Bird Study* 24, 215-228.
- 103 Géroutet P. 1952. *Nos Ois.* 11, 237-249.
- 104 Géroutet P. 1957. *Nos Ois.* 24, 81-91.
- 105 Géroutet P. 1961. Les Passereaux. Vol. 1. *Delachaux et Niestlé, Neuchâtel*, 1-235.
- 106 Géroutet P. 1962. pp. 424-426 in Glutz von Blotzheim U.N. 1962. Die Brutvögel der Schweiz. *Aargauer Tagblatt, Aarau*.
- 107 Géroutet P. 1963. Les Passereaux. Vol. 2. *Delachaux et Niestlé, Neuchâtel*, 1-308.
- 108 Géroutet P. 1965. Les Rapaces. *Delachaux et Niestlé, Neuchâtel*, 1-410.
- 109 Géroutet P. 1973. *Nos Ois.* 32, 130-144.
- 110 Géroutet P. et R. Lévêque 1976. *Nos Ois.* 33, 241-256.
- 111 Ghiot C. 1972. *Alauda* 40, 367-377.
- 112 Guerneur Y. 1973. pp. 189-192 in Monnat J.Y. 1973. Bretagne vivante. *SAEP, Colmar* 1-239.
- 113 Guerneur Y. 1974. *Ar Vran* 7, 1-13.
- 114 Guerneur Y. 1980. *Ar Vran* 9, à paraître.
- 115 Guichard G. 1949. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 19, 85-91.
- 116 Guichard G. 1956. *Alauda* 24, 73.
- 117 Guichard G. 1960. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 30, 239-245.
- 118 Habasque 1832. Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord. *Guyon, St-Brieuc*, vol. 1, 1-451.
- 119 Haftorn S. 1958. *Sterna* 3, 105-137.
- 120 Hamonville T.J.C.L. d' 1890. La vie des Oiseaux. *Baillière, Paris*, 1-400.
- 121 Harris M.P. 1976. *Brit. Birds* 69, 239-264.
- 122 Hays C. 1971. *Ar Vran* 4, 1-15.
- 123 Heim de Balzac M. 1923. *Rev. fr. Ornith.* 15, 165-167.
- 124 Hemery R. 1911. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.*, 3^e sér. 1, 195-200.
- 125 Hily C. 1977. *Alauda* 45, 126-127.
- 126 Holyoak D.T. et D.A. Ratcliffe 1968. *Bird Study* 15, 191-197.
- 127 Houssey J. 1964. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 61, 18-27.
- 128 Isenmann P. 1976. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 46, 337-356.
- 129 Isenmann P. et B. Schmitt 1961. *Alauda* 29, 279-299.
- 130 Jonin M. 1968. *Ar Vran* 1, 75-77.
- 131 Jonin M. 1973. pp. 164-167 in Monnat J.Y. 1973. Bretagne Vivante. *SAEP, Colmar*, 1-239.
- 132 Julien M.H. 1948. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 18, 27-32.
- 133 Julien M.H. 1951. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 21, 323.
- 134 Julien M.H. 1952. *Alauda* 20, 157-170.
- 135 Julien M.H. 1957. *Penn ar Bed* 4, 23-25.
- 136 Julien M.H. 1958. *Penn ar Bed* 5, 7-15.
- 137 Julien M.H. et F. Spitz 1955. *Ois. de Fr.* (13), 59-67 et 71-72.
- 138 Kerautret L. 1959. *Penn ar Bed* 2, 86.
- 139 Kerautret L. 1961. *Ois. de Fr.* 31, 22-29.
- 140 Kerautret L. 1964. *Penn ar Bed* 4, 239-240.
- 141 Kerautret L. 1964. *Penn ar Bed* 4, 258.
- 142 Kerautret L. 1967. *Penn ar Bed* 6, 191.
- 143 Kirchner H. 1943. *Ornith. Monatsber.* 19, 84-87.
- 144 Kowalski S. 1950. *Alauda* 18, 49-50.
- 145 Kowalski S. 1956. *Alauda* 24, 145-146.
- 146 Kowalski S. 1956. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 26, 69-70.

- 147 Kowalski S. 1957. *Alauda* 25, 214-223.
- 148 Kowalski S. 1959. *Alauda* 27, 71-72.
- 149 Kowalski S. 1959. *Alauda* 27, 316-317.
- 150 Kuhk R. 1963. *Alauda* 31, 149.
- 151 Kumerloewe H. 1957. *Alauda* 25, 267-292.
- 152 Kumerloewe H. 1958. *Alauda* 26, 31-35.
- 153 Kumerloewe H. 1961. *Alauda* 29, 227-229.
- 154 Labitte A. 1930. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 11, 677-685.
- 155 Labitte A., A. Languetif et A. Ropars 1946. *Alauda* 14, 93-101.
- 156 La Fourchardière G. de 1965. *Penn ar Bed* 5, 132.
- 157 La Fourchardière G. de 1966. *Penn ar Bed* 5, 227.
- 158 Lami R. 1958. *Penn ar Bed* 5, 16-19.
- 159 Lavauden L. 1934. *Alauda* 6, 165-195.
- 160 Lebeurier E. 1925. *Rev. fr. Ornith.* 9, 263-272.
- 161 Lebeurier E. 1929. *Oiseau* 10, 182.
- 162 Lebeurier E. 1934. *Alauda* 6, 122-123.
- 163 Lebeurier E. 1938. *Alauda* 10, 207-208.
- 164 Lebeurier E. 1953. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 23, 72.
- 165 Lebeurier E. 1953. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 23, 171-211.
- 166 Lebeurier E. 1954. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 24, 283-286.
- 167 Lebeurier E. 1955. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 25, 102-143.
- 168 Lebeurier E. 1956. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 26, 219-226.
- 169 Lebeurier E. 1960. *Penn ar Bed* 2, 219.
- 170 Lebeurier E. 1961. *Penn ar Bed* 3, 104.
- 171 Lebeurier E. 1977. *Penn ar Bed* 11, 70-76.
- 172 Lebeurier E. et J. Rapine 1937. *Ois. Rev. fr. Ornith.*, 583-593.
- 173 Lebeurier E. et J. Rapine 1938. *Ois. Rev. fr. Ornith.*, 479-491.
- 174 Lebeurier E. et J. Rapine 1944. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 14, 5-31.
- 175 Le Bobinnec G. 1976. *Thèse Vétérinaire, Ecole nation. vét. Toulouse n° 66*, 1-154.
- 176 Lebreton P. 1963. *Nos Ois.* 27, 66-70.
- 177 Lebreton P. 1977. Les oiseaux nicheurs rhônalpins. Lyon, 1-353.
- 178 Le Cabelllec Y. 1962. *Ailes et Nature* 2, 19-20.
- 179 Lecourtis L. 1972. *Penn ar Bed* 8, 219-220.
- 180 Le Dart R. 1930. *Alauda* 2, 255.
- 181 Le Gallen L. 1906. Belle-Isle. Histoire politique, religieuse et militaire, mœurs usages, marine, pêche, agriculture, biographies belliloises. Vannes, 638 p.
- 182 Le Garff B. 1969. *Ar Vran* 2, 70-101.
- 183 Le Garff B. 1969. *Ar Vran* 2, 190-193.
- 184 Leguillon A. 1912. *Bull. Soc. polymath. Morbihan* 1912, 142-144.
- 185 Leguillon A. 1913. *Bull. Soc. polymath. Morbihan* 1913, 191-192.
- 186 Le Louarn H. et M.C. Saint-Girons 1977. Les Rongeurs de France. *Ann. Zool. Ecol. anim. H.S.* 1-159.
- 187 Lescoet A. de 1934. *Alauda* 6, 122-123.
- 188 Le Sueur A. 1973. *Bull. Soc. jersiaise* 21, 150-155.
- 189 L'Hardy J.P. 1961. *Ois. de Fr.* (33), 35-36.
- 190 L'Hardy J.P. 1968. *Ar Vran* 1, 141-161.
- 191 Lloyd C.S. 1976. *Brit. Birds* 69, 298-304.
- 192 Lloyd C.S., C.J. Bibby et M.J. Everett 1975. *Brit. Birds* 68, 221-237.
- 193 Lockley R.M. 1953. Puffins. New York.
- 194 Lucas A. 1957. *Penn ar Bed* 4, 29-30.
- 195 Madon P. 1928. Les corvidés d'Europe. Lechevalier, Paris, 1-255.
- 196 Magaud d'Aubusson L. 1911. *Bull. Soc. nation. Acclim. Fr.* 58, 717-725 et 753-763.
- 197 Magaud d'Aubusson L. 1913. *Bull. Soc. nation. Acclim. Fr.* 60, 697-718.
- 198 Magaud d'Aubusson L. 1915. *Bull. Soc. nation. Acclim. Fr.* 62, 82-89.
- 199 Mahéo A. 1963. *Ailes et Nature* 3, 15-16.
- 200 Mahéo R. 1964. *Penn ar Bed* 4, 155.
- 201 Mahéo R. 1965. *Nos Ois.* 28, 115.
- 202 Mahéo R. 1969. *Ar Vran* 2, 176-187.
- 203 Marion L. 1974. *Le Courrier de la Nature*, 228-233 et 274-277.
- 204 Marion L. 1976. *D.E.A., Univ. Rennes*, 1-108.
- 205 Marion L. 1977. *Alauda* 45, 257-263.
- 206 Marion L. 1979. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr., N.S.* 1, 105-145.
- 207 Marion L. et P. Marion 1973. *Alauda* 41, 422-424.
- 208 Marsille L. 1956. *Penn ar Bed* 3, 23.
- 209 Mayaud N. 1930. *Alauda* 2, 318-327.
- 210 Mayaud N. 1933. *Alauda* 5, 195-220.
- 211 Mayaud N. 1938. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr. 5^e sér., 8* : 56-86.
- 212 Mayaud N. 1938. *Alauda* 10, 188-198 et 332-350.
- 213 Mayaud N. 1939. *Alauda* 11, 236-255.
- 214 Mayaud N. 1941. *Ois. Rev. fr. Ornith. n° spéc., LIX-CXXXVI*.
- 215 Mayaud N. 1946. *Alauda* 14, 124-148.

- 216 Mayaud N. 1950. *Alauda* 18, 79-94.
- 217 Mayaud N. 1952. *Alauda* 20, 1-20.
- 218 Mayaud N. 1957. *Alauda* 25, 116-121.
- 219 Mayaud N. 1958. *Alauda* 26, 141-149.
- 220 Mayaud N. 1959. *Alauda* 27, 211-229.
- 221 Mayaud N. 1960. *Alauda* 28, 287-302.
- 222 Mayaud N. 1961. *Alauda* 29, 307.
- 223 Mayaud N. 1962. *Alauda* 30, 46-64.
- 224 Mayaud N. 1965. *Alauda* 33, 131-147.
- 225 Mayr E. 1926. *J. Orn.* 74, 571-671.
- 226 Meinertzhagen R. 1948. *Ibis* 90, 553-567.
- 227 Mélou M. 1958. *Penn ar Bed* 5, 21.
- 228 Ménager V. 1973. *La Sauvagine* n° 116, 24-25.
- 229 Ménégaux A. 1912. Catalogue des oiseaux de la collection Marmottan du Museum d'Histoire naturelle de Paris. *Extrait du Bull. Soc. Philomath. Paris* 1911 et 1912, 1-216.
- 230 Merikallio E. 1958. Finnish Birds. Their distribution and numbers. *Soc. pro Fauna et Flora fenn.* 5.
- 231 Metayer J. 1962. *Ailes et Nature* 2, 8.
- 232 Milon P. 1961. *Alauda* 19, 211-215.
- 233 Milon P. 1962. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 32, 80-81.
- 234 Milon P. 1966. *La Terre et la Vie* 1966, 113-142.
- 235 Milon P. 1969. *Ar Vran* 2, 24-25.
- 236 Monnat J.Y. 1968. *Ar Vran* 1, 1-30.
- 237 Monnat J.Y. 1968. *Ar Vran* 1, 133-138.
- 238 Monnat J.Y. 1969. *Ar Vran* 2, 1-23.
- 239 Monnat J.Y. 1970. *Ar Vran* 3, 104-108.
- 240 Monnat J.Y. 1971. *Ar Vran* 4, 163-173.
- 241 Monnat J.Y. 1973. Bretagne vivante. *S.A.E.P., Colmar*, 1-239.
- 242 Monnat J.Y. 1973. *Ar Vran* 6, 1-10.
- 243 Monnat J.Y. 1973. *Ar Vran* 6, 147-160.
- 244 Monnat J.Y. 1980. *Ar Vran* 9, 1-8.
- 245 Monnat J.Y. 1980. *à paraître*.
- 246 Monnat J.Y. et Y. Guermeur 1979. L'Amoco Cadiz et les oiseaux. *S.E.P.N.B./Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie*, 1-239.
- 247 Moreau R.E. et W.M. Moreau 1950. *Alauda* 18, 65-69.
- 248 Motal T. 1970. *Emberiza* 3, 32-38.
- 249 Motal T. 1973. *Misc. Rep. Yamashina Inst. Ornith.* 7, 87-103.
- 250 Moysan G. 1972. *Ar Vran* 5, 1-4.
- 251 Moysan G. et A. Thomas 1971. *Ar Vran* 4, 83-86.
- 252 Nelson J.B. 1978. *Ibis* 120, 132-133.
- 253 Nicholson E.M. 1951. *Birds and Men*. London.
- 254 Nicolau-Guillaumet P. 1970. *Ar Vran* 3, 53-58.
- 255 Nicolau-Guillaumet P. 1977. *Alauda* 45, 53-73.
- 256 Oberthur J. 1948. Canards sauvages et autres palmipèdes. *Durel, Paris*, 2 vol.
- 257 Olivier G. 1963. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 33, 294.
- 258 Olsson V. 1969. *Die Vogelharte* 25, 147-156.
- 259 Orno R. 1969. *Ar Vran* 2, 189-189.
- 260 Parrinder E.R. 1964. *Brit Birds* 57, 191-198.
- 261 Petit J. 1959. *Penn ar Bed* 2, 89.
- 262 Pillet J. 1970. *Ar Vran* 3, 102-103.
- 263 Plinz W. 1972. *Ornith. Mitt.* 24, 117-124.
- 264 Plocq E. 1913. *Rev. fr. Ornith.* 3, 166.
- 265 Potier de la Varde R. 1905. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 2^e sér. 5.
- 266 Pustoc'h F. et R. Péron 1973. *Ar Vran* 6, 137-146.
- 267 Rapine J. 1926. *Rev. fr. Ornith.* 10, 243-247.
- 268 Ravel J. 1969. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 39, 272.
- 269 Richard A., P. Constant, A. Goulliart et B. Legrand 1985. *Alauda* 33, 51-67.
- 270 Robien C.P. de 1974. Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique. *Floch, Mayenne*, 1-386.
- 271 Rolfe R. 1966. *Bird Study* 13, 221-236.
- 272 Roux F. 1959. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 29, 251-252.
- 273 Savourey J. 1971. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.* 68, 63-72.
- 274 Sharrock J.T.R. 1974. pp. 203-220 in *Hawthorn D.L. 1974. Syst. Ass. Spec. Vol. 6, Academic Press, London.*
- 275 Sharrock J.T.R. 1975. *Brit. Birds* 68, 489-506.
- 276 Sherrer B. 1972. *La Terre et la Vie* 26, 54-97.
- 277 Smith S. 1950. The Yellow Wagtail : Collins, London.
- 278 Spitz F. 1962. *Ois. de Fr.* (35), 15-20.
- 279 Spitz F. 1963. *Ois. de Fr.* (38), 20-30.
- 280 Spitz F. 1963. *Ois. de Fr.* (39), 57-61.
- 281 Spitz F. 1964. *Ois. de Fr.* (41), 17-23.

- 282 Stresemann E. 1942. *Ornith. Monatsber.* 50, 128-130.
 283 Stresemann E. 1942. *Ornith. Monatsber.* 50, 131-132.
 284 Temminck C.J. 1835. *Manuel d'ornithologie. D'Océanie, Paris*, 1-305.
 285 Thomas G. 1978. *Birds* 7 (2), 31.
 286 Tristan de 1927. *Rev. fr. Ornith.* 11, 311-314.
 287 Tristan de 1927. *Rev. fr. Ornith.* 11, 321-323.
 288 Tual A. 1965. *Ailes et Nature* 5, 27-28.
 289 Vieillot J.L.P. 1817. in *Nouveau dictionnaire d'Histoire Naturelle. Déterville, Paris*, 2^e édit., 35 vol.
 290 Voet H. 1970. *Gerfaut* 60, 196-223.
 291 Williamson K. 1975. *Bird Study* 22, 143-164.
 292 Yeatman L. 1974. *Ois. Rev. fr. Ornith.* 44, 324-339.

SOURCES INÉDITES

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 293 Annezo Jean-Pierre. Notes. | 307 Le Garff Bernard. Notes. |
| 294 Barbon Alain. Lettre. | 308 Le Lannic Joseph. Com. or. |
| 295 Bozec René. notes. | 309 Loarer Lucien. Rapport. |
| 296 Brien Yves. Com. or. | 310 Monnat Jean-Yves. Notes. |
| 297 Bureau Louis. Collections ologiques. | 311 Morel Guy. Rapport. |
| 298 Canevet Paul. Com. or. | 312 Nicolau-Guillaumet Pierre. Notes. |
| 299 Dorval Patrick. Notes. | 313 Peron Roland. Lettre. |
| 300 Eybert Marie-Christine. Lettre. | 314 Petit Jacques. Notes. |
| 301 Fadat Charles. Lettre. | 315 Pillet Joseph. Com. or. |
| 302 Guerneur Yvon. Notes. | 316 Pinot Hubert. Com. or. |
| 303 Hémeury René. Collections ologiques. | 317 Pustoc'h Fañch. Com. or. |
| 304 Henry Jacques. Notes. | 318 Roy Claude. Lettre. |
| 305 Lebeurier Edouard. Notes. | 319 Thomas Alain. Notes. |
| 306 Le Cabellec Yves. Lettre. | 320 Vatar Hippolyte. Notes. |

INDEX DES NOMS VERNACULAIRES ET SCIENTIFIQUES

	pages	Auteur de l'article		pages	Auteur de l'article
A					
Accenteur mouchet	137	YG	Bergeronnette printanière	131	YG
<i>Accipiter gentilis</i>	49	YG	Bergeronnette des ruisseaux	133	JYM
<i>Accipiter nisus</i>	50	YG	Blongios nain	26	YG
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	159	JYM	Bondrée apivore	43	YG
<i>Acrocephalus palustris</i>	226	JYM	<i>Botaurus stellaris</i>	25	YG
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	157	JYM	Bouscarle	152	JYM
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	158	JYM	Bouvreuil	205	JYM
<i>Actitis hypoleucos</i>	223	YG	Bruant jaune	209	YG
<i>Aegithalos caudatus</i>	175	JYM	Bruant ortolan	228	JYM
Aigle botté	220	JYM	Bruant proyer	213	YG
Aigrette garzette	28	YG	Bruant des roseaux	211	YG
<i>Alauda arvensis</i>	124	JYM	Bruant zizi	210	YG
<i>Alca torda</i>	90	JYM	<i>Burhinus oedionemus</i>	66	JYM
<i>Alcedo atthis</i>	110	YG	Busard cendré	47	JYM
<i>Alectoris rufa</i>	54	JYM	Busard des roseaux	45	YG
Alouette calandrelle	121	JYM	Busard saint-martin	46	JH
Alouette des champs	124	JYM	Buse variable	51	YG
Alouette lulu	123	JYM	<i>Buteo buteo</i>	51	YG
<i>Anas acuta</i>	219	JYM	Butor, Grand	25	YG
<i>Anas chipeata</i>	38	YG			
<i>Anas crecca</i>	35	YG	C		
<i>Anas penelope</i>	219	JYM	Caille des blés	56	JYM
<i>Anas platyrhynchos</i>	36	YG	<i>Calandrella cinerea</i>	121	JYM
<i>Anas querquedula</i>	37	YG	<i>Calidris alpina</i>	222	YG
<i>Anas strepera</i>	34	JYM	Canard chipeau	34	JYM
<i>Anthus - campestris</i>	224	YG	Canard colvert	36	YG
<i>Anthus pratensis</i>	129	YG	Canard pilet	219	JYM
<i>Anthus spinoletta</i>	130	JYM	Canard siffleur	219	JYM
<i>Anthus trivialis</i>	127	YG	Canard souchet	38	YG
<i>Apus apus</i>	109	JYM	<i>Caprimulgus europaeus</i>	108	JYM
<i>Ardea cinerea</i>	29	YG	<i>Carduelis cannabina</i>	204	JYM
<i>Ardea purpurea</i>	31	YG	<i>Carduelis carduelis</i>	203	YG
<i>Ardeola ralloides</i>	218	YG	<i>Carduelis chloris</i>	202	YG
<i>Arenaria interpres</i>	223	JYM	<i>Certhia brachydactyla</i>	181	YG
<i>Asio flammeus</i>	107	JYM	<i>Cettia cetti</i>	152	JYM
<i>Asio otus</i>	105	YG	<i>Charadrius alexandrinus</i>	69	JYM
<i>Athene noctua</i>	103	YG	<i>Charadrius dubius</i>	67	JYM
<i>Aythya ferina</i>	40	YG	<i>Charadrius hiaticula</i>	68	JYM
<i>Aythya fuligula</i>	42	YG	Chardonneret	203	YG
<i>Aythya hyrcosa</i>	219	JYM	Chevalier gambette	75	YG
Autour des palombes	49	YG	Chevalier guignette	223	YG
			Choucas	188	JYM
B			Chouette chevêche	103	YG
Barge à queue noire	73	JYM	Chouette effraie	100	JYM
Bécasse	72	JYM	Chouette hulotte	104	YG
Bécasseau variable	222	YG	<i>Chlidonias hybridus</i>	87	YG
Bécassine des marais	71	JYM	<i>Chlidonias niger</i>	88	YG
Bergeronnette grise	134	YG	<i>Ciconia - ciconia</i>	32	YG

* JPA : Jean-Pierre Annezo - YG : Yvon Guerneur - JH : Jacques Henry - LM : Loïc Marion - JYM : Jean-Yves Monnat - GM : Gérard Moysan

	pages	Auteur de l'article		pages	Auteur de l'article
Cigogne blanche	32	YG	<i>Falco peregrinus</i>	221	JH
Cincle	225	JYM	<i>Falco subbuteo</i>	53	YG
<i>Cinclus - cinclus</i>	225	JYM	<i>Falco tinnunculus</i>	52	JYM
Circaète	220	YG	Faucon crécerelle	52	JYM
<i>Circaetus gallicus</i>	220	YG	Faucon émerillon	221	YG
<i>Circus aeruginosus</i>	45	YG	Faucon hobereau	53	YG
<i>Circus cyaneus</i>	46	JH	Faucon pèlerin	221	JH
<i>Circus pygargus</i>	47	JYM	Fauvette babillarde	226	JYM
<i>Cisticola juncidis</i>	153	JYM	Fauvette grisette	163	JYM
Cisticole	153	JYM	Fauvette des jardins	164	JYM
<i>Coccothraustes - coccothraustes</i>	207	YG	Fauvette pitchou	162	JYM
Cochevis huppé	122	JYM	Fauvette à tête noire	165	JYM
<i>Columba livia</i>	94	JYM	<i>Ficedula hypoleuca</i>	226	YG
<i>Columba oenas</i>	95	YG	Fou de Bassan	22	JYM
<i>Columba palumbus</i>	96	YG	Foulque	63	JYM
Combattant	222	JYM	<i>Fratercula arctica</i>	91	JYM
Corbeau freux	191	YG	<i>Fringilla coelebs</i>	200	YG
Corbeau, Grand	195	GM	<i>Fulica atra</i>	63	JYM
Cormoran, Grand	23	JYM	Fuligule milouin	40	YG
Cormoran huppé	24	JYM	Fuligule morillon	42	YG
Corneille noire	193	YG	Fuligule nyroq	219	JYM
<i>Corvus corax</i>	195	GM	Fulmar	20	JYM
<i>Corvus corone</i>	193	YG	<i>Fulmarus glacialis</i>	20	JYM
<i>Corvus frugilegus</i>	191	YG			
<i>Corvus monedula</i>	188	JYM	G		
<i>Coturnix coturnix</i>	56	JYM	<i>Galerida cristata</i>	122	JYM
Coucou gris	99	YG	<i>Gallinago gallinago</i>	71	JYM
Courlis cendré	74	JPA	<i>Gallinula chloropus</i>	62	YG
Crave à bec rouge	186	JYM	<i>Garrulus glandarius</i>	185	YG
<i>Crex - crex</i>	60	YG	Geai	185	YG
<i>Cuculus canorus</i>	99	YG	<i>Gelochelidon nilotica</i>	224	JYM
Cygne tuberculé	218	JYM	Gobemouche gris	173	JYM
<i>Cygnus alar</i>	218	JYM	Gobemouche noir	226	YG
			Goéland argenté	79	JYM
D			Goéland brun	78	JYM
<i>Delichon urbica</i>	126	JYM	Goéland marin	80	JYM
<i>Dendrocopos major</i>	117	YG	Gorgebleue	139	YG
<i>Dendrocopos medius</i>	119	YG	Gravelot à collier interrompu	69	JYM
<i>Dendrocopos minor</i>	120	JYM	Gravelot, Grand	68	JYM
			Gravelot, Petit	67	JYM
E			Grèbe castagneux	19	JYM
Echasse blanche	64	YG	Grèbe à cou noir	218	JYM
<i>Egretta garzetta</i>	28	YG	Grèbe huppé	19	JYM
Eider	42	JYM	Grimpereau des jardins	181	YG
<i>Emberiza cirrus</i>	210	YG	Grive draine	151	YG
<i>Emberiza citrinella</i>	209	YG	Grive musicienne	150	YG
<i>Emberiza hortulana</i>	228	JYM	Grosbec	207	YG
<i>Emberiza schaeniclus</i>	211	YG	Guêpier	224	YG
Engoulevent	108	JYM	Guifette moustac	87	YG
Epervier	50	YG	Guifette noire	88	YG
<i>Erithacus rubecula</i>	137	YG	Guillemot de troil	88	JYM
Etourneau sansonnet	196	JYM			
			H		
F			<i>Haematopus ostralegus</i>	64	JYM
Faisan de chasse	57	JYM	Héron bicolore	27	YG
<i>Falco columbarius</i>	221	YG	Héron cendré	29	YG
			Héron crabier	218	YG

* JPA : Jean-Pierre Annezo - YG : Yvon Guerneur - JH : Jacques Henry - LM : Loïc Marion - JYM : Jean-Yves Monnat - GM : Gérard Moysan

	pages	Auteur de l'article		pages	Auteur de l'article
Héron pourpré	31	YG	Mésange à moustaches	173	LM
Hibou des marais	107	JYM	Mésange noire	177	JYM
Hibou moyen-duc	105	YG	Mésange nonnette	176	JYM
Hibou petit-duc	102	YG	Milan noir	44	YG
<i>Hieraaetus pennatus</i>	220	JYM	Milan royal	219	YG
<i>Himantopus himantopus</i>	64	YG	<i>Miliaria calandra</i>	213	YG
<i>Hippolais polyglotta</i>	160	YG	<i>Milvus migrans</i>	44	YG
Hirondelle de cheminée	126	JYM	<i>Milvus milvus</i>	219	YG
Hirondelle de fenêtre	126	JYM	Moineau domestique	197	JYM
Hirondelle de rivage	125	JYM	Moineau friquet	198	JYM
<i>Hirundo rustica</i>	126	JYM	<i>Motacilla alba</i>	134	YG
Huitrier	64	JYM	<i>Motacilla cinerea</i>	133	JYM
Huppe	111	JYM	<i>Motacilla flava</i>	131	YG
<i>Hydrobates pelagicus</i>	22	JYM	Mouette rieuse	76	YG
Hypolaïs polyglotte	160	YG	Mouette tridactyle	81	JYM
			<i>Muscicapa striata</i>	173	JYM
I					
<i>Ixobrychus minutus</i>	26	YG	N		
J					
<i>Jynx torquilla</i>	113	YG	<i>Numenius arquata</i>	74	JPA
			<i>Nycticorax nycticorax</i>	27	YC
L					
<i>Lanius collurio</i>	183	YG	Oedicnème criard	66	JYM
<i>Lanius excubitor</i>	227	YG	<i>Oenanthe oenanthe</i>	147	YG
<i>Lanius minor</i>	227	YG	<i>Oriolus oriolus</i>	181	YG
<i>Lanius senator</i>	184	YG	<i>Otus scops</i>	102	YG
<i>Larus argentatus</i>	79	JYM	P		
<i>Larus fuscus</i>	78	JYM	<i>Panurus biarmicus</i>	173	LM
<i>Larus marinus</i>	80	JYM	<i>Parus ater</i>	177	JYM
<i>Larus ridibundus</i>	76	YG	<i>Parus caeruleus</i>	178	JYM
<i>Limosa limosa</i>	73	JYM	<i>Parus cristatus</i>	176	JYM
Linotte mélodieuse	204	JYM	<i>Parus major</i>	179	JYM
<i>Locustella luscinioides</i>	156	JYM	<i>Parus palustris</i>	176	JYM
<i>Locustella naevia</i>	155	JYM	<i>Passer domesticus</i>	197	JYM
Locustelle luscinioloïde	156	JYM	<i>Passer montanus</i>	198	JYM
Locustelle tachetée	155	JYM	Perdrix grise	55	JYM
Loriot	181	YG	<i>Perdrix perdrix</i>	55	JYM
<i>Lullula arborea</i>	123	JYM	Perdrix rouge	54	JYM
<i>Luscinia megarhynchos</i>	138	YG	<i>Pernix apivorus</i>	43	YG
<i>Luscinia svecica</i>	139	YG	Pétrel tempête	22	JYM
M					
Macareux	91	JYM	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	24	JYM
Marouette de Baillon			<i>Phalacrocorax carbo</i>	23	JYM
Marouette ponctuée	58	YG	<i>Phasianus colchicus</i>	57	JYM
Morouette poussin	221	JYM	<i>Philomachus pugnax</i>	222	JYM
Martinet noir	109	JYM	<i>Phoenicurus ochruros</i>	141	YG
Martin-pêcheur	110	YG	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	143	YG
Merle noir	149	YG	Phragmite des joncs	157	JYM
Merle à plastron	148	GM	<i>Phylloscopus bonelli</i>	166	JYM
<i>Merops apiaster</i>	224	YG	<i>Phylloscopus collybita</i>	168	YG
Mésange bleue	178	JYM	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	167	YG
Mésange charbonnière	179	JYM	<i>Phylloscopus trochilus</i>	169	YG
Mésange huppée	176	JYM	Pic cendré	114	YG
Mésange à longue queue	175	JYM	Pic épeiche	117	YG
			Pic épeichette	120	JYM
			Pic mar	119	YG

* JPA : Jean-Pierre Annezo - YG : Yvon Guerneur - JH : Jacques Henry - LM : Loïc Marion - JYM : Jean-Yves Monnat - GM : Gérard Moysan

	pages	Auteur de l'article		pages	Auteur de l'article
Pic vert	117	JYM	<i>Scolopax rusticola</i>	72	JYM
<i>Pica pica</i>	185	JYM	Serin cini	200	JYM
<i>Picus canus</i>	114	YG	<i>Serinus serinus</i>	200	JYM
<i>Picus vividus</i>	117	JYM	<i>Sitta europaea</i>	180	YG
Pie	185	JYM	Sitelle	180	YG
Pie-grièche écorcheur	183	YG	<i>Somateria mollissima</i>	42	JYM
Pie-grièche grise	227	YG	Spatule blanche	218	YG
Pie-grièche à poitrine rose	227	YG	<i>Sterna abbifrons</i>	86	JYM
Pie-grièche à tête rousse	184	YG	<i>Sterna dougalli</i>	83	JYM
Pigeon biset	94	JYM	<i>Sterna hirundo</i>	84	JYM
Pigeon colombin	95	YG	<i>Sterna paradisaea</i>	85	JYM
Pigeon ramier	96	YG	<i>Sterna sandvicensis</i>	82	JYM
Pingouin torda	90	JYM	Sterne arctique	85	JYM
Pinson des arbres	200	YG	Sterne caucase	82	JYM
Pipit des arbres	127	YG	Sterne de Dougall	83	JYM
Pipit farlouse	129	YG	Sterne hansel	224	JYM
Pipit rousseline	224	YG	Sterne naine	86	JYM
Pipit spioncelle	130	JYM	Sterne pierregarin	84	JYM
<i>Platalea leucorodia</i>	218	YG	<i>Streptopelia decaocto</i>	97	JYM
<i>Podiceps cristatus</i>	19	JYM	<i>Streptopelia turtur</i>	99	JYM
<i>Podiceps nigricollis</i>	218	JYM	<i>Strix aluco</i>	104	YG
<i>Porzana parva</i>	221	JYM	<i>Sturnus vulgaris</i>	196	JYM
<i>Porzana porzana</i>	58	YG	<i>Sula bassana</i>	22	JYM
<i>Porzana pusilla</i>	60	YG	<i>Sylvia atricapilla</i>	165	JYM
Pouillot de Bonelli	166	JYM	<i>Sylvia borin</i>	164	JYM
Pouillot Fitis	169	YG	<i>Sylvia communis</i>	163	JYM
Pouillot siffleur	167	YG	<i>Sylvia curruca</i>	226	JYM
Pouillot véloce	168	YG	<i>Sylvia undata</i>	162	JYM
Poule d'eau	62	YG			
<i>Prunella modularis</i>	137	YG	T		
Puffin des Anglais	21	JYM	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	19	JYM
<i>Puffinus puffinus</i>	21	JYM	<i>Tadorna tadorna</i>	33	JYM
<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>	186	JYM	Tadorne de Belon	33	JYM
<i>Pyrhula pyrrhula</i>	205	JYM	Torcol	113	YG
R			Tournepierre	223	JYM
Râle d'eau	57	YG	Tourterelle des bois	99	JYM
Râle de genêts	60	YG	Tourterelle turque	97	JYM
<i>Rallus aquaticus</i>	57	YG	Traquet motteux	147	YG
<i>Regulus ignicapillus</i>	171	YG	Traquet pâle	145	YG
<i>Regulus regulus</i>	170	YG	Traquet tairer	144	YG
<i>Riparia riparia</i>	125	JYM	<i>Tringa totanus</i>	75	YG
<i>Rissa tridactyla</i>	81	JYM	Troglodyte	136	YG
Roitelet huppé	170	YG	<i>Troglodytes troglodytes</i>	136	YG
Roitelet triple-bandeau	171	YG	<i>Turdus merula</i>	149	YG
Rosignol	138	YG	<i>Turdus philomelos</i>	150	YG
Rouge-gorge	137	YG	<i>Turdus torquatus</i>	148	GM
Rouge-queue à Front blanc	143	YG	<i>Turdus viscivorus</i>	151	YG
Rouge-queue noir	141	YG	<i>Tyto alba</i>	100	JYM
Rousserolle effarvatte	158	JYM	U		
Rousserolle turdoïde	159	JYM	<i>Upupa epops</i>	111	JYM
Rousserolle verderolle	226	JYM	<i>Uria aalge</i>	88	JYM
S			V		
Sarcelle d'été	37	YG	<i>Vanellus vanellus</i>	70	JYM
Sarcelle d'hiver	35	YG	Vanneau huppé	70	JYM
<i>Saxicola rubetra</i>	144	YG	Verdier	202	YG
<i>Saxicola torquata</i>	145	YG			

* JPA : Jean-Pierre Annezo - YG : Yvon Guernier - JH : Jacques Henry - LM : Loïc Marion - JYM : Jean-Yves Monnat - GM : Gérard Moyson

LISTE DES PARTICIPANTS

Lionel Agneau, Yves Allègre, Jean-François Anzazo, Jean-Pierre Anzazo, Bernard Antoine, Lolo Antoine, Daniel Ariagno, Pierre Arzel, J. Balin, Patrick Baillet, Philippe Baillet, Joseph Balç'n, Bruno Bargain, Alain Nadi Baron, Annie Barré, Yves-Marie Bayer, Jean-Claude Beaudoin, Patrick Bechet, Yvon Belhac'h, J.J. Bélay, Raymond Bellec, Jacques Berlot, Berjonneau, Jean-Yves Bernaud, Roger Bineaux, P. Bizien, Henri Blanguart, François-Xavier de Blignières, Philippe de Bodman, J.M. Boesse, Boesse, Pascal Bourdon, Yannick Bourgaud, Didier Bouron, René Bozer, Daniel Branellec, Jean-Louis Brève, Jean Brevel, Yves Briet, Norbert Brigant, Jean-Luc Briot, Paul Brissault, Michel Brosse, Marcel Burdin, Michel Cadaze, Paul Canévet, Gilbert Capp, Noël Capp, Roger Cariou, Yves Castel, François Ceugniet, Alain Charrier, Max Chassat, Michel Chauchepart, Nello Chauvrière, Y. Chetouri, François Chudde, Daniel Collobert, Pierre Constant, Jean-Pierre Cormier, Alain Corre, Hervé Corre, Denis Coulm, Pierre Crenn, Roger Cruon, Jean-Pierre Cuillandre, Pierre-Yvon Dalio, Philippe Daravau, Martine Davoust, Pierre Davoust, Gérard Desroix, Christophe Delaunay, Jean Deshayes, Claude Désard, Patrick Deschamps, Philippe Desmurs, Pierre Dewulf, Jean Didier, Fanch Dorval, Marc Dorval, Patrick Dorval, Philippe Dubois, Laurent Duhaux, Jean-Loup Dupont, Raymond Enay, Marie-Christine Eybert, Jean-Pierre Fenard, François Feret, Jean-Pierre Ferrand, Yves Ferrand, Denis Floté, Pierre Fonquernie, François Forest, Alain Fossa, Jacques Franchimont, Francis de Freschaville, D. Gaudichon, A. Gaudichon, Alain Gérard, Avner de Géancourt, Claude Graud, Michel Gossoué, Michel Goudot, Yvon Guernier, Emmanuel Guillevy, J.F. Guilloux, Raymond Guinec, Jean-Paul Guyomarch, Nicolas Guyomarch, Dominique Halleux, Patrick Hamon, Patrick Harlé, Christian Hays, Robert Hagen, Claude Henry, Jacques Henry, Jean-Luc Héraud, Jacqueline Houssay, Huu, Tugdual Huon, Charlotte Jacquot, Marcel Jacquot, Max Jorin, Jean Kaire, Christian Kenpf, Lucien Kerubert, Bertrand Kerdron, Ewenn de Kergon, Yvon Kersaudy, Stanislas Kowalski, Michel Krug, M. de La Jaille, Bruno Lamarche, Nicole Landré, Erwann Laroche, Daniel Latrune, Jean-Pierre Le Bihan, Gérard Le Bobinnec, Philippe Lebreton, Lucienne Lecoulle, Maurice Le Démézet, D. Le Drogue, Arsault Le Duc, François Le Duc, Simone Le Duc, Jean-Patrick Le Duc, Jean-Claude Lefebvre, Jacques Le Fevre, Bernard Le Garff, François Le Gougeon, Joseph Le Lannic, Hervé LeLivre, Jean-Paul Le Mao, Patrick Le Mao, Yann Lemaire, Pierre Lobb, Michel Le Pape, Raymond Le Penhiz, Marcel Le Penec, Michel Leray, Alain Le Toquin, Christian Lever, Maurice L'Her, René de Liedekerke, Lucien Loerér, Guy Lercy, Albert Lucas, Bernard Lunais, Paul Made, Claude Mahé, Roger Mando, René Mahuas, Joseph Manach, Pascal Mao, Loïc Marion, Patrick Marion, Roger Mathieu, J.M. Moreau, Michel Métais, Philippe Milon, Jean-Yves Minnat, Didier Montfort, Guy Morat, Loïc Moulin, Jérôme Mouton, Gérard Moysan, Dominique Nasse, Ludovic Navellou, R. Nelson, Jean-Pierre Neron, Pierre Nicolau-Guillemet, Patrice Notteghem, Georges Oloso, Michel Ormes, René Orme, Gerald Orel, Hubert Paugam, Gérard Paulmier, Charles Pavot, R. Penec, Joseph Péresse, Roland Péron, Alain Perthus, Daniel Perutal, Jacques Petit, Patrice Petit, Joseph Pilet, Gilles Poullanec, Gérard Pouroulic, Christian Porcq, Jean-Louis Pratz, Daniel Prieur, Philippe Prigent, Fanch Puscé'n, Michel Quaintenna, Dominique Quillon, Yves Raoul, Marc Rapillard, Michel Rebault, Geneviève Renoux, Roger Reusieu, Rivalain, Yves Robic, Guy Rollando, C.S. Rosemar, Claude Roy, Jean Savouray, Conrad Stein, Lolo Stevan, Philippe Taquet, Alfred Texier, Joël Théri, Alain Thomas, Conrad Thomas, Denis Thomas, Hervé Thomas, Yves Thonnareux, Olivier Traquen, Alain Troffigou, Jean-Pierre Turpin, H. Van der Waert, R. Van Lap, Hippolyte Vatar, Richard Vaughan.

A côté des véritables participants à l'enquête figurent dans cette liste les noms de toutes les personnes qui, de 1970 à 1975, nous ont communiqué des notes susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cet atlas. Nous prions tous les ornithologues que nous aurions involontairement oubliés de bien vouloir nous en excuser.

